CAHIERS DE L'ACTION CULTURELLE

No 5 Animation culturelle et interculturalité

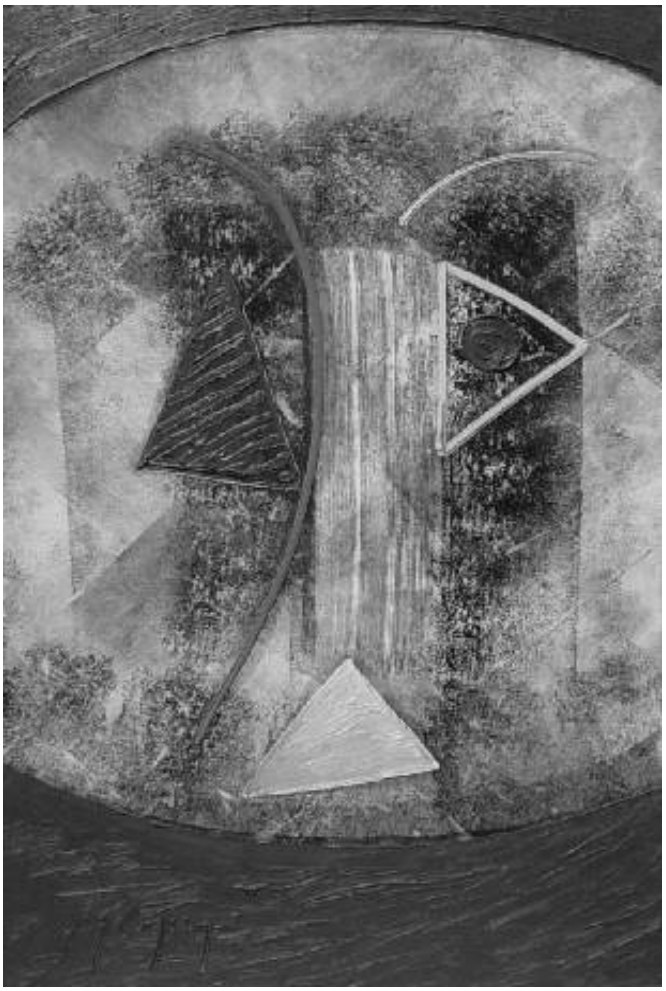

Laboratoire d'animation et recherche culturelles (LARC)
Université du Québec à Montréal (UQÀM)
Volume 5, numéro 1, septembre 2006

Équipe éditoriale :
Anouk Bélanger et
Pierre-Léonard Harvey

En page couverture :

« Viso nello spazio » de Guy De Jong

Nous tenons à remercier :

- Les Journées de la Culture
- Les Facultés de sciences humaines et de Communications
- Les départements de Sociologie et de Communication sociale et publique
- Le Comité des études supérieures du département de sociologie
- Le Service aux collectivités de l'UQAM
- L'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale

Important aussi de mentionner le travail de Sylvain Bédard, étudiant à la maîtrise au département de sociologie, au montage technique de ce numéro des Cahiers et de Lorraine Marleau, étudiante au bac en Animation et recherche culturelles.

Vous trouverez la version électronique des *Cahiers de l'action culturelle* sur le site internet du programme d'Animation et recherche culturelles :
http://www.unites.uqam.ca/arc/index.html

Table des matières

Introduction _____ **3**

L'animation culturelle en contexte interculturel *par Anouk Bélanger Jean-Marc Fontan, Carmen Fontaine, Pierre-Léonard Harvey* 3

Articles _____ **4**

Quelques idées autour de la communication interculturelle *par Nicole Carignan* 4

De la citoyenneté à l'interculturalisme : glossaire de concepts clés, *par Richard Allaire et Ndeye Sine* 10

Le milieu de l'intervention et la culture hip hop à Montréal : le rôle des maisons communautaires des quartiers, *par Marie Nathalie LeBlanc et Gabriella Djerrahian* 26

Réseaux de communication, web social et interculturalité : note sur le concept d'identité dans la communication médiatisée par ordinateur. *par Pierre-Léonard Harvey* 29

La création collaborative et interculturelle en art visuel : exemple de relation internationale et d'échanges entre le Québec et le Mexique *par Michel Poulain* 31

Un stage en animation culturelle dans une ONG pour immigrant(e)s : mission (im)possible ? *par Marie Josèphe Pigeon* 36

Témoignage _____ **39**

Vivre sur des échasses *par Jessica Crossan* 39

Fiches _____ **41**

Café-Jeunesse Multiculturel 41

Carrefour d'Intercultures de Laval 42

Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC) 42

Festivalissimo (Festival culturel ibéro-latino-américain de Montréal) .. 43

Images interculturelles 44

Mission Communautaire Mile-End 45

Musique Multi-Montréal (Festival et agence d'artistes) 45

Pos-Art galerie/atelier d'art et Pos-art actuel 46

Les Week-ends du monde 47

Autres informations 48

Informations utiles sur le programme d'ARC 48

Introduction

L'animation culturelle en contexte interculturel

par Anouk Bélanger Jean-Marc Fontan, Carmen Fontaine, Pierre-Léonard Harvey[1]

Pour la cinquième édition du Forum-causerie des journées de la culture à l'UQÀM, le comité en charge de l'organisation de l'événement a choisi d'explorer le thème des échanges et contextes interculturels.

Ce thème s'imposait à nous puisque la plupart des étudiantEs des programmes d'Animation et recherche culturelles de l'UQÀM sont ou seront impliquéEs et confrontéEs au phénomène de la diversité, notamment culturelle, dans le cadre de cours, de travaux, de stages et, bien entendu, dans le cadre d'emplois futurs.

En dédiant un numéro des Cahiers de l'action culturelle au thème de l'animation culturelle en contexte interculturel nous voulions appuyer l'événement qu'est le Forum-causerie en publiant une collection de textes rendant compte des multiples dimensions et formes d'expression de ce type de contexte d'animation.

Nous retrouvons donc dans ce numéro des articles théoriques et des essais réflexifs, ainsi que des témoignages sur des milieux ou des réalisations. Mis ensemble, ces textes soulèvent des questions et ouvrent les voies d'une réflexion sur l'animation en contexte interculturel, certains le font à partir d'aspects définitionnels, théoriques et éthiques des contextes interculturels et d'autres à partir d'aspects plus pragmatiques concernant des milieux et des pratiques concrètes.

Réfléchir sur les échanges interculturels ou les contextes interculturels se pose ici comme un moyen de réfléchir sur les façons d'intervenir, d'initier l'action et de donner forme à l'animation de façon générale. Il s'agit ici de déclencher une dynamique interrogative, donnant envie d'apprendre, d'approfondir et de réfléchir à partir de diverses expériences pratiques d'animation et de continuer à « creuser » ce qui, dans la forme et les contenus des échanges, peut devenir le fondement réflexif de notre approche d'action et d'animation. Il s'agit aussi de lancer des pistes de réflexion qui feront en sorte que la capacité d'intervenir soit informée, instrumentée et inspirée des modalités d'inscriptions de l'interculturalisme dans le champ de l'action et de l'animation culturelles et de la complexité de certains contextes d'intervention.

L'interculturalisme et ses modalités sont en perpétuelles transformations. Les échanges interculturels se font dans des situations de rencontres réelles, où les animateurEs comme les participantEs apprennent ensemble, les uns par les autres, les uns sur les autres et sur eux-mêmes, à partir d'expériences vécues et d'expériences renouvelées qui doivent s'accompagner d'un travail réflexif afin de développer les connaissances et affiner les compréhensions.

Un tel travail de réflexion sur l'animation en contexte interculturel, et par le fait même sur la notion de culture, nous permet d'aiguiser, d'affiner nos capacités à percevoir les mutations culturelles en cours et de mieux cerner les conditions nécessaires pour mettre en oeuvre des pratiques et des réalisations favorisant des échanges interculturels émancipatoires.

Les contextes interculturels, dans leur forme et leur contenu, forment un thème qui traverse la formation et l'expérience d'animateur autant que son vécu. Un échange interculturel, c'est deux rapports au monde qui se fracassent l'un contre l'autre, et qui peut mener à des conflits de visions du monde, mais aussi à une intégration créative de la diversité. Poser la question des compétences interculturelles est donc primordiale. Comment travailler à dynamiser un tissu inter-culturel ? Comment faire de l'altérité une promesse de dialogue ? Comment naviguer dans des processus de métissages de plus en plus complexes où envers et endroit sont souvent identiques ? Comment faire émerger de l'interculturalité des possibilités de profondes innovations et d'ouverture sur des perspectives d'un nouveau rapport aux Autres ?

Des maisons de la culture locales, aux stages internationaux, en passant par les milieux communautaires, l'organisation d'événement, la gestion de projet, les relations publiques, l'éducation populaire, la création artistique ou la recherche-action les animateurs socio-culturels doivent naviguer et construire dans des contextes qui sont en quelques sortes des terrains de conflits de valeurs, de classe, de religion, d'ethnicité. Plus qu'une ouverture à l'autre, l'intervention dans les contextes interculturels doit relever de compétences qui émergent d'une série d'expérience et d'une longue réflexion sur ce travail et les transformations en cours dans les milieux d'interventions.

AuteurEs, animateurEs et intervenantEs sont tous et toutes en recherche dans le champ encore neuf et ouvert de l'animation en contexte interculturel où les questions sont parfois plus nombreuses que les réponses.

Nous vous invitons donc à prendre connaissance des articles regroupés dans ce numéro.

[1] Jean-Marc Fontan et Anouk Bélanger sont professeurs au département de sociologie de l'UQÀM. Carmen Fontaine est agente de développement au Services aux collectivités de l'UQÀM. Pierre-Léonard Harvey est professeur au département de communication sociale et publique de l'UQÀM et directeur des programmes d'ARC.

Articles

Quelques idées autour de la communication interculturelle

par Nicole Carignan

Professeure au Département d'éducation et formation spécialisées, UQAM

À chaque année, les activités des Journées de la culture viennent nous rappeler ce que représente la culture dans nos vies. Au fait, que signifie le terme « culture » ? Est-ce l'art de cultiver la terre ? Est-ce la méthode consistant à faire croître des micro-organismes ? Est-ce l'ensemble des connaissances acquises qui permettent de développer le sens critique, le goût et le jugement ? Est-ce le développement de certaines facultés de l'esprit par des exercices intellectuels ? L'ensemble des aspects intellectuels d'une civilisation ? Des activités associées aux différentes formes d'art ou à l'artisanat ? Est-ce associé aux manières de vivre, de croire, de parler, de communiquer, de se vêtir, de se nourrir, de penser, de prier, de s'organiser et de communiquer marquant des différences et des ressemblances entre les groupes ? D'entrée de jeu, ces questions vont servir de trame de fond et soutenir notre réflexion.

Ce texte est divisé en trois parties. Il propose quelques idées sur la culture, la communication interculturelle et le « vivre ensemble ». Dans la première partie, nous examinons plusieurs dimensions et visions de la culture. Le Québec, comme bien des sociétés dans le monde, se distingue par la diversité culturelle de sa population. Au-delà de la manière dont est définie « LA » culture, le débat sur les perceptions de la culture de « l'autre » reste incontournable. Dans la deuxième partie du texte, nous passons en revue différents courants associés à la communication multi- et interculturelle. Enfin, nous examinons comment une meilleure compréhension de la culture arrimée aux dimensions à la fois multiculturelles et interculturelles peut transformer notre rapport au monde et favoriser l'apprentissage d'un savoir « vivre ensemble ».

1. LES DIMENSIONS DE LA CULTURE

Le terme « culture » est multivoque. Dans cette partie, une série de questions nous invite à considérer la transformation des représentations sociales de la culture, d'une part et, d'autre part, les visions de la culture Ainsi, les représentations que l'on se fait de la culture seraient une sorte de filtre (Jodelet, 1993) à travers lequel on voit, comprend et évalue le monde qui nous entoure. Les représentations sociales jouent le rôle de mode d'emploi qui permet de moduler l'action en passant du mode des représentations partagé par les autres membres du groupe à celui de l'action. D'autre part, nous proposons les trois visions de la culture telles que décrites par Robert et Tondreau (1997).

Transformation des représentations sociales de la culture.

Est-ce que le terme « culture » écrit en lettres minuscules, et le terme « CULTURE », écrit en lettres majuscules, veulent dire la même chose ? Est-ce que la manière d'orthographier le terme « culture » peut être attribuée aux mêmes unités de sens ou au même concept ? Au-delà de la définition, est-ce que le terme culture peut référer à d'autres conceptions ? Est-ce un lieu ? Un espace ? Un milieu à partager ? Une spécificité ou une identité à préserver ? Une caractéristique singulière ? Un héritage ? Un univers symbolique ? Une spécialité ? Une trace historique ? Une mémoire ? Un patrimoine ? Un horizon ? Une frontière à protéger ? Une fierté ? Un loisir ? Un luxe ? Une supériorité à valoriser ? La culture est-elle associée à l'idée de reproduction ou à celle de production ? Une idée d'universalité (culture de l'Un) ou de multiplicité (culture du Multiple) (Hannoun, 1987) ? Quand on parle de culture, de quelle culture parle-t-on ? Parle-t-on de(s) culture(s) au singulier ou au pluriel ? De quelle manière en parle-t-on ? Quels sont les critères évoqués pour marquer la ressemblance ou la différence entre « ma » culture et « ta » culture ? Ou encore entre « notre » culture et « votre » culture ? Est-ce que les choix proposés sont neutres : qu'est-ce qui est valorisé ? Qu'est-ce qui est occulté ?

Ces questions nous invitent à « revisiter » les systèmes de pensée à l'intérieur desquelles les cultures se sont construites dans le passé et continuent de se construire. Force est de constater que réfléchir sur la culture n'est pas une préoccupation nouvelle. En effet, Lê Thành Khôi (1992, 1981) soutient que le regard porté sur la culture doit être pris en considération. Il signale également que les repères culturels, conceptuels et théoriques les plus évoqués viennent rarement de penseurs originaires des pays en développement. Pourtant, Lê Thành Khôi (1992, 1981) attire notre attention sur le fait que les approches non-occidentales notamment africaines, asiatiques, arabes ou islamiques issues de traditions fort anciennes sont aussi élaborées que celles des pays occidentaux. À titre d'exemple, il rappelle que la langue arabe fut pour toute l'aire musulmane la langue des savants (médecins, géographes, mathématiciens) mais aussi des philosophes, des juristes et des poètes.

Le mot « culture » est associé au progrès universel et à l'idée de l'éducation lettrée dans la France du XVIII^{e} siècle. Dans son Encyclopédie, Diderot (1713-1784) définit la culture comme l'accès de l'individu à la civilisation. Dans le pays voisin, l'Allemand Herder (1774) propose le concept de « génie national » pour identifier une culture singulière en réaction au

rationalisme et au classicisme. Un siècle plus tard, le juriste et anthropologue britannique Tylor (1871) propose une définition de la culture reconnue aujourd'hui comme fondatrice. Pour lui, la culture, synonyme de civilisation, « est cet ensemble complexe qui comprend les connaissances, les croyances, l'art, le droit, la morale, les coutumes, et toutes les autres aptitudes et habitudes qu'acquiert l'homme en tant que membre d'une société » (Rocher, 1969, p. 84).

Au début du XXe siècle, Durkheim aborde l'idée de culture non pas en considérant ses éléments comme des marqueurs individuels mais en insistant sur leur rapport aux faits sociaux. À l'instar de Durkheim, Mauss aborde la culture comme un fait social et évoque « l'enracinement social des représentations et des pratiques culturelles » (Cuche, 1997, p. 24). Ces recherches marquent l'évolution de « l'articulation des représentations culturelles et des organisations sociales » (Journet, 1998, p. 10). Au milieu du XXe siècle, les anthropologues Kroeber et Kluckhohn (1952) répertorient 164 définitions de la culture qu'ils classent en cinq rubriques : les états mentaux, les types de comportements, les savoir-faire et les produits de leur application, ainsi que les modes d'organisation collectifs (Camilleri et Cohen-Emerique, 1989).

Dissociant l'étude des cultures de celles des races, Boas propose de partager le monde en aires culturelles tandis que Linton défend une approche « psychologisante » du culturalisme. La transformation du concept de culture continue à se développer : la fonctionnalité culturelle de Malinowski, la diversité culturelle de Becker, le structuralisme culturel de Lévi-Strauss, l'écologie culturelle de Stewart et le constructivisme culturel associé à l'idée de contact et de transformation (Cuche, 1997).

Trois visions de la culture

Robert et Tondreau (1997) proposent les visions de la culture fonctionnaliste, conflictualiste et utilitaire. Pour les tenants de la vision **fonctionnaliste**, la société est un système unitaire où les individus partagent une culture, des valeurs, des institutions, des rôles et des statuts. La culture qui est un « ensemble plus ou moins lié de significations acquises », est constituée de « significations les plus persistantes et les plus partagées » à l'intérieur d'un groupe. Elle est aussi un construit qui engendre « des attitudes, des représentations et des comportements communs valorisés » (Camilleri et Cohen-Emerique, 1989, p. 27).

Pour les fonctionnalistes, la manière d'être des humains (culture anthropologique) et la culture promotionnelle (culture cultivée) se rapproche des valeurs universelles dominantes. Respectivement, la culture anthropologique réfère à la culture d'origine soit aux manières de penser, de croire, de se loger, de se vêtir, etc. tandis que la culture promotionnelle est l'ensemble des connaissances acquises dans différents domaines. Autrement dit, la culture anthropologique réfère à la culture première vue comme le reflet du monde que l'on porte en nous et qui a laissé son empreinte tandis que la seconde représente le monde duquel on prend une distance, qui nous donne un horizon. Bien que différentes, les caractéristiques de la culture seconde telle que Dumont (1997) la définit et la culture promotionnelle de Camilleri et Cohen-Emerique (1989) s'entrecroisent. Elles réfèrent toutes deux à l'expression du génie humain à travers les civilisations par la production intellectuelle et créatrice.

Les fonctionnalistes défendent l'idée que « la société est un système unitaire où les individus partagent en commun une culture, des valeurs, des institutions, des rôles et des statuts… [dans un tel contexte] …l'accent est mis sur le consensus… comme forme d'explication des réalités sociales » (Robert et Tondreau, 1997, p. 297). Ainsi, bien que l'école crée une distance entre les savoirs scolaires fondés sur la culture universelle et les activités sociales, la culture qui y est valorisée se prétend universalisante et socioculturellement neutre. « L'école aurait une visée fondamentale d'intégration à une culture commune partagée par le plus grand nombre (Robert et Tondreau, 1997, p. 298). Contrairement aux fonctionnalistes qui proposent une vision unifiée de la culture, les **conflictualistes** opposent les classes sociales aisées aux classes sociales modestes. Conséquemment, pour eux, la culture n'est pas un patrimoine partagé, mais plutôt la matérialisation d'un modèle culturel dominant, « porteur de hiérarchisation, de discrimination et d'exclusion » (Robert et Tondreau, 1997, p. 298). Pour les conflictualistes, la société ne repose pas sur un système unitaire où les individus partagent en commun une culture universelle promue par une école pour tous. Sous les apparences d'une culture commune à partager, « la grande culture scolaire n'est qu'une construction légitimant une perspective culturelle particulière, soit celle de la classe dominante (Dubet et Martucelli, cité par Robert & Tondreau, 1997, p. 298).

Par leur vision critique, les conflictualistes n'hésitent pas à dénoncer que la culture scolaire n'est pas inclusive. De fait, « la culture de la classe dominante trouve sa meilleure expression dans la recherche de l'excellence qui est la forme que prend la culture de la classe dominante quand elle se traduit en culture scolaire » (Robert et Tondreau, 1997, p. 298). Cette idée évoquée par Bourdieu et Passeron dès 1970 a eu le grand mérite de démontrer contre l'idéologie régnante que loin d'être un instrument d'ascension sociale et de démocratisation, l'école contribue à la reproduction des rapports établis entre les classes sociales, en reproduisant la structure de la distribution du capital culturel entre les classes sociales, d'où les effets d'un "arbitrage culturel".

Au lieu d'être un lieu d'intégration, l'école serait un lieu où « se réalise, par le biais de la sanction du

succès scolaire, la conversion d'une égalité sociale en réussite personnelle. [En fait,] … les dons individuels ne sont qu'un mérite de classe » (Dubet et Martucelli, cité par Robert et Tondreau, 1997, p. 298). Les enseignants ne semblent pas conscients de l'arbitraire socioculturel qu'ils véhiculent malgré eux, parfois en valorisant les valeurs des classes dominantes, parfois en dévalorisant les valeurs des groupes minorisés et marginalisés. Entre les positions extrêmes des tenants de la culture fonctionnaliste qui réfère aux significations partagées par le groupe et celles des tenants de la culture éclatée qui réfère aux rapports de force et de pouvoir inégaux, les utilitaristes insistent sur la matérialisation ou l'opérationnalisation des actions stratégiques liées aux intérêts de classe sociale.

Plusieurs auteurs défendent l'idée que les seuls éléments culturels communs sont peut-être ceux qui sont les plus superficiels. Dans ce contexte, les **utilitaristes** évoquent que les valeurs sociétales et culturelles ne sont pas des absolus ni des finalités mais plutôt des ressources utilisables de manière stratégique. Par exemple, vue sous l'angle « outillitaire », Bruner (2000) définit la culture comme une sorte de « boîte à outils » à l'intérieur de laquelle l'humain trouve tous les outils dont il a besoin pour communiquer, pour vivre, pour s'intégrer à la vie en société. En résumé, la cohésion sociale ne reposerait pas sur les valeurs communes à partager des fonctionnalistes, ni sur les conflits idéologiques des conflictualistes, mais avant tout sur les intérêts. Ces propos nous rapprochent des modèles d'écoles marchande et industrielle de Berthelot (1994) pour qui, l'école industrielle « s'affiche comme instrumentale, comme simple productrice de compétences que l'individu cherche à accumuler en vue de les faire fructifier » (p. 122). D'autre part, l'idéologie néo-libérale qui a permis au modèle d'école marchande de se développer accorde une autonomie accrue au personnel des écoles et permet une concurrence fondée sur le choix et les exigences des parents vus comme des clients et des consommateurs.

En contexte scolaire, la vision utilitariste promeut des valeurs fondées sur « des ressources utilisables de manière stratégique pour l'action » (Robert et Tondreau, 1997, p. 299). Dans cet univers, l'école et ses acteurs doivent répondre aux impératifs de l'économie de marché livrée à la concurrence. La norme s'arrime à une logique de l'utilitaire. On peut se demander où est passé le grand idéal d'une culture commune et unificatrice à construire dans un grand projet de démocratisation de l'éducation et de réduction des inégalités socioculturelles et socioéconomiques. Les réflexions récentes autour de l'ethnicité et de l'altérité ont consisté « à rompre avec [les] définitions substantialistes des groupes ethniques, et à poser qu'une identité collective n'est jamais réductible à la possession d'un héritage culturel … [puisqu'une identité collective] se construit comme un système d'écart et de différences par rapport à des "autres" significatifs dans un contexte historique et social déterminé » (Poutignat et Streiff-Fenart, 1995, cité par Robert et Tondreau, 1997, p. 301).

Nous sommes bien dans l'univers de la fragmentation de l'identité qui réfère plus à l'univers individualisé qu'à un prétendu univers culturel « collectivisant » à partager. Bien sûr, on ne peut nier la reconnaissance de certains liens d'affinité, de certaines pages d'une histoire, d'une religion et d'une langue communes. Cependant, la diversité matérialisée par les écarts et les différences entre les membres d'un même groupe est un fait incontestable. Insistant davantage sur les liens créés, Lê Thành Khôi (1992) voit la culture « comme l'ensemble des créations matérielles et non matérielles d'un groupe humain dans ses relations avec la nature et avec d'autres groupes, créations qui ont pour lui – ou pour la majorité de ses membres – un sens propre, dérivé de l'histoire passée ou en train de se faire, et qui n'est pas partagé par d'autres groupes » (p. 49).

2. LA COMMUNICATION MULTI- ET INTERCULTURELLE

En plus de faire l'analyse des dimensions de la culture, les caractéristiques de l'ethnocentrisme et l'appréciation de la diversité ethnoculturelle sont nécessaires pour comprendre les enjeux reliés à la communication multi- et interculturelle.

De portée quasi universelle, **l'ethnocentrisme** est la centration sur ses propres valeurs. Les caractéristiques de l'ethnocentrisme réfèrent à la manière de voir le monde à travers ses propres filtres et ses propres représentations sociales (Berthelot, 1990; McAndrew, 1986). La personne ethnocentrique présume que « sa » manière de décoder est la meilleure manière. À titre d'exemple, l'Occident considère que les valeurs promues par le siècle des lumières sont universelles et normatives. Preiswerk et Perrot (1975) identifient les biais ethnocentriques à la manière de situer les valeurs de son propre groupe comme un standard. Conséquemment, comparé à son propre groupe, les « autres » groupes sont moins développés, moins civilisés, plus barbares, plus primitifs, infériorisés, marginalisés, etc. Ils sont perçus comme étant incapables de relever les défis posés par la modernité. L'ethnocentrisme est représenté par la dyade « Nous et les Autres » : la manière dont « Nous » regardons la différence de « l'Autre ». Découlant de l'ethnocentrisme, l'eurocentrisme de Banks (1998) est défini comme la perspective coloniale à partir de laquelle les valeurs européennes sont vues comme une histoire, une culture et un héritage universels. Nous n'avons qu'à penser à la manière dont la civilisation arabo-musulmane est considérée depuis le 11 septembre 2001.

Selon Sleeter et Grant (1994), l'appréciation de la **diversité** passe par la reconnaissance de la différence

relativement à la culture, à la langue, à la religion, aux traditions, au sexe, aux déficiences physiques ou intellectuelles, aux rôles sociaux non traditionels, aux attitudes, aux croyances, aux valeurs, aux comportements et à la race. Selon Taguieff (1997), Exama (2005) et Moussa (2003) cité par Carignan (2005).

biological or essentialist racism denies to all human beings the possibility of sharing the same humanity. Consequently, the difference becomes a stigmatization or a symbolic exclusion that allows a group of people to consider itself as superior by looking down at another group and setting up negative stereotypes. As a result, racism is based on a hierarchy of physical differences. In fact, racism is not only a network of attitudes, beliefs, and convictions; it also refers to behaviors, practices, and actions. Racism is a social construction (p. 4-5).

La reconnaissance de la diversité implique la compréhension des mécanismes du racisme qui peut être compris comme un mode de fonctionnement ou un système fondé sur des inégalités raciales, ethniques, religieuses ou culturelles (certains humains valent plus que d'autres), des préjugés (le fait de juger avant de connaître), des stéréotypes (catégories prédéterminées) et de la discrimination (processus de distinction et de séparation des groupes). Pour apprendre à communiquer, il faut être capable de comprendre la manière d'établir la communication multi- et interculturelle. La **communication multiculturelle reconnaît la différence tandis que la communication interculturelle valorise la prise en compte des ressemblances, de l'échange, de la réciprocité et de la solidarité.** Appliquée à l'enseignement et à l'apprentissage, la communication multi- et interculturelle vise à développer le potentiel intellectuel, social, culturel et personnel de *tous* les interlocuteurs, sans exception. Cette approche vise particulièrement à combattre les préjugés, la discrimination et le racisme (Bennett, 1999). Inspirée par Hoffman (1996) et McLaren (1995), nous proposons les approches traditionnelle, libérale et radicale.

Pour l'**approche traditionnelle,** la culture est figée, essentialiste et prédéterminée. Elle assume que l'universalité est la manifestation de l'ethnocentrisme occidental et que l'assimilation de « l'autre », du « différent » est souhaitable (Hannoun, 1987). En fait, la conséquence est la perpétuation de l'hégémonie du groupe dominant sur le(s) groupe(s) dominé(s) et la marginalisation des groupes désavantagés ou ségrégés. La vision traditionnelle valorise la reproduction des valeurs dominantes qui se prétendent universelles (Bourdieu et Passeron, 1970) sans re-questionner les mécanismes de discrimination, de racisme ou de biais ethnocentriques. Pour les traditionnalistes, « le monde est comme il est ».

L'**approche libérale** promeut le pluralisme culturel. En constatant le dynamisme et la flexibilité de la culture, les libéraux multiculturels sont interpellés par la construction sociale du rapport hiérarchique supériorité/infériorité, de la discrimination et de l'exclusion basée sur les différences soit physiques ou ethniques et la présence des biais ethnocentriques (Preiswerk et Perrot, 1975). Conséquemment, ils apprécient la diversité en considérant à la fois les différences et les ressemblances et en évitant de folkloriser les cultures (Banks, 1998). Ils croient que le groupe dominant a la responsabilité de la mission civilisatrice. Pour les libéraux, « le monde pourrait être différent et plus juste ».

L'**approche radicale** rejette les valeurs capitalistes de la consommation de masse aveugle et du pouvoir hégémonique en jugeant sévèrement la position dominatrice de l'Occident. La visée de cette approche est l'élimination de l'oppression d'un groupe par un autre. Les partisans de cette position proposent un mode de fonctionnement qui valorise les prises de décisions démocratiques. Leurs perspectives de reconstruction sociale visent l'équité et l'accessibilité aux ressources pour tous. Ils dénoncent les injustices et l'oppression tout en favorisant la communication, les relations, l'interaction et l'interdépendance quand deux cultures entrent en contact. Pour les radicaux, « le monde doit changer ».

Tandis que l'appréciation de la diversité et la reconnaissance de la différence renvoie à la communication multiculturelle, la communication interculturelle propose un idéal d'interaction, d'échange et d'interdépendance (Lal, 2004; Ouellet, 1991; Hannoun, 1987). Autrement dit, la communication multiculturelle valorise **quantitativement** une meilleure connaissance de la variété des cultures tandis que la communication interculturelle fait valoir **qualitativement** les relations et l'esprit de solidarité entre les porteurs de cultures. En d'autres termes, la communication qui n'est que multiculturelle peut mener à la formation de ghettos et ultimement conduire à la ségrégation. Parallèlement, la communication qui n'est qu'interculturelle peut tendre à gommer l'apport des différences. Il appert incontournable de considérer à la fois la communication multiculturelle qui rend compte de la richesse des choix possibles et la communication interculturelle qui permet la mise en commun de ces potentialités et de ces zones de partage.

3. VIVRE ENSEMBLE ET TRANSFORMATION SOCIALE

Ainsi, une culture impose un ordre et un sens aux expériences qui permet d'apprendre les comportements permis et ceux qui sont interdits. Elle détermine une manière d'apprendre, d'agir, de réagir et d'interagir aux autres. En fait, c'est à coup de culture que l'on apprend une nature ou une manière dite naturelle d'agir et de réagir. D'autres parlent de l'acquisition d'une seconde nature. Ce qui semble alors naturel ou « instinctif » apparaît comme le résultat d'une élaboration sociale cristallisée dans la culture. Cette culture, qui est du social incorporé, se forge à

coup de contenus perçus comme automatiques, habituels ou conventionnels (Allport, 1979).

Vue comme le produit d'une série d'interactions, la culture est une construction sociale en constante transformation. En effet, les cultures résultent, les unes par rapport aux autres, d'une interdépendance et d'une continuité puisque l'on ne peut reconstituer une culture sans évaluer l'histoire de ses relations avec les cultures environnantes. Serait-il possible de comprendre la culture en termes de composantes individualisées mises en interrelation avec les dimensions partagées ou non avec son groupe d'origine mais aussi avec celles de l'hors-groupe marquant ainsi à la fois leur interdépendance, la continuité aussi bien que les ruptures ?

Afin de rendre compte des dimensions puisées à la fois chez les fonctionnalistes, les conflictualistes et les utilitaristes, nous proposons une approche pluraliste qui rechercherait la conciliation d'aspects apparemment inconciliables : la reconnaissance de similitudes et de différences, de valeurs de l'en-groupe et de l'hors-groupe, d'éléments concrets et abstraits, de manifestations produites et reproduites ainsi que de maintien des frontières et d'ouverture à l'autre. Les dimensions culturelles rendraient compte de savoirs, de valeurs, de croyances, de symboles, de rites, de significations, d'attitudes, de comportements, de manifestations, de modèles de pensée et de réalisations qui peuvent se manifester sous la forme d'interactions.

De plus, les éléments de la culture transmise aux porteurs de culture permettent de comprendre, voire de maîtriser son environnement et d'élaborer des connaissances pratiques conduisant à l'action. Par exemple, la culture, qui est transmise par la tradition, l'éducation et la communication sociale serait vue comme un continuum d'éléments aux dimensions complexes qui se présentent sous la forme d'interactions individuelles et (ou) collectives assurées par la structuration régularisée à partir de critères permettant d'inclure ou d'exclure, de classifier, de hiérarchiser, de catégoriser, de partager ou non et ce, au moyen de jugements de valeurs inscrits dans le temps et dans l'espace.

Plusieurs auteurs suggèrent de passer de la centration sur « nos » références socioculturelles à la décentration afin d'apprendre à comprendre ou à saisir une sphère ethnoculturelle particulière. En d'autres mots, pendant que le qualificatif multiculturel met l'accent sur l'adaptation à la différence, l'interculturel met l'emphase sur la réciprocité. L'interculturel fait valoir tant la reconnaissance des réalisations humaines issues de différentes civilisations (dimension temporelle) que les interactions à l'intérieur et à l'extérieur des groupes plus homogènes (dimension spatiale) (Ollivier, 1988).

Enfin, peut-on se demander en quoi les définitions de la culture et les approches en communication multi- et interculturelles peuvent éclairer la pratique du métier de l'animation culturelle et des besoins formatifs liés à la prise en compte de la dimension interculturelle dans la formation au métier ? Cette réflexion nous permet de considérer trois points essentiels dans la pratique du métier.

- la quête identitaire incessante relativement à « notre » définition de ce que l'on entend par « notre » culture et notre compréhension de celle de « l'autre » : rapport à l'histoire, au politique, à l'économique, au social, au culturel;
- le respect mutuel et la réciprocité;
- l'établissement de la communication qui vise à contribuer au « vivre ensemble ».

Conséquemment, toutes pratiques novatrices en matière d'intervention interculturelle ne peuvent faire l'économie du désir d'apprendre à se connaître soi-même et à connaître l'autre; de se reconnaître mutuellement; et d'apprendre à vivre et à construire une société inclusive. Un rappel de quelques pratiques novatrices peut prendre la forme suivante : « revisiter » ses visions du monde, miser sur l'éducation, participer à des activités communes, apprendre à se connaître plutôt qu'à se juger, développer des mécanismes de justice sociale durable, débusquer les traces de racisme et de discrimination, favoriser toute participation citoyenne, reconnaître le potentiel et les forces vives des acteurs sociaux.

Les défis les plus importants à relever tant dans la formation au métier que dans l'exercice du métier eu égard à l'interculturalité, c'est de ne pas avoir peur de requestionner les savoirs, les savoir faire et les savoir être, de fouler des sentiers nouveaux et de travailler à l'édification de la justice sociale. Une telle manière de voir contribue à développer moins de réactions négatives et agressives à l'égard de l'étranger et à s'ouvrir à l'altérité en acceptant la différence de l'Autre (Banks, 1998), en assumant son rapport à l'Autre et en reconnaissant les enjeux du brassage des cultures. C'est ainsi que Taylor (1994) nous parle d'une « multiplicité de profondeurs », de « multi-dimensionnalités » tandis que pour Wieviorka et Dubet (1996) la compréhension de la culture est issue d'expériences de « décentration » et de « fragmentation ».

Ces quelques idées autour de la communication suggère la nécessité d'apprendre à devenir des communicateurs multi- et interculturellement compétents. Comment peut-on arriver à apprendre à vivre et à travailler ensemble, à apprendre à requestionner la manière dont nous appréhendons le monde, à apprendre à revisiter nos conceptions du monde et notre rapport au monde, à apprendre à déconstruire les mécanismes de discrimination et d'exclusion et à promouvoir l'égalité et l'équité. Si l'on veut apprendre à se comprendre, il faut peut-être commencer à apprendre à communiquer.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Allport, G. (1979). *The nature of prejudice*. Reading, Massachusetts. Reading : Addison-Wesley Pub. Co.

Banks, J. A. (1998). *An Introduction to Multicultural Education*. Boston : Allyn and Bacon, 2nd ed.

Bennett, C. I. (1999). *Comprehensive Multicultural Education : Theory and Practice*, Allyn and Bacon, Boston, 4th ed.

Berthelot, J. (1994). *Une école de son temps : un horizon démocratique pour l'école et le collège*. Québec : CEQ, Éditions Saint-Martin.

Berthelot, J. (1990). *Apprendre à vivre ensemble : Immigration, Société et éducation*. Québec : CEQ, Éditions Saint-Martin.

Bourdieu, P. et Passeron, J.-C. (1970). *La reproduction*. Paris : Édition de Minuit.

Bruner, J. S. (2000). *Culture et modes de pensée : L'esprit humain dans ses œuvres*. Paris :Retz.

Camilleri, C. et Cohen-Emerique, M. (1989). *Chocs des Cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*. Paris : L'Harmattan.

Carignan, N., M. Sanders & R.G. Pourdavood, *Racism and Ethnocentrism : Social Representations of Preservice Teachers in the Context of Multi/Intercultural Education*, International Journal of Qualitative Methods, 4(3), Article 1.
Page consultée le 15 octobre 2005, du site : http

Cuche, D. (1997). Nouveaux regards sur la culture : L'évolution d'une notion en anthropologie, *Sciences humaines*, (77), 20-27

Dumont, F. (1997). *Récit d'une immigration*. Boréal.

Exama, A. (2005). *Jusqu'où va la différence ? La hiérarchie des races, l'erreur de Socrate*. CITY : Les Éditions de la Francophonie

Hannoun, H. (1987). *Les ghettos de l'école : pour une éducation interculturelle*. Paris : Édition ESF.

Hoffman, D. F. (1996). Culture and self in multicultural education : Reflections on discourse, text, and practice. *American Educational Research Journal*, *3 (3),* 545-569.

Jodelet, D. (1993). Les représentations sociales : regard sur la connaissance ordinaire, *Sciences humaines,* (27), 22-24.

Journet, N. (1998). L'un et le multiple, *Sciences humaines*, Hors-série (23), 6-12.

Kroeber, A. L. et Kluckhohn, C. (1952). *Culture, a critical review of concepts and definitions*. New York : Vintage Books/Random House.

LaL, S. (2004). 1930's multiculturalism : RachelDavis DuBois and the Bureau for Intercultural Education. *Radical Teacher : a Socialist, Feminist and Anti-Racist Journal of the Theory and Practice of Teaching*. *69*, 18-22.

Lê Thành Khôi (1992). *Culture, créativité et développement*. Paris : Espaces interculturels, L'Harmattan.

Lê Thành Khôi (1981). *L'éducation comparée.* Paris : Collection A Collins, Seuil.

McAndrew, M. (1986). *Études sur l'ethnocentrisme dans les manuels scolaires de langue française au Québec.* Rapport de Recherche, Montréal : Les Publications de la Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal.

McLaren, P. (1995). *Critical pedagogy and predatory culture : Oppositional politics in a postmodern age.* New York : Routledge.

Moussa, S. (2003). *L'idée de ''race'' dans les sciences humaines et la littérature (XVIIIe et XIXe siècles)* : Histoire des sciences humaines. Paris : L'Harmattan.

Ollivier, É. (1988) Stratégies paradoxales des migrants et dimensions paradoxales de l'éducation interculturelle. In F. Ouellet (Ed.), *Pluralisme et école : Jalons pour une approche critique de la formation interculturelle des éducateurs*

Ouellet, F. (1991). *L'éducation interculturelle : Essai sur le contenu de la formation des maîtres.* Paris : Éditions L'Harmattan.

Preiswerk, R. et Perrot, D. (1975). *Ethnocentrisme et histoire : l'Afrique, l'Amérique indienne, et l'Asie dans les manuels occidentaux*. Paris : Anthropos.

Robert, M. et Tondreau, J. (1997). *L'école québécoise : Débats, enjeux et pratiques sociales*. Québec : Les Éditions CEC Inc.

Rocher, G. (1969). *Introduction à la sociologie générale. Tome 1 : L'action sociale*. Lasalle : HMH Hurtubise

Sleeter, C. E., & Grant, C. A. (1994). *Making choices for multicultural education : Five approaches to race, class, and gender*. New York : Macmillan.

Taguieff, P.-A. (1997). Vers un modèle d'intelligibilité. In *Le racisme*, Paris : Flammarion, pp. 57-71.

Taylor, C. (1994). *Multiculturalisme : différence et démocratie*. Paris : Collection Champs, Flammarion.

Wieviorka, M. et Dubet, F. (1996). Une société fragmentée ? : le multiculturalisme en débat. Paris : La Découverte.

De la citoyenneté à l'interculturalisme : glossaire de concepts clés,

par Richard Allaire et Ndeye Sine[1]

Ce texte présente un ensemble de concepts repères pour situer la notion d'interculturalité.[2] Les termes abordés sont les suivants : citoyenneté, participation, intégration, insertion, assimilation, multiculturalisme, interculturalisme. Le choix des termes définis rend compte de trois considérations.

La première est liée au cadre sociétal actuel : le statut de citoyen et de citoyenne exige une participation accrue des individus aux affaires de la Cité.

La deuxième rend compte de deux processus facilitant cette participation : l'intégration aux activités de la Cité et l'insertion dans des processus sociaux et économiques.

La troisième considération aborde la question du cadre politique liant le citoyen et la citoyenne à l'État. Trois stratégies relationnelles sont ainsi décrites :

- l'assimilation témoigne d'une fermeture par rapport au relativisme culturel et affirme la primauté d'une culture dominante sur des sous-cultures ;
- le multiculturalisme rend compte d'une ouverture face à la co-habitation culturelle au sein d'un espace national ;
- l'interculturalisme permet un dépassement du multiculturalisme en établissant l'importance d'un dialogue culturel pour assurer une co-construction du sens donné aux notions de citoyenneté et de participation.

CITOYENNETÉ

La citoyenneté est d'abord un statut juridique conférant des droits égaux (civils et politiques, sociaux, économiques) et des obligations égales pour tous dans une communauté politique donnée avec la participation au pouvoir, à la décision et au contrôle (Weinstock, 2000). Elle est aussi un ensemble de qualités morales, de devoirs civiques considérés comme nécessaires à la bonne marche de la cité.

Aujourd'hui, la citoyenneté se définit de manière plus large comme un ensemble de rôles sociaux spécifiques où la personne a la possibilité de participer à des groupes qui défendent ses intérêts, ses idées comme les associations écologiques, associations de consommateurs, de défense des droits de la personne, associations de quartier, etc. Donc, être citoyen, c'est assumer des droits et des responsabilités ; c'est participer aux affaires de la cité en s'informant, en informant, en travaillant, en consommant, en produisant. En conséquence, la citoyenneté c'est intégrer un certain nombre de valeurs éthiques requises pour la vie en commun, d'effectuer et d'agir avec la conscience d'appartenir à un corps social organisé.

Le concept de citoyenneté est ainsi à la fois descriptif et normatif. La citoyenneté comporte trois dimensions qui sont : le statut juridique, les pratiques participatives et le principe identitaire. En effet, *« la citoyenneté, tout au moins en sociologie, sort des limites de l'égalité politique et juridique des individus. Elle a également un rapport avec les formes de participation et d'identité qui marquent l'insertion des individus dans la société, insertion qui outrepasse les bornes de la communauté politique »* (Hamel, 2000 :66). La citoyenneté est aussi une construction permanente, car sa nature se moule aux transformations des sociétés citoyennes.

PARTICIPATION

Trois conceptions de la participation ressortent de la littérature.

Il y a une vision instrumentaliste qui circonscrit la participation essentiellement à un outil efficace pour compenser les dysfonctionnements du marché. Elle est perçue comme le moyen d'acheminer des demandes individuelles (CAD, 1996).

À l'opposé, on considère la participation « *comme un processus politique* qui permet l'expression des besoins et des intérêts de toutes les couches de la population et qui peut mener à une transformation réelle des rapports de pouvoir dans une communauté » (Kazi Aoul, 2002 :10).

Entre ces deux extrêmes, il y a une vision médiane qui limiterait l'acte de participer au fait de contribuer en temps ou en énergie à un projet.

La participation requise dans les processus de gouvernance locale des organisations communautaires n'est ni utilitaire, ni passive. Elle requiert l'implication active et volontaire des populations dans la définition des objectifs des programmes d'intervention, dans ses orientations stratégiques et dans la mise en œuvre et son suivies. Il s'agit d'une réelle implication des populations.

---

[1] Les auteurs sont étudiants au doctorat du département de sociologie de l'UQAM

[2] Ce texte est extrait d'un rapport produit par les co-auteurs dans le cadre d'une recherche sur le multiculturalisme et la démocratie locale dans l'arrondissement Parc-extension/Villeray/Saint-Michel de la ville de Montréal (Allaire et Sine, 2006). Notons les contributions de Chartrand et Ndiaye (2005) pour les sections sur le multiculturalisme canadien et le multiculturalisme québécois et de Fontan, Rofriguez, Schendel sur le concept d'insertion.

INTÉGRATION

En partant d'une conception sociologique de l'intégration sociale décrite par Durkheim[1], l'individu est inséré, dans un premier temps, dans un réseau de relations sociales (famille, amis), et dans un deuxième temps, la société intègre l'individu. L'intégration de l'individu repose sur la régulation sociale ou la socialisation. Un individu est intégré lorsqu'il acquiert des normes et des valeurs. Pour Durkheim, l'intégration sociale est le processus par lequel l'individu participe à la vie sociale. Mais dans le cadre de l'immigration, il est important de prendre en considération les quatre impératifs fonctionnels donnés par Parsons afin de mieux comprendre le fonctionnement et les ajustements de la société dans le cadre de changements de la composition sociale de sa population.

Durkheim nous présente deux éléments importants de l'intégration, mais il est important de comprendre comment la société fonctionne afin de se maintenir en équilibre au sein de profonds changements provenant d'un important afflux d'immigrants. Selon Parsons (Rocher, 1992), il est possible d'identifier quatre problèmes fondamentaux d'ajustement, qu'il nomme les impératifs fonctionnels, auxquels fait face tout système social. Ces impératifs sont en quelque sorte les régulateurs de la société par le règlement de problèmes permettant d'exister et de se maintenir.

- La fonction de *stabilité normative* qui est en quelque sorte l'assurance que les membres de la collectivité connaissent les valeurs;
- La fonction *d'intégration* qui assure la coordination nécessaire entre les parties du système, plus particulièrement la coordination et le fonctionnement du tout;
- La fonction de *poursuite des buts* qui cherche l'atteinte des objectifs du système et de ses parties;
- La fonction *d'adaptation* qui porte sur l'ensemble des moyens auxquels le système et ses membres doivent recourir dans la poursuite de leurs buts (Rocher, 1992).

Selon Parsons, « *l'intégration sociale renvoie à la façon dont les différentes composantes (ou sous systèmes) du système social vont contribuer au fonctionnement du système comme un tout. Pour lui, c'est essentiellement le « le système de normes légales et les organismes associés à son application, notamment les tribunaux et les professions juridiques » qui assurent cette intégration* » (Alpe et autres, 2005 :133).

Dans le cas de l'immigration, il est important de comprendre que l'intégration embrasse le large processus de la socialisation, l'acquisition et l'intégration des normes et valeurs dominantes (Alpe et al., 2005). Une socialisation comprise comme le « *le processus par lequel la personne humaine apprend et intériorise tout au cours de sa vie les éléments socioculturels de son milieu, les intègrent à la structure de sa personnalité sous l'expérience d'agents sociaux significatifs et par là s'adapte à l'environnement social où elle doit vivre* » (Alpe et al., 2005 :235).

Comme nous pouvons le constater, l'intégration est un concept large et complexe faisant appel à la construction de relations sociales, de liens sociaux multiples et complexes, aux capacités de s'adapter à une nouvelle réalité économique d'où l'importance d'insérer en emploi les nouveaux arrivants. Il est important de comprendre la distinction entre l'intégration économique et l'intégration en emploi des immigrants. L'intégration économique est un processus à long terme impliquant l'intégration de l'individu partant du lien social, « […] *c'est-à-dire des relations économiques, culturelles et politiques qu'entretiennent un individu avec les autres membres d'un groupe social (société, classe, groupes ethniques, etc.)* » (D'Agostino et autres, 2002 :372), tandis que l'intégration en emploi ou au marché du travail est une première phase d'intégration économique. En réalité, cette intégration à l'emploi est une première étape où le nouvel arrivant apprendra les us et coutumes ainsi que la culture du travail du pays d'accueil. L'intégration en emploi est donc la première forme d'intégration économique de l'individu.

Contrairement à l'assimilation, l'intégration doit se construire à double sens, c'est-à-dire que les immigrants doivent acquérir certains éléments de fonctionnement de la société d'accueil, comme celle-ci se doit d'apprendre de l'Autre afin que mutuellement, des ajustements se réalisent de part et d'autre. L'intégration se distingue de l'assimilation par le fait que l'individu prend part à la construction sociétale de façon pleine et entière sans qu'il se moule au modèle dominant. Des ajustements permettant que se vive un Nous où la majorité travaille dans un sens commun.

Maintenant que les principaux concepts utilisés sont définis, nous présenterons les cinq organismes communautaires que nous avons examinés sous la loupe des différents aspects de la participation citoyenne nous permettant de mieux connaître les particularités de chacun d'eux.

INSERTION

En ce sens, le nouvel arrivant peut vivre différentes formes d'assimilation par le biais de son travail pouvant aussi prendre la forme d'une insertion économique. Par contre, l'insertion doit être distinguée de l'assimilation, puisque l'insertion renvoie davantage à la capacité de s'inscrire au sein de la société par le biais des différentes sphères de la vie des individus. C'est-à-dire que l'insertion s'oppose à

[1] Durkheim nous présente la cohésion sociale dans son ouvrage sur le suicide (Durkheim, 1897) et celui sur La division du travail (Durkheim, 1893).

l'exclusion sociale et la disqualification sociale,[1] peu importe la catégorie de personnes ou de gens dont il est question. L'insertion renvoie davantage à un processus d'inscription au monde du travail, à la capacité de se loger et à la protection sociale qu'offre la société pour l'ensemble des individus occupant le territoire. En ce qui concerne les personnes immigrantes, l'insertion en emploi demeure un élément à surveiller en ce sens que l'insertion économique demeure un premier pas vers l'intégration du nouvel immigrant (Montes et Naciri, 1996). Il faut donc comprendre l'insertion économique par l'emploi comme la première avenue limitant l'exclusion sociale, mais tout aussi importante comme le premier pas vers une intégration des personnes immigrantes.

Insertion par l'économique[2]

L'insertion par l'économique désigne le processus par lequel un individu est amené à reconstruire une identité de travailleur. Un des modèles d'intervention privilégiés est l'entreprise d'insertion, qui place l'individu en situation de travail dans un environnement supervisé, encadré et adapté au faible niveau de compétences et aux difficultés personnelles et sociales des personnes accueillies.

Insertion sociale

Par insertion sociale, il est entendu le processus par lequel un individu — en situation d'isolement, de marginalisation et de décrochage — retisse des liens sociaux fondés sur le sens de sa valeur personnelle ainsi que sur le respect des autres et de l'environnement dans lequel il vit et dont il se sent responsable.

EXCLUSION

L'exclusion n'est pas tant un état qu'un processus, et l'intervention qu'elle appelle en est une, essentiellement, de reconstruction de la citoyenneté. Cette intervention doit intégrer un ensemble d'outils et d'approches, liées ou isolées, allant de la prévention du décrochage scolaire à des mesures d'affiliation sociale, en passant par l'insertion en emploi.

Exclusion économique

L'exclusion économique désigne un retrait forcé du marché du travail, chronique ou définitif, et ce, quelle que soit la situation personnelle, sociale et professionnelle de l'individu.

Exclusion sociale

L'exclusion sociale traduit la « mise au ban » d'un nombre toujours croissant de personnes dans notre société. Cette « mise au ban » prend diverses formes : isolement, absence de statut, itinérance, etc. Il existe un lien direct entre l'exclusion sociale et l'exclusion économique. Dans un premier cas, l'exclusion sociale est antérieure à toute expérience d'emploi — comme c'est le cas pour les jeunes — et elle représente alors un obstacle majeur à l'insertion; dans un second cas, l'exclusion économique, surtout si elle est prolongée, risque d'entraîner à plus ou moins brève échéance l'exclusion sociale.

Offre d'insertion

Par offre d'insertion, il est entendu l'ensemble des ressources, services, activités et programmes accessibles sur le territoire qui vont permettre à l'individu d'accomplir avec succès son parcours d'insertion.

Parcours d'insertion

Le parcours d'insertion est défini ici comme l'itinéraire particulier qu'un individu sans emploi peut suivre pour lui permettre d'accéder à un emploi et de le conserver. La mise en place d'un parcours d'insertion dans une communauté nécessite la coordination des activités et des services de formation et d'insertion pour faciliter le cheminement et l'accompagnement des personnes sans emploi.

ASSIMILATION

En partant de la définition la plus large possible qui nous est donné par le dictionnaire Le Petit Larousse (2004 :92), l'assimilation se comprend comme une « modification apportée à l'articulation d'un phénomène par les phénomènes environnants ». Dans un sens se rapportant davantage à nos préoccupations, en anthropologie culturelle l'assimilation « désigne le processus par lequel une culture intègre de manière durable et sans que ses caractéristiques essentielles s'en trouvent modifiées, des éléments empruntés à une autre culture. [...] Ce terme désigne enfin le processus par lequel les immigrés perdent progressivement leur spécificité culturelle et acquièrent la langue et le mode de vie du pays d'accueil. L'assimilation se distingue donc de l'intégration et de l'insertion » (Alpe et autres, 2005 :14). Sous cet angle, l'assimilation est un modèle d'uniformisation des cultures vers une culture uniformisée, unique. Un modèle culturel imposé par un ensemble de structures et d'institutions refusant de faire place à la différence, à la spécificité culturelle et d'une autre représentation de la réalité que celle de la majorité. L'assimilation fait davantage référence à l'idée où l'immigrant doit prendre le moule de la société d'accueil en se conformant à l'ensemble de ses règles et modes de fonctionnement, d'où l'habituelle stratégie de « mouler » les nouveaux arrivants afin qu'ils s'assimilent à la société d'accueil. L'assimilation

[1] L'exclusion sociale fait référence à ce que Castel (1995) identifie comme la désaffiliation sociale qui se rapporte au processus de fragilisation du lien social et à ce que Paugam (1996) nomme la disqualification sociale comme étant le traitement social de la pauvreté.

[2] Les éléments suivants sur l'insertion et l'exclusion sont extraits de Fontan, Rodriguez, Schendel (1999).

fait donc référence à la perte progressive de la spécificité culturelle par l'acquisition graduelle de la langue et du mode de vie du pays d'accueil (Alpe et autres, 2005). L'assimilation s'inscrit donc au sein d'un processus orchestré et soutenu par un ensemble d'institutions dont le cursus académique, le travail, les loisirs sont porteurs.

MULTICULTURALISME

Bref historique

Genèse du concept (3 niveaux d'analyse) (Doytcheva, 2005 :9)

- Caractère de fait : collectivité composée d'individus de milieu social, de convictions religieuses, d'origines ethniques ou nationales différentes. En ce sens de description démographique; il est synonyme de diversité culturelle.
- Organisation sociale différenciée : la diversité s'incarne au sein d'institutions sociales appelées à interagir. Ces interactions ont été appelées par l'anthropologie comme du métissage, l'acculturation, l'interculturel.
- À un troisième niveau, le multiculturalisme devient un programme politique proposant d'inscrire au sein d'institutions des normes et des politiques reconnaissant l'existence et des valeurs spécifiques à différents groupes.

L'individuation des cultures

« *Le multiculturalisme est le projet de reconnaissance culturelle étendue non pas à quelques communautés historiques bénéficiant d'arrangements particuliers, mais à tous les individus, quelle que soit leur origine* » (Doytcheva, 2005 :11). La principale différence en regard au multiculturalisme national des grands empires d'avant, l'Ottoman en particulier, est le fait que l'individu est reconnu en tant que tel au sein de la population. Il n'est pas comme dans le cas de l'empire Ottoman, un individu qui n'est rien lorsque sortit de son groupe identitaire (Doytcheva, 2005). Le Canada a pour sa part choisi l'approche du multiculturalisme en prenant en charge à la fois la question des « nations fondatrices », des « peuples premiers » (autochtones) et des immigrants.

C'est au sein d'une conception élargie ou d'une appartenance individuelle à un groupe particulier que le concept des identités prend son sens. C'est-à-dire que la personne possède une identité propre ne se définissant pas spécifiquement par l'appartenance à un *millet*[1] ou sous une autre forme d'appartenance spécifiquement attribuée par des traits religieux, économiques, politiques ou des traits physiques particuliers, mais s'identifie plutôt à un être cherchant à construire son identité propre, à développer une authenticité, une fidélité à soi (Doytcheva, 2005). Le multiculturalisme se construit donc en même temps que l'individualisme moderne.

Cette individualité s'actualise dans une société de droit où le concept d'égalité est promu par la charte des droits et libertés de la personne donnant ainsi des chances égales quant aux différentes expressions de la vie en société. Dans le sens commun, l'*égalité* signifie « les rapports entre citoyens égaux en droit et soumis aux mêmes obligations » (Ledoyen, 2003 :17). La Charte confère les mêmes droits à chacun en donnant ainsi la chance à tout individu de s'accomplir dans son parcours de vie.

En ce sens, le multiculturalisme naissant dans le cadre du procès de la modernité, mais notamment au sein des trois procès d'institutionnalisation modernes : économique, politique et culturel (Duchastel, 2002). L'assimilation, comme Doytcheva (2005 :16) la définie est « un ensemble historique de programmes politiques, de débats intellectuels et d'expériences pratiques ayant pour fondement l'idée que les démocraties modernes doivent assurer la reconnaissance équitable des différentes cultures, en réformant leurs institutions et en donnant aux individus les moyens effectifs pour cultiver et transmettre leurs différences ». Ce multiculturalisme est tout d'abord un idéal, un programme politique ambitieux et non une caractéristique de la société moderne. Il est aussi une invention moderne de la société démocratique dans le cadre d'un enjeu de justice sociale. Enfin, et parce qu'il est un programme politique, il implique un rôle actif des pouvoirs

[1] Le terme « ottoman » fait spécifiquement référence à un ensemble institutionnel autonome doté entre autres d'un dirigeant communautaire suprême (patriarche pour les chrétiens, hakam bashi pour les juifs) et de tribunaux séparés en matière de statut personnel, dans les limites desquels les minorités religieuses disposaient d'une certaine autonomie avec peu d'interférences de la part des autorités ottomanes. Chaque millet était sous la supervision d'un dirigeant, la plupart du temps un patriarche religieux, qui en référait directement au sultan ottoman. Les millets avaient des pouvoirs assez étendus, ils élaboraient leurs propres lois (principalement en matière de statut personnel), collectaient et géraient des taxes distinctes, le tout en contrepartie d'une loyauté envers l'Empire ottoman. Quand un membre d'un millet commettait un crime à l'encontre d'un membre d'un autre, la loi de la personne lésée était d'application, toute dispute impliquant un musulman tombait sous le coup de la sharia. À titre individuel, des non-musulmans ont exercé de hautes responsabilités au sein de l'Empire ottoman, l'existence des millets n'équivalait pas à une exclusion des sphères du pouvoir séculier.
(Source : http ://fr.wikipedia.org/wiki/Millet).

politiques à travers les changements institutionnels (Doytcheva, 2005).

L'EXPÉRIENCE CANADIENNE[1]

Pour Labelle et Rocher (2004), la question de la diversité culturelle dans le contexte canadien évolue en fonction de l'augmentation constante du poids démographique des communautés culturelles au sein de la population canadienne : de 17,4 % de la population canadienne en 1996, les individus issus de ces communautés vivant au Canada comptaient pour 18,4 % en 2001 soit 5,4 millions dont 4 millions issus de minorités dites visibles. En 2016, les prévisions font état de 20 % de minorités visibles.

Pour rendre compte de la manière dont l'État canadien[2] a géré la diversité culturelle de sa population, deux périodes servent de repères historiques :

- De 1867 à 1930 : l'État canadien est semi colonial. Deux peuples fondateurs sont reconnus et la citoyenneté est gérée par la métropole britannique.
- À partir de 1930 : la décolonisation de l'État canadien se concrétise par un transfert de pouvoirs de Londres vers Ottawa. Le processus est parachevé avec le transfert de la Constitution canadienne en 1982.

Avant 1930, la question culturelle se pose sans que l'État canadien ne soit en mesure de répondre adéquatement aux demandes portées par les populations immigrantes. Ceci n'empêche aucunement le développement d'une vie culturelle, tant sous sa forme associative que folklorique, qui tend à se rapprocher de l'un ou l'autre des groupes fondateurs sur la question linguistique ou religieuse.

À partir de 1930, le fait que l'État canadien prenne en main la gestion de la citoyenneté sur son territoire pose la question de la définition des droits et responsabilités du citoyen à l'égard de l'État et de l'État vis-à-vis ce dernier. Cette définition peut difficilement échapper à la logique de construction graduelle de la modernité et de son espace tant public, marchand que social via les actions collectives ou organisationnelles prenant la forme de revendications, de besoins, d'aspirations ou d'urgence à partir desquels le sens et la portée de « l'identité et de la citoyenneté canadienne » en viennent à être définis.

Trois considérations émergent alors.

La première, dans la lignée des situations d'immigration présentes ailleurs dans le monde, pose la question de la pleine et entière intégration des immigrants. Cette intégration se fait maintenant dans un contexte politique qui doit tenir de plus en plus compte de l'apport de ces derniers à la construction de l'espace national. Un apport qui ne se réduit pas à un enjeu démographique mais bien de pleine participation au devenir de la société.

La deuxième question s'adresse aux demandes de reconnaissance de la question nationale québécoise au sein de la fédération canadienne.

La troisième question découle des revendications portées par les nations autochtones pour être reconnues comme des nations à part entière, donc devant disposer de gouvernements autonomes, et ayant des droits ancestraux sur des parties relativement importantes du territoire canadien.

Ces trois situations confrontent l'État canadien et les provinces dans la façon dont ils doivent politiquement prendre acte de la diversité culturelle sur leur territoire. L'approche assimilatrice largement répandue dans les pays naissant du Nouveau Monde a été contestée puis abandonnée au nom d'une approche multiculturaliste prônant le relativisme culturel : sur fond commun linguistique, la langue anglaise pour le Canada et la langue française pour le Québec, est accepté une ouverture au multiculturalisme dans tous les autres domaines.

Pour illustrer l'évolution de la prise en compte de la question culturelle sur la définition de la citoyenneté et des identités, nous retenons et présentons trois dates marquantes à ce sujet :

- *1963 : tenue d'une commission sur le Bilinguisme et le Biculturalisme;*
- *1971 : adoption de la politique de multiculturalisme;*
- *1988 : adoption de la loi sur le multiculturalisme.*

Commission d'enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme

Cette commission avait pour objectif d'étudier les relations entre les deux peuples fondateurs (canadiens anglophones et francophones) ainsi que les modes d'insertion des Canadiens d'autres origines. Le rapport final dénonce le statut inégalitaire entre francophones et anglophones ainsi que la non reconnaissance du rôle joué par les immigrants non français et non britanniques dans la construction du pays. C'est ainsi que plusieurs mesures seront prises comme la démocratisation de la politique d'immigration en 1967 ainsi que la reconnaissance du caractère bilingue de l'État canadien en 1969 ou encore l'abolition des réserves amérindiennes. Les groupes ethniques vont remettre en cause le mythe des deux peuples fondateurs. Ces groupes proposent d'élargir la notion de peuples fondateurs en demandant la reconnaissance des immigrés comme co-fondateurs du Canada. Ce débat va structurer la politique canadienne portant sur le multiculturalisme.

[1] Les sections sur l'expérience canadienne et québécoise eu égard au multiculturalisme sont extraites de Chartrand et Ndiaye (2005).

[2] Sur le multiculturalisme canadien Dewing et Leman (http ://www.parl.gc.ca/information/library/PRBpubs/936-f.pdf).

Adoption de la politique de multiculturalisme en 1971

La politique sur le multiculturalisme de 1971 propose quatre grands objectifs pour définir son orientation :

- appuyer le développement culturel des groupes ethnoculturels;
- aider les membres de ces groupes à surmonter les obstacles qui les empêchent de participer pleinement à la société canadienne;
- favoriser tant les rencontres axées sur la créativité que les rapports entre tous les groupes ethnoculturels;
- assister les nouveaux canadiens dans l'acquisition d'au moins une des deux langues officielles.[1]

Cette politique sera mise en œuvre à travers deux programmes : l'*Ethnic Liaison* visant la préservation et le partage des héritages culturels de tous les Canadiens et le *Canadian Identity* cherchant à accroître la participation des immigrés aux institutions canadiennes et à renforcer leur identification en tant que canadiens.

L'élément fondamental inauguré par cette politique, qui sera suivie par d'autres mesures (dont la Charte canadienne des droits et des libertés de la personne en 1982), consiste à mettre l'accent sur une allégeance étatique individuelle au détriment d'une allégeance communautaire ou culturelle. Cette politique valorisait donc le partage d'un commun vouloir vivre ensemble autour de l'État au lieu d'intégrer les individus issus de communautés culturelles à partir de leur origine culturelle. Elle aboutira en outre à une diminution de l'appui aux organisations monoethniques. D'ailleurs à partir de 1977-1979, devant les accusations de folklorisation de la culture des immigrés, l'État fédéral va soutenir des activités ponctuelles des communautés culturelles, mais, par contre, aucun appui n'est offert au fonctionnement des organisations monoethniques sinon seulement celles établies à l'échelle fédérale.

Le changement de gouvernement ne remettra pas en cause cette orientation dans la gestion de la diversité. En effet, en 1984, les conservateurs arrivés au pouvoir vont renforcer l'orientation déjà définie par les libéraux : l'accent est mis non plus sur la valorisation des cultures immigrées, ni sur le développement communautaire mais sur les droits socio-économiques et politiques des immigrés ainsi que sur les facteurs d'intégration individuelle égalitaire. Trois programmes sont mis en œuvre : *Heritage Enhancement*, *Societal Adaptation* et *Integration*. Les conservateurs vont chercher à faire de la politique du multiculturalisme, un des moyens de promotion du développement économique du Canada. Il s'agissait notamment de mobiliser les entrepreneurs d'origine culturelle pour développer les échanges commerciaux avec leurs pays d'origine. Cette politique sera consacrée en 1988 avec l'adoption d'une loi sur le multiculturalisme.

Adoption de la loi sur le multiculturalisme en 1988

L'adoption d'une loi en lieu et place d'une politique sur le multiculturalisme à partir de 1988 va marquer un tournant important dans la gestion de la diversité au Canada. Cette loi va accentuer la lutte contre la discrimination, proposer l'élargissement de l'usage des langues officielles et la valorisation des autres langues et en même temps reconnaître le droit à l'héritage culturel de son choix. Cette loi qui postule qu'en assurant aux groupes ethnoculturels une plus grande sécurité, ceux-ci seront mieux disposés à s'identifier d'abord et avant tout au Canada, se caractérise par : « la reconnaissance explicite de la diversité ethnoculturelle comme caractéristique fondamentale et irréversible de la société canadienne, par la reconnaissance des dimensions économiques et politiques ainsi que sociales et culturelles du multiculturalisme et par un nouvel accent sur l'égalité et la participation » (Gouvernement du Canada, 1992 : 7 ; cité par Labelle, 1997).

Toutefois, au même moment, on note un vent de remise en cause du multiculturalisme au sein de la société canadienne que relancent d'ailleurs des ouvrages parus en 1994 (Bissoondath, 1994). Ces critiques décrivent le multiculturalisme comme facteur de fragmentation sociale, de ghettoïsation culturelle, de séparatisme ethnique et de culture de l'ethnicité exacerbant les antagonismes et différences entre races et nationalités au Canada. En outre, les craintes font état des heurts que l'acceptation des groupes ethnoculturels risque de poser par rapport aux principes fondamentaux de la société canadienne (Kymlicka, 2001). Enfin, les critiques reprochent à la politique de multiculturalisme de négliger les problèmes de développement social du Canadien moyen au profit de la promotion de l'intégration des immigrés. De telles menaces sont accentuées dans un contexte de velléités sécessionnistes du Québec, d'influence culturelle américaine et de prise de conscience de l'absence d'une communauté d'histoire nationale. Pour Kymlicka, même si les défenseurs du multiculturalisme ne précisent pas les institutions et principes nécessaires à la mise en œuvre d'une telle politique, de telles critiques sont dénuées de fondement, car le Canada est perçu à l'échelle mondiale comme chef de file de la politique de multiculturalisme, en innovant notamment sur le traitement particulier concernant l'immigration, les peuples autochtones et le nationalisme minoritaire.

Le parti conservateur, au lieu de céder aux pressions demandant l'abolition du multiculturalisme, va conférer à cette politique une vocation plus systématique en tant que facteur de cohésion sociale : à savoir créer un sens d'appartenance à la société canadienne et assurer le développement d'une identité

[1] Cité par Kymlicka (2000, p. 27).

canadienne. Les libéraux revenus au pouvoir en 1993 maintiennent cette vision en mettant en évidence la nécessaire autonomie des individus vis-à-vis de l'État ainsi que leur implication dans la vie collective. Dans ce cadre, le multiculturalisme apparaît comme une nouvelle forme de mobilisation des citoyens dans un contexte de transformation de l'État providence.

La gestion de la diversité culturelle par l'État canadien semble être plus nuancée dans la loi sur le multiculturalisme (1988) que dans la politique du même nom définie en 1971. Selon Helly, l'intégration institutionnelle et la reconnaissance culturelle et symbolique des immigrés qui étaient une finalité dans la politique de 1971 sont devenues un moyen de construire la société canadienne : « Les modes d'intervention du multiculturalisme changent au fil de la définition de cet objectif et ces modifications marquent une diminution constante de la vocation socio-culturelle dessinée en 1971. Le soutien aux organisations et associations monoethniques est graduellement réduit en dépit du poids de leurs représentants qui furent des incitateurs et un soutien du Multiculturalisme » (Helly, 2000 :11).

Il faut noter que la gestion de la diversité culturelle par l'État fédéral, à travers ses différents textes réglementaires concernant le multiculturalisme, traduit un langage double et ambigu de construction d'une société plurielle multiethnique mais aussi de souci de la cohésion sociale et d'allégeance individuelle à l'État.

À ce titre, les organisations de la société civile, notamment celles à caractère ethnique perçues par les pouvoirs publics comme des médiatrices sociales entre les citoyens et l'État, vont voir changer les critères de financement. La direction du Multiculturalisme a fixé en 1995, cinq objectifs pour financer les activités des associations à caractère ethnique.[1]

- Faciliter la participation des communautés raciales au sein de la communauté canadienne
- Faciliter la mobilisation collective pour la prévention et la résolution de conflits fondés sur l'ethnie, la race;
- Aider à repérer et à éliminer les obstacles à un accès équitable aux processus décisionnels
- Alimenter un dialogue éclairé sur le multiculturalisme ;
- Encourager et aider les ministères et organismes fédéraux à respecter la loi sur le multiculturalisme (Multiculturalisme, guide des subventions, juin 1999 ; cité par Helly, 2000).

Li (2000) partage la vision de Helly. Pour lui, la politique fédérale du multiculturalisme a été mise en place pour contrebalancer le nationalisme québécois et apaiser la troisième force à savoir les immigrés, notamment les minorités visibles qui font l'objet de préjudice sur le marché du travail au Canada. Cette politique reste marquée par le conflit entre orientation culturelle (basée sur la reconnaissance institutionnelle et symbolique de l'appartenance culturelle) et orientation égalitaire (basée sur les droits individuels). Pour lui, les critiques portant sur les risques de fragmentation sociale ainsi que sur l'accent accordé à l'intégration des immigrés au détriment de la prise en charge des problèmes sociaux préoccupant le Canadien moyen ont orienté la gestion de la diversité autour des préoccupations de cohésion sociale du Canada, perdant ainsi l'occasion de construire une société distincte :

« Par conséquent, le défi posé par la diversité culturelle et raciale a moins à voir avec la menace que représentent les minorités visibles pour la «cohésion sociale» qu'avec la réticence du Canada à se considérer autrement qu'une société européenne classique, à se définir comme nation mondiale réunissant des cultures et peuples divers » (Li, 2000 : 20).

Les constats à la gestion fédérale de la diversité culturelle révèlent un bilan contrasté souvent soumis à des débats idéologiques. Les principaux constats révèlent :

- Une ambivalence résidant dans le décalage entre le but affirmé de construire une société composée d'individus provenant de cultures différentes mais égaux et la diminution constante des programmes de soutien aux organisations monoethniques;
- Une politique de gestion de la diversité culturelle ancrée dans le respect des droits individuels à travers un lien direct entre l'individu et l'État versus la construction d'une société plurielle basée sur la reconnaissance des minorités;
- Une volonté de dépasser la valorisation culturelle des groupes ethniques (folklorisation) pour mettre l'accent sur les droits économiques et politiques de personnes issues de ces groupes;
- Une gestion de la diversité grippée par les craintes relatives au risque de fragmentation sociale du Canada poussant ainsi les divers gouvernements à mettre l'accent plus sur la cohésion sociale que sur la prise en compte des spécificités des communautés culturelles ;
- Une politique de gestion de la diversité évoluant en fonction des enjeux politiques et du type de gouvernement en place.

L'EXPÉRIENCE QUÉBÉCOISE[2]

Pour le Québec, le portrait ne semble pas si différent des constats concernant le Canada en ce qui concerne la gestion de la diversité culturelle. Cette question est même plus prononcée ici du fait des ambitions du Québec de se constituer en un pays souverain. Cette gestion de la diversité culturelle cherche d'une part, à accommoder les demandes

[1] Cité par Helly, 2000.

[2] Cette section sur le multiculturalisme vu sous l'angle de l'expérience québécoise est extraite de Chartrand et Ndiaye (2005).

d'égalité de traitement et de reconnaissance des différences culturelles sans porter atteinte à la cohésion sociale tout en favorisant l'esprit de citoyenneté. Une analyse historique de cette politique apparaît riche d'enseignements selon Helly (1996).

En 1975, avec l'adoption de la Charte des droits et libertés de la personne, la reconnaissance du droit à la différence culturelle devient une partie intégrante des libertés individuelles fondamentales. En 1977, avec l'adoption de la loi 101 au Québec, la question de la pluralité culturelle issue de l'immigration devient un objet de gestion gouvernementale, par contre, le statut des minorités racialisées ne le devient pas. Cette loi prône la francisation de la vie collective au Québec (les enfants immigrés doivent fréquenter l'école francophone le français institué en langue officielle). La langue devient le paramètre d'identification de la population et non plus la mémoire historique de la communauté canadienne-française.

En 1978, la politique québécoise du développement culturel ouvre la voie à la culture dite «de convergence». Ce texte établit une convergence autour de la culture majoritaire « culture de tradition française » portée par le groupe majoritaire en vue de la réalisation d'un projet collectif. L'affirmation d'une langue majoritaire n'est plus un moyen d'affirmation d'une identité mais devient un instrument de consolidation de la préséance culturelle et politique d'une majorité sur les minorités.

En 1986, avec l'arrivée au pouvoir du Parti Libéral du Québec, on note l'élaboration de la *Déclaration du gouvernement du Québec* sur les relations interethniques et interraciales. L'accent est mis sur le respect des droits individuels des minorités culturelles et sur leur promotion sociale en tant qu'individus. Le rôle des organisations monoethniques est également reconnu. En 1990, le Parti Libéral du Québec produit un *Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration.* Ce texte met l'accent sur les mesures d'accueil, de francisation et d'intégration sociale des immigrés tout en définissant un contrat d'appartenance entre communauté d'accueil et communauté immigrante. La convergence culturelle fait place à la convergence civique reposant sur une entente volontaire entre les résidents toutes origines confondues. Il reste que la politique de convergence, notion idéologique supposant une homogénéité culturelle sociale et politique, se fait autour d'un peuple fondateur cherchant à intégrer les autres peuples constitutifs de la société québécoise. En outre, il ramène au statut privé les caractéristiques des individus d'ascendance non québécoise et non anglophone, leur demandant de se retrouver autour des valeurs définies par le peuple dit de souche :

« La politique de 1990 laisse ainsi entrevoir un projet d'homogénéisation de la société québécoise et d'érosion à long terme sous l'égide de l'État des différences culturelles. Elle laisse transparaître une volonté d'accommodation culturelle transitoire vis-à-vis des immigrés en vue de la diffusion d'une norme nationale devant être adoptée par tous, immigrés, natifs et nationaux, norme désignée de manière imprécise de respect de la réalité pluraliste » (Helly, 1996 : 462).

La caractérisation des politiques de gestion de la diversité culturelle peut se faire, selon Helly, à travers l'identification de trois principes d'ordre universaliste, particulariste et multiculturaliste :

- Le principe universaliste rattache le droit de devenir citoyen à l'obligation de prêter allégeance à l'État comme représentant de la nation. Ce mode de gestion de la diversité ne permet pas une mobilisation politique des communautés culturelles et ne permet pas l'émergence de représentation de ces communautés ;
- Le principe particulariste cible des individus subissant un profilage en leur garantissant des droits. Il met l'accent sur les facteurs structurels et historiques à la discrimination. Il n'implique pas la reconnaissance des organisations ethniques. En outre, il expose l'État aux contestations de ces groupes tout en politisant la question des minorités ;
- Le principe multiculturaliste vise la transformation des mentalités et de l'État pour créer les bases d'une société nationale plurielle, polyculturelle.

Pour Helly, les politiques québécoises, tous partis confondus, relèvent du principe particulariste. L'introduction du principe de pluralité culturelle ne cherche pas à transformer l'État en vue de mieux prendre en compte le caractère multiculturel de la société, au contraire, il s'agit plutôt « d'une tentative de transformation des rapports entre minorités culturelles et groupe majoritaire sans mutation des référents fondateurs de l'État » (Helly, 1996 : 448-449).

Cette vision est partagée également par Labelle (1997) pour qui les politiques publiques du Québec face aux minorités ne s'écartent pas de celles de l'État fédéral. L'ambiguïté référentielle de ces politiques peut être apprécié d'ailleurs à travers des notions comme minorités visibles, communautés culturelles, ou encore en tant que « culture publique commune ». Celle-ci est fondée sur trois principes :

- Une société dont le français est la langue commune de la vie publique;
- Une société démocratique où la participation et la contribution de tous sont attendues et favorisées;
- Une société pluraliste ouverte aux multiples apports dans les limites qu'imposent le respect des valeurs démocratiques fondamentales et la nécessité de l'échange intercommunautaire» (Gouvernement du Québec, 1993 :15, cité par Labelle, 1997).

INTERCULTURALISME

L'interculturalisme serait une voie qui permettrait de dépasser certaines limites du multiculturalisme où

le principe moteur repose sur l'idée ou le principe de co-habitation de diverses cultures au sein d'un espace national tel l'État-nation canadien.

Par voie de dépassement, il est entendu la prise en compte du relativisme culturel que permet le multiculturalisme : si toutes les cultures sont égales et ont le droit d'être l'une par rapport à l'autre elles doivent aussi dialoguer les unes par rapport aux autres afin de produire un espace commun de citoyenneté qui va au-delà d'une idée de mosaïque. En d'autres mots, la somme du tout dépasse la simple addition des caractéristiques des communautés culturelles rassemblées.

James S. Frideres (2006), dans l'extrait suivant, explique bien les objectifs poursuivis par l'approche de l'interculturalisme :

« Comme Gagnon et Iacovino (2002) l'ont fait remarquer, le point central du multiculturalisme/interculturalisme est que l'intégration des immigrants ou des cultures minoritaires dans une politique communautaire plus vaste est un effort réciproque. Dans un sens, cela représente un « contrat moral » entre la société hôte et la communauté culturelle particulière, avec l'objectif d'ouvrir un débat sur l'émancipation de tous les citoyens – « une culture publique commune » (Gagnon et Iacovino, 2002 : 327). Au même moment, le gouvernement fédéral encourage et soutient ce qui est maintenant connu sous l'expression de « citoyenneté partagée » en tant que stratégie idéale pour bâtir une nation. Cette nouvelle philosophie est basée sur la définition officielle de la citoyenneté à titre de « montagne de droits, de responsabilités et d'obligations – civiles, politiques, sociales – qui sont conférés aux citoyens de l'État-nation ». Ce nouveau concept de citoyenneté partagée tient compte de diverses dimensions basées sur la communauté partagée, l'attachement, l'appartenance et l'identité nationale ou le développement d'un pays (Aizlewood, 1999; Kymlicka et Norman, 2000). De cette façon, la citoyenneté partagée est encadrée, non seulement par une montagne de droits et de responsabilités pour les membres de la communauté canadienne, mais également en termes d'égalité, de réciprocité et d'inclusion basés sur la résidence et l'État-nation. Avant d'aborder cette question, laissez-moi vous donner un bref aperçu de la façon dont nous sommes arrivés à ce que nous sommes aujourd'hui. »

RÉFÉRENCES

Allaire, Richard, Sine, Ndeye, (2006), *Communautés culturelles et vie démocratique au niveau local : l'expérience montréalaise*, Montréal, Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS), rapport de recherche.

Aizlewood, A., (1999), « Comparing Conceptions of Citizenship. » SRA-470, Ottawa, Canadian Heritage.

Alpe, Yves, Beitone, Alain, Dollo, Christine, Lambert, Jean-Renaud et Parayre, Sandrine, (2005), *Lexique de sociologie*, Paqris, Dalloz.

Bissoondath, N., (1994), *Le Marché aux illusions : la méprise du multiculturalisme*,

Castel, Robert, (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Gallimard.

Chartrand, Sébastien, Ndiaye, Sambou, (2005), *Politiques publiques de la gestion de la diversité et portraits des quartiers de Villeray, Ville Saint-Michel et Parc-Extension*, Montréal, ARUC-ÉS, UQAM, rapport de recherche.

D'Agostino, Serge, Deubel, Philippe, Montoussé, Marc et Renouard, Gilles, (2002), *Dictionnaire de Sciences économiques & Sociales*, Bréal, Rosny.

Das, Kalpana; GAUTHIER, Fernand et PARDO, Fabiola (2000) *Développement de modalités interculturelles de concertation en milieu communautaire*, Montréal, Institut interculturel de Montréal.

Das, Kalpana et Carreira, Tania (2003) *Rapport d'analyse*, Projet *L'interculturalité dans l'action communautaire à Montréal*, Phase 1, Projet-pilote d'expérimentation en action (sept. 2002-août 2003), Montréal, Institut interculturel de Montréal.

Doytcheva, Milena, (2005), *Le multiculturalisme*, Paris, Éditions la Découverte.

Duchastel, Jules, (2002), « La citoyenneté dans les sociétés contemporaines : entre mondialisation des marchés et revendications démocratiques », Conférence de la Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie, 18 mai, Internet.

Durkheim, Émile, (1893), « De la division du travail. Livre I », http ://classiques.uqac.ca/classiques/, Internet.

Durkheim, Émile, (1897), « Le suicide. Étude de sociologie », Livre premier : les facteurs extra-sociaux, http ://classiques.uqac.ca/classiques/, Internet.

Fontan, J.M., Rodriguez, P., Scendel, V.v., (1999),« Diagnostic dynamique de l'offre de services d'intégration et d'insertion en emploi sur l'île de Montréal », Montréal, Recherche réalisée en partenariat. Emploi-Québec Montréal. Conseil régional de développement de l'île de Montréal. Table régionale des organismes en employabilité de l'île de Montréal. Montréal, Service aux collectivités, UQAM.

Frideres, James S. (2006), *Le modèle canadien d'intégration et de citoyenneté*, Patrimoine Canada, http ://www.pch.gc.ca/pc-ch/pubs/diversity2003/frideres1_f.cfm

Gagnon, A-G, et R. Iacovino, (2002) « Framing Citizenship Status in an Age of Polyethnicity : Quebec's Model of Interculturalism. » au Canada, *The State of the Federation*, (2001), Canadian Political Cultures in Transition. Eds. H. Telford and H. Lazar, Montreal, McGill-Queen's University Press.

Germain, Annick et Sweeney, Mary, (2002), *La participation des organismes s'occupant d'immigrants et/ou de communautés culturelles aux instances de concertation de quartier*, avec la collaboration de Julie Archambault, Jaël Mongeau et Julie Elizabeth Gagnon, Montréal, INRS - Urbanisation, Culture et Société.

Helly, Denise, (1996), *Le Québec face à la pluralité culturelle. 1977-1994. Un bilan documentaire des politiques*, Presses université Laval, Document de recherche no36.

Helly, Denise, (1994), «Politiques à l'égard des immigrés», *Sociologie et Sociétés*, vol. XXVI, no 2, automne 1994, p.127-144.

Kymlicka, W., Norman, W., (2000), « Introduction », dans, *Citizenship in Diverse Societies*. W. Kymlicka et W. Norman (édit.), New York, Oxford University Press.

Labelle, Micheline, et Lévy, Joseph J., (1995), *Ethnicité et enjeux sociaux. Le Québec vu par les leaders de groupes ethnoculturels*, Montréal, Liber.

Labelle M., Rocher F. (2004). « Pluralisme national et souveraineté au Canada : Luttes symboliques autour des identités collectives » dans J. Palard, A. G. Gagnon et B. Gagnon (dir.), Diversité et identités au Québec et dans les

régions d'Europe, Bordeaux : Centre de recherche et d'étude sur le Québec et le Canada en sciences sociales, Institut d'Études Politiques de Bordeaux

Li, P. S., (2000), *La diversité culturelle au Canada : la construction sociale des différences raciales.* Série sur les questions stratégiques, Division de la recherche et de la statistique, Ottawa, ministère de la Justice.

Ledoyen, Alberte, (2003), « Les immigrants et le marché de l'emploi : d'une intégration fonctionnelle à une intégration intégrale », *Vivre ensemble*, Vol. 11, Automne 2002 / Hiver 2003, nº38, 17-20.

Montes, Francisca et Naciri, Lamiss, (1996), *L'intégration et le maintien en emploi des personnes immigrantes. État de situation et recommandations visant à l'identification d'une stratégie d'intervention*, Montréal, Comité d'adaptation de la main d'oeuvre-Personnes Immigrantes.

Paugam, Serge, (sous la direction de), (1996), *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, Éditions La Découverte.

Rocher, Guy, (1992), *Introduction à la sociologie générale*, 3ième édition, Montréal, Les Éditions Hurtubise HMH.

Juin 2005 **GLOSSAIRE DYNAMIQUE**

INTÉGRATION

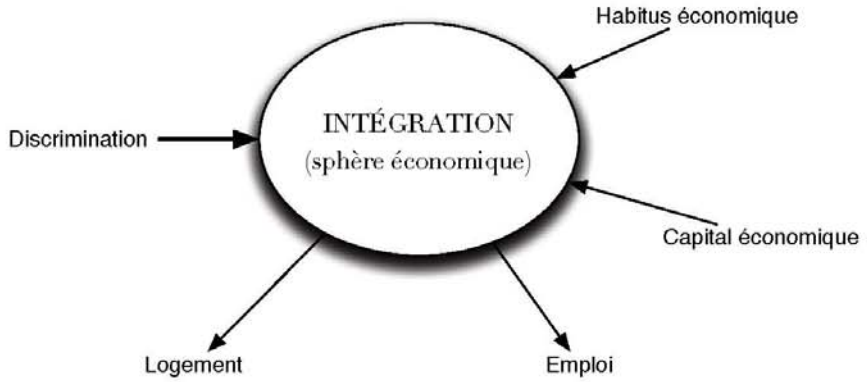

Capital (bien)

De manière générale, le capital (qu'il soit social, politique, financier) influe sur l'adaptation de l'immigrant à la société d'accueil (devis).

Capital économique:

Ressources monétaires facilitant l'intégration économique.

Habitus (aptitude)

Dispositions durables, génératrices de pratiques et représentations (Bourdieu).

Habitus économique:

Ensemble de dispositions durables facilitant l'intégration économique.

Discrimination

La discrimination est liée à l'ethnocentrisme qui est un processus où un groupe ethnique, possédant le pouvoir d'allouer des moyens d'ordre économique (emplois, logements, éducation: *vacancies* en anglais), développe un modèle de sélection qui favorise proportionnellement son groupe ou certains groupes ethniques au détriment d'autres groupes qui restent continuellement exclut. Parmi les éléments sources de discrimination, la dimension professionnelle est la plus importante en raison de son caractère déterminant pour la structure sociale. Une forme de discrimination est indirecte, la **discrimination structurelle** est la conséquence de pratiques, règlements, qui ne cherchent pas à discriminer, mais qui ont comme résultat d'exclure certains groupes. (Isajiw)

Juin 2005 **GLOSSAIRE DYNAMIQUE**

PARTICIPATION

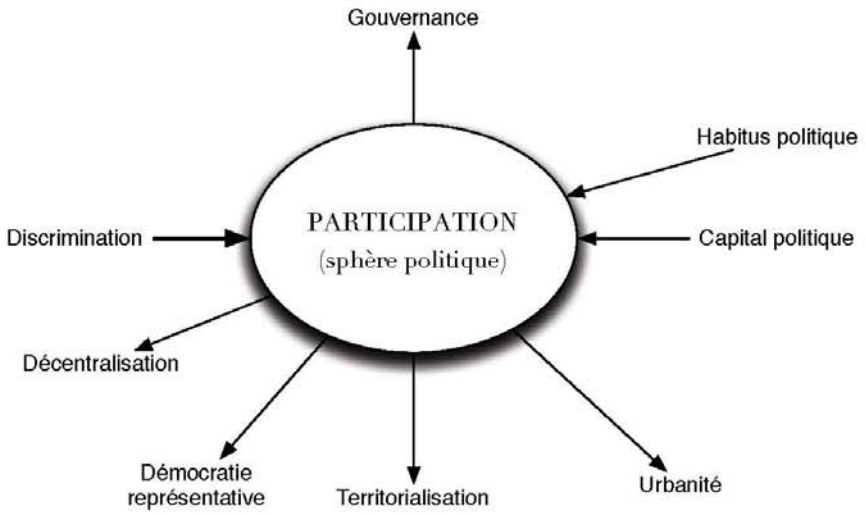

Capital symbolique

Capital culturel ou économique connu et reconnu donc instrument de pouvoir (Bourdieu, 1979).

Décentralisation

Transfert des pouvoirs de décision du pouvoir central à des organes publics autonomes issus des collectivités locales (Grawitz)

Démocratie représentative

Démocratie basée sur les élections.

Exclusion

Une rupture importante où l'acteur n'est pas à-côté du social, en bas de la stratification, mais carrément en dehors ce qui entraîne perte de liens sociaux, perte de sens. (Dortier).

Gouvernance

Faire coopérer ou piloter des acteurs aux logiques et intérêts différents: un pouvoir décentralisé, partagé entre une pluralité d'acteurs institutionnels ou associatifs. (Dortier)

Habitus politique

Pratiques et représentations favorisant la participation politique.

Métropolisation

Processus marqué par la cohabitation de richesse et pauvreté extrême, la grande diversité ethnique et le développement de liens forts entre métropoles. Espace des nouveaux mouvements sociaux et es-

pace urbain comme champ de bataille entre groupes culturels pour les lieux communautaires, religieux, ou commerciaux. (Devis)

Territorialisation

Pour un acteur, faire d'un espace son territoire d'intervention, sa zone d'activité que ce soit le quartier, la région ou le pays (Germain, 2001). Le quartier peut être porteur d'une identité où certaines organisations communautaires y développent un sentiment d'appartenance (Germain, 2001). La territorialisation renvoie également l'idée d'appropriation par les individus d'un espace (Dortier) Des groupes ethniques peuvent être ségrégés (ils sont limités à un territoire) ou mélangés (*intermixed*) (ils sont dispersés sur plusieurs régions du pays et cohabitent avec d'autres groupes) (Isawij).

Urbanité

Une composition de quartiers. L'urbanité, plus précisément la métropole est un lieu de rencontre entre le globalisme contemporain et les multiples identités ethnoculturelles. (Germain, 2001).

Juin 2005 **GLOSSAIRE DYNAMIQUE**

SOCIÉTÉ CIVILE

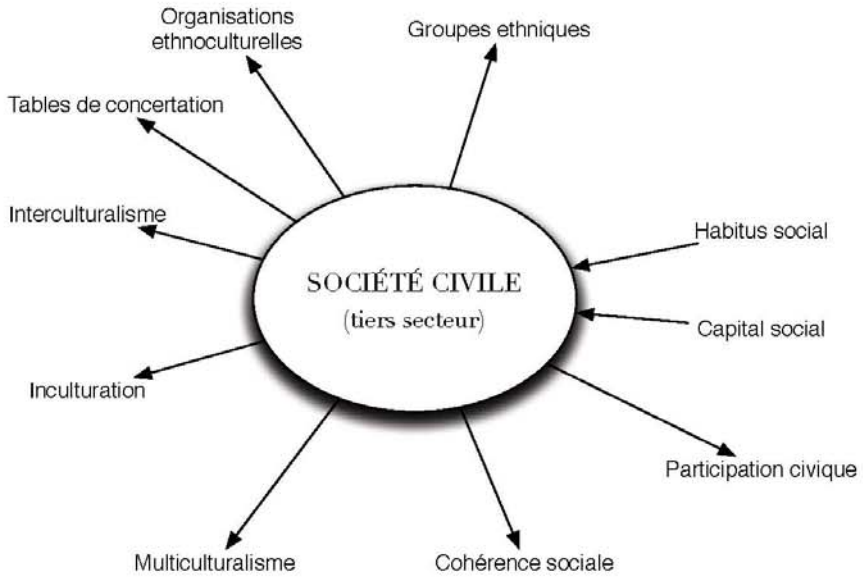

Capital social

Capacité de développement des relations sociales (Putnam, 1995), le niveau de réciprocité organisée, solidarité civique et d'engagement (Breton, 1997). La capacité de l'organisation à mobiliser ses membres (Germain, 2001). Pour Putnam le capital se réfère à un facteur de valorisation de la vie collective nécessitant confiance, réciprocité, participation. Le capital social développe chez les citoyens la conscience d'intérêts communs, les obligations de réciprocité et l'établissement de relations de confiance.

Cohérence sociale

Le vivre ensemble mit au défi par la diversité culturelle, l'individualisme, la fragmentation (Germain, 2001). Les associations peuvent jouer un rôle central dans la cohésion sociale.

Groupe ethnique

Un groupe involontaire (membre à la naissance), de type communautaire d'individus qui partagent une même culture distincte, ou qui sont les descendants de ceux qui ont partagé une culture distincte et qui s'identifient à leurs ancêtres, leur culture ou leur groupe (Isawij, 1974). Un groupe **ethnique secondaire** est un groupe qui a ses origines sur un autre territoire que celui où il vit. (Isawij).

Habitus social

Dispositions facilitant l'adaptation à la société civile.

Juin 2005

GLOSSAIRE DYNAMIQUE

Inculturation (processus moins fort qu'acculturation)

Internalisation de tous ou partie des comportements externes (la langue, les manières, les vêtements) ou internes (valeurs) du groupe dominant. (Isawij)

Interculturalisme

L'interculturalisme est marqué par la politique des relations entre groupes ethniques, le statut du groupe dans la société globale, la mobilité sociale du groupe et le rôle de ses élites dans ce processus (Isawij). Les groupes cherchent à poursuivre certains intérêts et défendre certaines valeurs dans la société. Deux éléments dans cette relation: 1) l'allocation des possibilités et bénéfices. Au niveau politique notamment, pour un groupe ethnique il s'agirait pour ses membres d'obtenir des postes importants ou d'influencer ceux qui ont des postes importants. Également la reconnaissance par la société de questions qui sont jugées importantes pour le groupe. 2) La validité des demandes et la solidarité sociale: la reconnaissance par la société de questions touchant à l'équité, l'exclusion qui dans le cas contraire érode la solidarité sociale entre les groupes. (Isawij)

Multiculturalisme, multiethnicité

Traitement politique de la diversité (Dortier). On distingue les organisations multiethniques des organisations monoethniques. La composition d'organisations est plus avancée dans certaines communautés et moins dans d'autres en raison de facteurs religieux, politique, économique, le niveau de discrimination, etc. (Germain). Les groupes ethnoculturels agissent davantage au niveau culturel que politique comme contrairement aux mouvements sociocommunautaires québécois (Germain, 2001).

Participation civique

Reconnaissance comme membre actif d'une communauté politique (Dortier). Participation aux associations volontaires au sein de la société civile, souvent au niveau local (Germain, 2001). A distinguer de la démocratie représentative (Germain, 2001). Une participation qui se place au-dessus des multiples autres identités. (Germain, 2001). Les facteurs organisationnels qui contribuent à la participation: 1) les opportunités de participation (ex. les Églises protestantes laissent plus de place que l'Église catholique). 2) la participation à l'extérieur de la communauté, du degré d'ouverture de la société d'accueil, 3) la structure d'autorité (Breton, 1997). (Germain, 2001). La participation civique peut tendre vers le corporatisme. (Germain, 2001).

Tables de concertation

Les tables intersectorielles de concertation (TCQ), fondées en 1994, souvent par le gouvernement (création *top bottom*).

BIBLIOGRAPHIE

Bourdieu, P., La distinction, Paris, Éd. de Minuit, 1979.

Devis de la recherche : Multiculturalisme et gouvernance territoriale dans l'arrondissement Villeray/ St-Michel/Parc-Extension (Montréal), ARUC-ÉS, 2004.

Dortier, Jean-François, Le Dictionnaire des Sciences humaines, Editions Sciences humaines, 2004

Germain, A., et Sweeney, M., La participation des organismes s'occupant d'immigrants et/ou de communautés culturelles aux instances de concertation de quartier, Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société, 2002.

Grawitz, M., Lexique des sciences sociales, Dalloz, 1988

Isajiw, W., Understanding Diversity: Ethnicity and Race in the Canadian Context, TEP, 1999

Putnam, R.D., Leonardi, R. et R. Y. Nanetti, Making Democracy Work : Civic Traditions in Modern Italy, Princeton, N. J. , Princeton University Press, 1993.

Breton, R. « Social participation and social capital: introductory lecture », dans Immigrants and Civic Participation: Contemporary Policy and Research Issues, seminar organized by the Multiculturalism Program of the Departement of Canadian Heritage, Montréal. 1997

Le milieu de l'intervention et la culture hip hop à Montréal : le rôle des maisons communautaires des quartiers,

***par Marie Nathalie LeBlanc*[1] *et Gabriella Djerrahian*[2]**

Depuis les années 1980, le hip-hop occupe un espace privilégié au sein de la culture populaire urbaine des jeunes. Dés ses débuts la culture hip-hop s'articule autour de diverses modalités d'expression, incluant les DJs qui pratiquent le *platinisme*, *turntabalism* ou *scratching*, les *b-boys* et *b-girls* qui dansent, et les graffitistes ou les *bombeur* qui se concentrent sur l'expression graphique. Au-delà de chacun de ces modes d'expression artistique, les artistes considèrent le hip-hop comme un mode de vie, d'où la notion de «culture hip-hop». À l'origine, les thèmes du rap s'inscrivaient dans les dynamiques sociales, politiques et raciales du milieu urbain new-yorkais (Bazin 1995). Initialement conçue par les Américains d'origine africaine, latino et antillaise (George, 1998 : vili), ce type de représentation du quotidien transcende aujourd'hui les frontières linguistiques, culturelles, raciales et nationales des Etats-Unis. Elle est en effet largement consommée et diffusée à l'échelle mondiale.

Le hip hop est apparu dans la métropole montréalaise dès les années 1980, peu après sa naissance dans les rues de New York, probablement en raison de la proximité géographique des deux villes, mais aussi de la circulation transnationale des membres des communautés haïtienne et jamaïcaine qui s'y sont établi. La culture hip-hop montréalaise remporte aujourd'hui un succès croissant auprès des jeunes. Ce style musical est d'ailleurs celui qui est le plus écouté par les adolescents québécois; toutefois, presque exclusivement sous sa forme commerciale américaine (Miranda 2002).

CULTURE HIP HOP À MONTRÉAL

La répartition de la population de la métropole montréalaise et de ses environs reflète une grande diversité ethnique, raciale et linguistique, celle-ci s'inscrit dans un paysage socio-linguistique à « double majorité », dominé par les groupes francophone et anglophone. Située au carrefour des échanges mondiaux et des flux de population transnationaux, la ville comptait 28% de résidents d'origine immigrante en 2001(Ville de Montréal, 2004[3]). L'intégration d'une population immigrante en croissance continuelle oblige la société d'accueil à s'adapter de plus en plus aux défis nés de cette diversité culturelle, religieuse et linguistique (Lamarre 2001). L'ensemble de ces caractéristiques propres à Montréal, influence la culture artistique des jeunes dont les références s'inspirent de la culture hip-hop. Notre projet de recherche examine les entrelacs entre la culture hip hop, l'identité, la communauté et la langue à Montréal.

Malgré sa popularité auprès des jeunes montréalais, la culture hip hop locale, principalement le rap, reste très peu commercialisé auprès des principaux média locaux (LeBlanc et Djerrahian *à paraître* 2007). Pour cette raison, notre enquête focalise sur les mouvements de masse (« *grassroots* ») ainsi que sur l'interface entre les créateurs professionnels et les amateurs.[4] Nous souhaitons ainsi rendre compte de l'importance des activités *underground* dans la définition et la production de la culture hip-hop montréalaise. Le terrain ethnographique s'est donc déroulé dans les centres et maisons de jeunes situés dans divers arrondissements de la ville.

De 2003 à 2006, nous avons mené une série de « mini-ethnographies » dans divers centres ou maisons de jeunes qui offrent des ateliers de hip-hop, le but étant de cerner la nature des performances, ainsi que les rapports entre les jeunes consommateurs, les producteurs de la culture hip-hop, les artistes professionnels et les intervenants qui oeuvrent auprès des jeunes. Les données présentées ici concernent principalement les centres de jeunes des quartiers de Parc Extension, de Côte-des-Neiges et de St-Michel.[5]

De façon générale, ces trois quartiers correspondent aux zones traditionnelles d'accueil des nouveaux

---

1 Professeure adjointe, département de sociologie et d'anthropologie, Université Concordia.

2 Étudiante au doctorat en anthropologie, Université McGill.

3 Voir site web : http ://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/Aff_Interculturelles_FR/media/documents/Fiche_Immig_Montreal.pdf.

4 Les groupes populaires comme Dubmatique et Muzion ou Loco Locass qui ont bénéficié d'une couverture médiatique quelconque ne figurent pas parmi nos données. L'impact de leur parcours et de leur «œuvre» sur la culture populaire québécoise mérite un cadre d'analyse distinct de celui proposé dans cette enquête.

5 Plusieurs observations et entrevues se sont déroulées à l'extérieur du milieu communautaire, soit dans les boîtes de nuit et dans les bars, lors des spectacles, pendant des enregistrements maisons, lors des festivals de musique, dans des lieux de rencontre hebdomadaires ou mensuels, ou encore dans des stations de radio.

immigrants.[1] Ils se distinguent par la diversité socio-culturelle, raciale et linguistique de leur habitants. Avec Villeray, Ahuntsic/Cartierville, Saint-Laurent et Notre-Dame-de-Grâce,[2] ce sont les quartiers regroupant la plus grande population de « minorités visibles ». D'ailleurs, les zones les plus pauvres de Montréal sont également celles où la population est la plus hétéroclite au niveau racial, et où l'on compte une majorité de Noirs et de Sud-Asiatiques.

Les artistes de ces quartiers situent leur vécu principalement dans les *streets*, soit dans les rues de la ville qui constituent le référent primaire de la culture hip-hop. Les lyriques de rap, entre autres, font référence à des sites urbains qui définissent une appartenance géographique à un quartier spécifique. Par exemple, un des albums de l'artiste Sans Pression intitulé : « 514-450 dans mon réseau » fait allusion aux deux codes régionaux téléphoniques qui couvrent la communauté urbaine de Montréal, soient celui de Montréal (514) et celui des zones périphériques (450). Dans d'autres cas, le numéro de l'autobus qui traverse les rues principales d'un quartier est repris dans les paroles ou dans les titres de certaines chansons, c'est le cas de l'autobus qui longe la rue St-Michel du nord au sud.

Les pratiques artistiques et sociales que nous avons observées reflètent bien la mosaïque culturelle montréalaise (voir, les travaux de Sarka *et al*, qui observent les mêmes éléments de diversité). Les groupes ou *clics*[3] de rappeurs, de *b-boys* or *b-girls*, par exemple, sont souvent multiethniques et multiraciaux. Les lyriques de rappeurs sont aussi fréquemment multilingues utilisant entre autres le français, l'anglais, l'espagnol, le créole haïtien ou le lingala. À titre d'exemple, dans le cadre d'un atelier tenu au Parc Extension Youth Organization (PEYO) durant l'été 2003, nous avons pu observer que même dans un contexte linguistique à majorité francophone, les performances artistiques des jeunes rappeurs reposaient sur une diversité de langues, incluant l'anglais, le français, le créole haïtien, le grec et l'espagnol. Toutefois, au-delà des pratiques plurilinguistiques et de la présence de formations interculturelles, il reste que le milieu de la culture hip hop montréalais est relativement segmenté selon des divisions raciales, ethniques et linguistiques (LeBlanc et Djerrahian *à paraître* 2007). Le hip hop montréalais tend à évoluer au sein de zones distinctes, articulées en partie autour de la géographie urbaine des quartiers. Dans le quartier St-Michel, par exemple, les acteurs de la culture hip hop se distinguent en deux groupes distincts : les jeunes d'origine haïtienne et les jeunes d'origine latino-américaine. De fait, les membres actifs de la scène hip-hop se concentrent autour de deux réseaux de sociabilité, l'un anglophone et l'autre francophone. Le réseau francophone est à dominance haïtienne.

MILIEU COMMUNAUTAIRE ET CRÉATION DU RAP

À Montréal, malgré les faibles salaires qu'il offre, le milieu communautaire constitue un des rares environnements de travail accessible aux créateurs hip hop qui souhaitent vivre de leur production.[4] Dans de nombreux cas, les artistes se convertissent en animateurs d'atelier hip-hop dans les centres de jeunes et dans les organismes culturels. La structure de production du hip-hop et sa faible commercialisation maintiennent certains artistes professionnels dans des situations de dépendance envers le milieu communautaire. Ce phénomène contribue à distinguer Montréal des autres lieux de production du hip-hop, où celui-ci évolue souvent au premier plan de la culture populaire commercialisée. Dans le milieu montréalais, l'animation d'ateliers[5] est considérée comme une solution intermédiaire entre une option économiquement viable qu'est le travail communautaire et l'industrie commerciale du hip-hop qui est à la merci des subventions gouvernementales.[6] Nos enquêtes sur les réseaux de création soulignent notamment le rôle significatif de certains centres de jeunes dans la création de divers styles de rap, principalement le rap dit « francophone », ou le rap issu du milieu d'origine haïtienne. Pour plusieurs jeunes, les activités hip-hop organisées dans les maisons de jeunes et dans les centres culturels de quartier sont une porte d'entrée dans l'univers artistique montréalais.

---

1 Depuis les années 1960, Parc Extension est devenu un lieu de prédilection pour les immigrants grecs qui viennent s'établir à Montréal. Au début des années 1990, une nouvelle vague d'immigration a diversifié sa population, avec l'arrivée entre autres des Sud-Asiatiques et des Haïtiens. Parc Extension représente aujourd'hui un des quartiers les plus pauvres de la ville, c'est aussi le quartier affichant le plus haut taux de diversité raciale et culturelle, tout comme St-Michel, une zone traditionnellement occupée par des Italiens et qui constitue aujourd'hui le cœur de la communauté haïtienne. Voir les sites web présentant ces quartiers : http//www.ville.montreal.qc.ca.

2 Parc Extension et St-Michel forment, avec Villeray, un arrondissement de la ville. Les quartiers Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce forment un seul arrondissement.

3 Les clics réfèrent à un groupe d'ami(e)s ou de connaissances, c'est-à-dire aux réseaux sociaux.

4 Ceci ne signifie pas que tous les artistes aspirant à vivre de leur musique optent pour le travail communautaire.

5 Les animateurs apprennent aux jeunes à manipuler les équipements technologiques, à mieux élaborer les paroles de leurs chansons, à bien y composer les rythmes, à créer de nouveaux mouvements corporels de breakdance, etc.

6 Comme, d'ailleurs, les programmes mis sur pied dans les maisons de jeunes.

Ces activités communautaires contribuent à la création de structures de formation et de transmission des savoirs auprès des acteurs de la culture hip-hop montréalaise. Les rassemblements dans les maisons et centres de jeunes permettent de cultiver une identité collective et une forme de tolérance inclusive, lesquelles sont propres à la dynamique spécifique de chaque quartier. Par conséquent, les chansons rap montréalaises, par exemple, reflètent la composition ethnique de chacune des aires géographiques, tout en soulignant la diversité des origines de leurs populations. Cette citation tirée d'une entrevue avec un animateur hip-hop du Parc Extension illustre bien le lien entre les caractéristiques du quartier et le hip-hop :

« C'est vraiment mélangé, c'est ça qui est la force du quartier (Parc Extension) justement, c'est multiculturel, puis tout le monde chante, ils s'expriment à leur façon. C'est bon parce que c'est le hip-hop; le hip-hop c'est d'être real. So eux ils ont la chance d'être real, de nous montrer comment ils sont, qu'est-ce qu'ils font, comment ils voient des choses. » (entrevue, 21 mai 2003, Parc Extension Youth Organisation)

On peut donc considérer les ateliers en tant que lieux de socialisation privilégiés, permettant de saisir le degré de convergence entre le sentiment d'appartenance ethnique, racial, national ou linguistique, souvent exprimé relativement aux quartiers montréalais d'origine, et la production artistique du hip-hop.

Le travail communautaire est une des rares façons de gagner de l'argent dans le milieu hip-hop, où les animateurs aspirent à transformer leur connaissance de cette culture et de ses pratiques artistiques en capital financier. C'est dans ce contexte que le hip hop prend sa forme institutionnelle, offrant une opportunité d'emploi aux artistes devenus animateurs qui, à leur tour, apprennent aux jeunes à manipuler les équipements technologiques, à mieux élaborer les paroles de leurs chansons, à bien y composer les rythmes, à créer de nouveaux mouvements de danse et ainsi de suite. De plus, la participation aux ateliers hip hop est perçue par le milieu de l'intervention comme un outil de transformation de divers comportements jugés marginaux. Plusieurs animateurs d'atelier hip hop définissent leur tâche au-delà de la formation artistique. Dans plusieurs cas, ils expliquent que leur participation à la culture hip hop leur a permis de sortir de la marginalisation urbaine et raciale. Ils comptent entrouvrir la même porte de sortie aux jeunes avec qui ils travaillent. Si la participation à la production culturelle hip hop ne rapporte pas financièrement, au moins elle permet d'exprimer un mal être et d'avoir l'impression d'être entendu. D'où un intérêt croissant pour un « rap engagé ».

Malgré qu'il soit une source de revenu, un emploi à temps partiel dans les maisons de jeunes n'élimine pas la situation financière précaire des artistes hip hop. Donc, le choix de faire un travail communautaire ne peut être envisagé exclusivement de par sa motivation financière. Il doit aussi se lire en terme de capital social et culturel. Les ateliers hip hop devient en quelques sortes un moyen de tisser des liens à travers les multiples réseaux hip hop, autant locaux que globaux.

RÉFÉRENCES

BAZIN, Hughes, (1995), *La culture hip-hop*, Paris : Desclée de Brouwer, 305 p.

GEORGE, Nelson, (1998) *Hip Hop America*, United States, Viking, 226 p.

LAMARRE, Patricia, (2001), « Le multilinguisme des jeunes allophones québécois : ressource, sociétale et défi éducatif », Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec : Les enjeux démographiques et l'intégration des immigrants, Université de Montréal, communication présentée le 26 janvier 2001.

LEBLANC, Marie Natalie et Gabriella DJERRAHIAN, (à *paraître* 2007), *Du hip hop dans un Montréal mondialisé : Source de division ou force unificatrice ?*

MIRANDA, Dave, (2002), « Étude des liens entre l'écoute de la musique rap et les comportements déviants à l'adolescence », thèse de Maîtrise, Université de Montréal, 93 p.

SARKAR, Mela et Dawn ALLEN, (à paraître), "Identity in Quebec Hip-Hop : Language, territory and ethnicity in the mix", *Journal of Language*, Identity and Education, n 32.

SARKAR, Mela, Bronwen LOW et Lise WINER (*à paraître)*, « Pour connecter avec le peeps » : *Québéquicité* and the Quebec Hip-Hop community", dans Mantero, M, dir., *Identity and second language learning : Culture, inquiry, and dialogic activity in educational contexts.* Greenwhich CT : Information Age Publishing.

Réseaux de communication, web social et interculturalité : note sur le concept d'identité dans la communication médiatisée par ordinateur *par Pierre-Léonard Harvey*[1]

Les théories post-modernes de l'identité tracent la voie pour comprendre la manière par laquelle le concept d'identité devient important dans le développement actuel des mondes sociaux médiatisés par ordinateur. Elles posent les jalons d'une application intéressante des théories communicationnelles de l'identité (TCI). La communication médiatisée par ordinateur (CMO) comporte de nombreuses dimensions (communautique, réseaux de communication d'entreprise, forum de discussion, jeux électroniques multiusagers, espaces collaboratifs de communication dans des projets interculturels). Chaque dimension possède une place unique dans le processus de création identitaire.

Par contraste avec les modalités de la communication face à face, la communication en ligne de l'identité individuelle, groupale ou communautaire, n'est pas associée à une présence et à une représentation physique. L'émetteur et le récepteur sont protégés à travers une médiation technologique. Ceci a pour résultat de faciliter l'anonymat et le travestissement d'identité de façon beaucoup plus importante que dans les autres formes de communication parce que l'individu a la capacité de créer, de révéler ou de cacher plusieurs facettes de son identité de façon inédite (Harvey 1995, 2005, 2006 ; Turkle 1997 ; Barnes 2001). Par exemple la couleur de la peau, l'ethnicité, la provenance géographique, le statut socio-économique, l'état de santé, l'orientation sexuelle, les caractéristiques physiques ou le sexe peuvent être modifiées si le communicateur décide de le faire.

L'anonymat potentiel est l'une des caractéristiques clefs de la communication en ligne et elle change la dynamique des identités en présence ou re-présentées. L'hypermédia et l'écriture électronique permettent à un individu de faire un portrait de lui-même ou d'elle-même dans un spectre de possibilités aussi grand que l'on veut sans grande chance de désaveu : Comme dans le cas célèbre de Lonelygirl15 dans La Presse du 16/09/06. Les stratégies d'auto présentation, la gestion de la vie privée et de l'intimité et les jeux identitaires sont multiformes. Pour reprendre l'expression D'Irving Goffmann, nous dirions que les « mises en scène de la vie quotidienne » sont presque illimitées dans les espaces d'interaction. Cette nouvelle forme de liberté joue également dans les relations interculturelles. Elle ajoute un événement problématique dans lequel les attributions et les représentations du message deviennent sujettes à changement rapide.

Prenons un exemple fictif autour de la revendication d'identité faite par un groupe minoritaire dans un espace « chat », ou encore dans un « blogue ». Ce type de groupe ressemble à de nombreuses communautés que nous avons eu l'opportunité d'étudier dans les dernières années. Quelqu'un ou un groupe intéressé à propager une cause peut prendre un nom comme « fleur bleu » pour argumenter autour des pratiques alternatives en animation socioculturelle autour des groupes underground ou minoritaires d'un pays. Fleur bleu pourrait avoir comme objectif et comme défi de faire connaître les revendications de ces groupes souvent méconnus ou opprimés, afin de gagner une voix privilégiée sur le sujet (exclusion, égalité, droits de l'homme). Il serait sans doute plus difficile d'obtenir l'écoute de différentes organisations dans la communication face à face (barrières sociales diverses, vêtements, lieux plus ou moins formel, groupes plus ou moins disjoints ou qui ne se rencontrent jamais, marqueurs sociaux trop disparates ou éloignés).

LA CRÉATION COLLABORATIVE EN ART VISUEL

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) posent un défi à notre conception de l'animation culturelle qui traditionnellement s'est articulée sur le territoire géographique : animation des communautés de base ou des communautés locales, animation et dynamisation du tissu urbain. Elle questionne les configurations physiques et la géométrie de nos représentations identitaires basées sur la culture locale ou ancrées dans une frontière particulière. Les TICs provoquent l'extension de nos représentations basées sur un territoire, le présentiel, pour les propulser dans les territoires imaginaires de l'interculturel : la téléprésence donnant accès à d'autres cultures et à des territoires virtuels. Elle prolonge l'image de soi et des êtres à travers des interfaces techniques qui donnent une extension à nos représentations traditionnelles de l'espace. Le cyberespace-temps ouvre de nouvelles possibilités pour développer de nouvelles relations sociales. Les projets interculturels comme ceux de Michel Poulain et son équipe permettent d'abord deux grands types de changement dans le lien social : le premier est basé sur une philosophie de l'étendue et de l'extension de l'être et des groupes qui à travers les nouveaux réseaux sociaux co-construisent de nouveaux lieux d'échange. Dans ce cas l'espace existe par « ceux » et « ce qui » le remplit, du point ici jusqu'aux régions du vaste monde et aux espaces du projet. La deuxième dimension du changement est basée sur une philosophie de l'appropriation, non seulement des

[1] L'auteur est professeur au Département de communication sociale et publique et directeur des programmes d'Animation et recherche culturelles.

TICs, mais par l'appropriation informationnelle, communicationnelle et spatiale permises par les nouveaux moyens d'échange. L'appropriation des espaces virtuels entraîne le besoin de recréer les rituels et les marqueurs culturels de l'espace géographique à travers une nouvelle topologie situationnelle : le design multimédia et l'usage des nouveaux médias permettent non seulement de créer des pages-écrans, mais de générer de façon évolutive et collaborative de nouveaux espaces d'échanges communautaires et culturels.(Harvey 2006).

Les projets comme ceux de Michel Poulain et son équipe font intervenir le concept d'apprentissage interculturel à travers les mécanismes de médiation des médias et des dispositifs techniques de vidéographie, de l'aménagement de contenus, de l'animation interculturelle et de l'engagement des membres d'une communauté, de même que l'appropriation d'une autre culture à travers les mécanismes de la convergence culturelle. En effet, la création collective en art visuel peut être définie et compris à travers le modèle de communication de la convergence de Rogers et Kincaid (1981). Kincaid (1979) définit la communication comme « un processus dans lequel deux ou plusieurs individus ou groupes partagent de l'information de façon à atteindre une compréhension mutuelle de chacun et le monde dans lequel ils vivent. Cet idéal n'est jamais vraiment atteint et reste toujours à construire. La communication interculturelle dans le cyberespace s'effectue à travers une spirale d'itérations successives dans l'échange d'informations où des communautés éloignées géographiquement tendent à converger vers une meilleure compréhension mutuelle de leurs valeurs, croyances, comportements, culture d'appartenance. L'errance dans les espaces virtuels oscille entre enracinement et mouvement, entre sédentarité et nomadisme.

Lorsque les individus et les communautés établissent des relations et qu'ils se joignent à des communautés virtuelles de co-création, les raisons pour se mettre ensemble peuvent être plus ou moins explicites, plus ou moins intentionnelles. Elles laissent place à l'ouverture. Dans le contexte de projets d'intervention et d'animation culturelles, les gens peuvent interagir avec des communautés très éloignées avec lesquelles il aurait été impossible d'interagir autrement. À travers le soutien des dispositifs médiatiques de partage de connaissances et de rencontre de création vidéo, les amitiés et les rencontres s'articulent entre le local et l'international. Les liens sociaux se déploient de diverses manières entre l'imaginaire et l'intervention inter-culturelle.

Le collectif d'Art visuel Athanore se rend chaque année en Amérique centrale nous dit Poulain en introduction de son texte. Cette concrétisation moderne de la coopération outre frontière nous aide à mieux comprendre cette force d'interattraction réelle et virtuelle pour « l'ailleurs des relations culturelles ». Ce type de projet est caractéristique de nos sociétés et de la culture des jeunes générations aux prises avec de permanentes transformations et un perpétuel désir de mouvement et de renouvellement des cultures d'appartenance qui catalyse le temps présent. Plutôt qu'une identité située à l'intérieur du « corps propre » et de la « place », les technologies de l'information et de la communication engendre un moi cristallisé dans des rôles sociaux nouveaux à travers lesquels les collectifs de jeunes créateurs s'arrogent désormais un surcroît de liberté. Nous assistons à la naissance d'une vision rénovée du continent humain (Maffesoli 1997) où au morcellement de nos sociétés dénoncé par tant d'intellectuels bien-pensants correspond une nouvelle autonomie des individus et des communautés, et où l'épanouissement identitaire s'étend à travers des réseaux de relations sociales où de nouveaux rôles émergent à travers la création collective.

Les projets interculturels assistés par les technologies de support à la création s'effectuent à travers des rencontres et des télé-rencontres dans de nouveaux espaces-d'interactions multi-usagers qui nous invitent à porter un regard nouveau sur l'identité. Comme l'annonçait déjà Sherry Turkle en 1997, ces rencontres innovatrices encouragent le développement d'une forme post-moderne de l'identité qui se manifeste en tant qu'identités multiples, fluides et construites à travers le langage, l'écriture hypermédia, et l'interaction avec la technologie. Cette morphologie de l'identité moderne s'applique bien aux communautés virtuelles et réelles de créateurs où les espaces-chat, la messagerie électronique et les blogues mettent en scène un nouveau perspectivisme communicationnel de l'identité de soi et des autres.

En conséquence les interactions sociales en ligne (le web social) s'intègrent au mode de vie professionnel des jeunes créateurs et nous fournit un terrain fertile pour penser la communication de l'identité et les applications de la communautique en tant que nouveau champ d'étude de la communication dans les communautés virtuelles. La fulgurante croissance actuelle du web social, et l'intégration de plus en plus importante de significations socioculturelles nouvelles par les créateurs et les designers d'environnements ludoculturels multi-utilisateurs et multiformes, ainsi que la production importante de contenus par des usagers dans des projets interculturels de toutes sortes, reflètent des visions du monde et de nouvelles manières de créer du sens dans de nouveaux champs de relations sociales.

Le projet international d'échanges entre le Québec et le Mexique illustre parfaitement ces myriades de perspectives culturelles nouvelles où l'identité se forge à travers l'usage socioculturel et sociotechnique. L'interaction humain/ordinateur, dans la perspective de l'interculturalité, est l'un des contextes privilégiés où la communautique étudie la dialectique de confrontation/tension persistante entre « l'interaction sociale basée sur le territoire » et celle qui s'appuie sur les mécanismes de « la proxémique

des intérêts culturel et des émotions en ligne ». Elle propose une vision de la construction identitaire en tant qu'elle est un processus général de la psychologie des gens et de leur tendance à répondre socialement dans des situations dans lesquelles sont rappelées leur personnalité sociale, leur identité propre et leur humanité dans leur affiliation aux autres.

RÉFÉRENCES

Barnes, S.B., (2001). Online connections : Internet interpersonal relationships. Cresskill, NJ : Hampton Press.

Harvey, P.L. (2006). Les îlots de vie communauticiels. Topologie situationnelle des communautés de pratique. Dans Proulx, S., Poissant, L. et M. Sénécal. M. Actes du colloque sur les communautés virtuelles, publié aux Presses de l'Université Laval.

Harvey, P.L. (2005) La communautique. Un paradigme transdisciplinaire pour l'étude des arts, des sciences et des métiers de la communication médiatisée par ordinateur. Publié dans le collectif «Communication. Horizons de pratique et de recherche. Sous la direction de Johanne Saint-Charles et Pierre Mongeau. Presses de l'Université du Québec.

Harvey, P.L. (1995) Cyberespace et communautique : appropriation, réseaux, groupes virtuels, P. U. L.

Goffmann, I. (1973).Mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1 : la présentation de soi ; Tome 2 : Les relations en public. Paris : Ed. de Minuit, 1973. 251 p (t.1) ; 372 p (t.2).

Kincaid, L.D. (édit.), (1979), Review of Communication Theory : Eastern and Western Perspectives, Media Development, 37 (No. 1, 1992) : 53-55.

Michel Maffesoli. 1997. Du nomadisme - vagabondages initiatiques. Coll. «Biblio-Essais», L.G.F. Paris : Livre de Poche.

Rogers, Everett M. and D. Lawrence Kincaid. (1981). Communication Networks : Toward a New Paradigm for Research. New York : The Free Press.

Turkle, S., (1997), « Growing up in the Culture of Simulation. » In Beyond Calculation : The Next 50 Years of Computing, Peter Denning and Bob Metcalfe (eds.). New York : Copernicus Books (Springer Verlag), 1997.

La création collaborative et interculturelle en art visuel : exemple de relation internationale et d'échanges entre le Québec et le Mexique *par Michel Poulain*[1]

Chaque année, notre collectif d'art visuel *Athanore* se rend en Amérique centrale pour des projets de recherche documentaire et d'intervention en anthropologie visuelle. En effet, depuis 2004, des événements de performances visuelles en direct, des études, des vidéo-documentaires et des échanges culturels ont permis à *Athanore* de tisser des liens solides avec des partenaires mexicains ancrés dans le milieu des arts technologiques émergeants (art visuel et musique électronique) Cette année, nous avons présenté un projet d'activités de diffusion artistique et de création collaborative entre le Québec et le Mexique. Une correspondance soutenue pendant près d'un an avec nos partenaires mexicains nous a permit de bien préparer l'équipée en question. Une campagne d'information et de promotion a été lancée par l'entremise de Communautiques et du Centre de diffusion[2] au Québec et au Mexique. Nous avons également réuni des acteurs importants[3] du développement social et culturel. Des partenariats et commanditaires ont en effet démontré leur confiance en ce projet et facilité sa réalisation.

Ce projet réalisé, au Mexique en septembre 2006, présente trois objectifs concrets qui s'articulent autour de la création visuelle collaborative. Suite à notre recherche en communication à la maîtrise à l'Université du Québec à Montréal, nous avons mis sur pied ce projet interdisciplinaire. Il nous était important de ne pas se confiner à un seul regard. À la croisée de l'anthropologie, des communications et des sciences sociales nous avons donc élaboré les grandes lignes théoriques et pratiques de ce projet. Nous avons premièrement monté des ateliers éducatifs sur la création collaborative dans les arts technologiques à la galerie d'art *El Galeròn* (Zarco 32, int.1, Colonia

1 Étudiant à la Maîtrise en communication de l'Université du Québec à Montréal.

2 Nous remercions le CQAM (Centre Québécois d'art médiatique), la SAT (Société d'art technologique de Montréal), El Galeròn (Galerie d'art à México), Panico de masas (Colectivo de arte conceptual de México).

3 Nous remercions à cet effet le Gouvernement du Québec, le ministre Henri-François Gautrin, La ministre Lyne Beauchamp, le CLD de Verdun, l'OQAJ (Office Québec-Amérique pour la jeunesse), M-Audio, Sport-Expert Atmosphère, le LCA (Laboratoire de Communautique appliquée de l'Université du Québec à Montréal), M. Pierre-Léonard Harvey et Mme Carmen Rico (Professeurs au département de communications de l'Université du Québec à Montréal).

Guerrero, México D.F) Ce premier segment du projet comportait un double but soit didactique et surtout de permettre la mise sur pied de laboratoire d'analyse sur les dynamiques oeuvrant au sein des collaborations dans les arts technologiques. Le deuxième objectif de notre périple au Mexique était de mener une étude sur les impacts de l'aspect interculturel au sein de création collaborative dans les arts technologiques. Nous avons participé à des échanges créatifs entre des artistes québécois et mexicains ce qui nous a amené à nous questionner sur cette dimension anthropologique surtout dans un contexte d'arts technologiques aux multiples possibilités communicationnelles. Enfin, par ce projet nous avons voulu mettre sur pied une structure d'échanges en ligne entre des artistes mexicains et des artistes québécois pour faciliter la collaboration à de futurs projets. Avec l'aide du *colectivo de arte conceptual Panico de masas* nous avons ainsi préparé la participation d'artistes mexicains à des colloques, festivals et événements spéciaux à Montréal pour la prochaine année.

Au Mexique en septembre 2006, ce projet nous a également permis de présenter des spectacles de visuel en direct en collaboration avec des artistes mexicains dans des centres de diffusion artistique de la métropole mexicaine. Nous avons pu faire connaître notre collectif d'art conceptuel par le fait même et également rencontrer des acteurs importants de différents milieux culturels mexicains oeuvrant au développement de la scène émergeante des arts technologiques.

ATELIERS DE CRÉATION COLLABORATIVE : VERS UNE ÉDUCATION DE LA COLLABORATION

Collaboration : travail en commun ; travail entre plusieurs personnes qui génère la création d'une œuvre commune (le Petit Robert, édition 1995)

Savoir travailler en réseau est devenu aujourd'hui une nécessité. En effet, devant la complexité de plus en plus grande des systèmes sémantiques et la prolifération des savoirs en polyphonie les compétences d'un seul individu s'avèrent insuffisantes. Nombre d'entreprises et d'organismes professionnels mettent ainsi en place des dispositifs de partage de pratique et de capitalisation des savoirs. Le réseau s'organise donc autour d'une ou plusieurs finalités professionnelles. Les acteurs échangent entre-eux des ressources et des savoirs. D'une entreprise à l'autre les relations entre les membres seront différentes, influencées par la nature et la structure du réseau. L'interactivité demeure toutefois une des caractéristiques communes. Chaque membre participant est un moteur important qui fait la force du réseau. C'est ce que l'on nomme la synergie sociale.

Collaboratif : se dit de ce qui, dans un environnement informatisé ou en ligne, vise à favoriser la collaboration entre pairs, en permettant d'échanger et de partager des compétences pour mieux réussir un projet commun. Ainsi, on parlera d'apprentissage collaboratif, de travail collaboratif, de formation collaborative, de culture collaborative.(Grand dictionnaire terminologique)

Pour qu'une telle mobilisation mène a de l'innovation il faut que les membres soient capable d'une étroite coopération au sein du réseau. Le participant s'engage à travailler avec les membres du groupe en vue de la réalisation du but commun tout en conciliant ses intérêts et ses objectifs personnels. Il collabore au sein des interactions du groupe en partageant ses découvertes, en négociant le sens à donner à l'œuvre commune. Dans cette démarche collective, il fait preuve d'autonomie et assume la responsabilité de ses contributions tout en étant responsable comme les autres participants d'atteindre le but commun.

Le travail collaboratif est, d'une part, la coopération entre les membres d'une équipe et, d'autre part, la réalisation d'une œuvre commune et finie. Internet (et les technologies modernes de communication) apparaît comme l'outil adéquat pour mettre sur pied des projets de création collaborative. Il ne s'agit pas seulement pour le groupe de communiquer mais surtout de créer quelque chose de concret en communiquant. La communication est ainsi un moyen, pas une fin en soi.

Les dispositifs de partage de pratiques et de savoirs doivent permettre de collaborer dans un langage commun et ainsi de partager leurs compétences. Ces réseaux de partage sont donc souvent les meilleurs moyens aujourd'hui de capitaliser des pratiques qui pourraient autrement ne pas se formaliser en innovations productives et concourir à la réussite de projet d'envergure.

Nous avons donné des ateliers en création visuelle collaborative au Mexique avec la participation du *colectivo Panico de masas.* Un de ces cours a eu lieu à la galerie d'art *El Galerón* (Zarco 32 int.1, Col. Guerrero, Del. Cuauhtemoc, México, D.F, Tél. 55187873) Cet atelier (divisé en trois parties, soit théorique, pratique et participative) a eu lieu le 14 septembre à 13h00. L'activité était ouverte au public, aux artistes et aux esthètes du visuel exploratoire. Cet atelier a présenté les dernières études et techniques en création visuelle collaborative - communautiques de pratique en art, techniques de collaboration en réseau en création visuelle en direct, dynamique interface homme-machine-homme dans le contexte de création en art visuel, etc. - développées par le collectif *Athanore.*

Le 14 septembre 2006 à la galerie d'art *El Galeròn* étaient présents plus d'une vingtaine de participants de tout âge et de milieux différents (artistes, universitaires, esthètes, etc.) Ils ont assisté à la conférence et participé a des exercices collaboratifs de visuel en direct. Une présentation de créations d'artistes québécois en art visuel était également à l'horaire. Les spectateurs ont ainsi pu découvrir plus d'une demi-douzaine d'œuvres du Québec et ainsi mieux connaître ce qui se fait au nord des Amériques dans les arts technologiques (vidéo et musique électronique)

L'atelier a couvert trois milieux d'application distincte en art visuel. Les trois n'ont pas été développés exhaustivement. Nous nous sommes attardés principalement au *vjing*[1] tout en brossant un bref tableau comparatif des autres milieux d'application. Le visuel en direct (vjing) offre en effet l'occasion de mettre en pratique le travail collaboratif en art visuel dans un environnement performatif d'expérimentation et d'exploration qui laisse une grande place à l'improvisation et donc à la spontanéité (action-réaction). Nous avons abordé les autres applications (soit la création photo et vidéo en ligne) durant l'exposé mais le vjing a été le plus utile pour illustrer la création collaborative durant les activités de l'atelier.

Nous avons utilisé *la représentation du corps humain* dans l'art visuel comme exemple dans notre atelier. C'est un des meilleurs exemples qui s'impose de lui-même par son importance dans l'histoire de l'art et surtout par la place symbolique qu'il occupe dans les communications modernes (publicité, mode, cinéma, etc.) comme puissant symbolisme de l'identité humaine. Lors de l'exercice de création collaborative, nous avons utilisé un corpus de données visuelles (vidéo et photographies) que nous avions préalablement conçu spécifiquement pour les besoins de l'atelier. Divisés en quatre groupes les participants devaient reconstruire en direct un concept choisi au hasard[2] à partir d'éléments limités (vingt éléments tant vidéo que photographiques) Les explorations visuelles des participants étaient diffusées en direct sur grand écran devant les autres équipes. Tout était en place pour permettre aux participants de collaborer entre eux. Les membres de l'équipe étaient répartis sur un réseau d'ordinateurs liés entre eux par un mixer vidéo professionnel. Le logiciel utilisé nommé *Resolume*[3] permettait de créer du visuel en direct à partir de corpus de données (video, photos, animations) et d'effets de toutes sortes (kaléidoscope, lomo, miroir, etc.). Nous avons pu observer à l'œuvre des pratiques de recombinaisons, de collage et d'hybridation qui ont donné des résultats forts intéressants. Tant les technologies utilisées que la culture vidéographique propre aux participants ont concouru à la prolifération de ces pratiques durant les activités de l'atelier.

Les participants ont également pu apprivoiser le dynamisme présent dans la création collaborative allant de la conception, en passant par la création jusqu'à la diffusion d'une œuvre commune en art visuel. Dans un tel processus créatif, il est important que chaque participant puisse avoir la volonté de collaborer et surtout qu'il puisse connaître les contraintes et les possibilités d'une telle collaboration a une même entreprise créative.

SPECTACLES DE VISUEL EN DIRECT POUR PROMOUVOIR LA COLLABORATION ARTISTIQUE

Une tournée de spectacles de visuel sur grand écran a également été organisée dans des centres importants de diffusion artistique de la métropole mexicaine. Cette série de performances a permis de faire connaître notre collectif, de consolider des partenariats en création collaborative et en vidéo exploratoire et surtout de faire connaître l'art visuel collaboratif a un public plus large. Le premier spectacle de performance de visuel en direct a eu lieu le samedi 9 septembre 2006 au centre de diffusion *Uta Re-evolution* (San-Jeronimo 21, colonia Centro Atras, México D.F) Lors de cette soirée spéciale, le collectif *Athanore* a présenté des créations visuelles avec d'autres artistes mexicains. Nous avons présenté, entre autres choses, une œuvre intitulée *La luz del sol* exploration plastique et icônique de la lumière. La performance a été filmée par une équipe de la télévision culturelle mexicaine du canal 22. Nous avons été interviewés à cette occasion par un journaliste. Il nous a questionné sur le dynamisme des artistes visuels dans les arts technologiques.

Le 14 septembre 2006 à la galerie d'art *EL Galerón* (zarco 32 int. 1, col Guerrero, Del. Cuauhtemoc, México, D.F.) eu lieu la seconde performance. Ce spectacle faisait suite dans la soirée à l'atelier de création visuelle qui avait eu lieu auparavant dans l'après-midi de la même journée. Lors de cette performance, le collectif *Athanore* présentait une de ces dernières créations vidéo intitulée *Persephonae*, traitant du rapport à la terre de l'Homme moderne. Nous avons collaboré pour ce spectacle avec le *colectivo de arte conceptual Panico de masas.* Musique électronique et visuelle en direct s'articulaient autour de concepts communs partagés par les artistes présents.

Le troisième spectacle a eu lieu le 16 septembre 2006 au *Dada X* (Bolivar #31 esq. 16 de septiembre, col centro, Mexico D.F) et présenta des visuels construits en direct sous le nom de *Panopticum.* Ces performances de création de visuels en direct sont en synchronisation avec la musique et la prestation d'artistes (danseurs, chanteurs, etc.) Elles sont projetées sur de grands écrans et/ou présentés dans des installations vidéo conceptuelles. Une collaboration avec le collectif mexicain *Panico de masas* (www.panicodemasas.com) et la *compaña de teatro y performance Noches Paralelas* (Directeur Esteban Ayala) nous a permis de présenter du visuel en direct lors d'une prestation de danse et de musique électronique. Au *Dada X*, le spectacle a eu lieu en collaboration avec deux autres artistes mexicains en art visuel ainsi qu'avec le groupe de musique

[1] Visual jockey (VJ) : Ce dit de visuel en direct sur grand écran.

[2] Les thèmes choisis furent liés a des concepts universels comme par exemple le voyage, la mort, la tristesse, joie, etc.

[3] Logiciel sur PC permettant de faire du visuel en direct.

Tripnotik. Grâce a une collaboration dynamique, la synergie qui s'est développée entre les différents acteurs de cet événement a permis d'offrir une performance multimédia hors du commun.

Nous faire connaître (notre démarche artistique et notre savoir faire) à Mexico nous a permis de développer des liens de partenariat pour de futures collaborations en art visuel à travers l'Amérique du Sud. Nous voulions ainsi élargir notre réseau de contacts et tisser des liens dans le domaine des arts visuels au Mexique. Nous voulions également développer nos compétences et nos connaissances en création visuelle et surtout (par le fait même) partager nos aptitudes avec des artistes et esthètes mexicains. Une opération de promotion du collectif *Athanore* a été également effectuée dans les villes de Mexico, Guadalajara, Tlaxcala et à travers le Mexique par le biais de correspondants mexicains dans le milieu des arts électroniques. Des « flyers », affiches et dvds portfolio ont été préparés en trois langues (anglais, français et espagnol).

L'ASPECT INTERCULTUREL AU SEIN DE LA CRÉATION COLLABORATIVE

Un des aspects importants de la création collaborative au sein d'échanges entre artistes de différentes cultures est celui de l'interculturalité. Ne pas en tenir compte serait une grave erreur surtout à l'heure des communications internationales. Les nouvelles technologies des communications ont intensifié et complexifié[1] les relations interculturelles. Dans ce projet, nous désirions donc explorer, et analyser d'un point de vue anthropologique et communicationnel, l'aspect interculturel à l'œuvre au sein des processus de création collaborative en art visuel.

À chacun de nos voyages, nous sommes impressionnés par le paysage de contrastes que présente la gargantuesque métropole qu'est Mexico. Chaque rue, chaque recoin renferme ses rêves et ses cauchemars. Terre de contrastes et d'émotions, le Mexique vibre aux rythmes d'une méga culture particulière bien ancrée dans la mondialisation des marchés. Le lutteur masqué *Santo* côtoie *Coca-Cola*, les *télénovelas*, la musique électronique et l'art maya… Les arts technologiques, issus principalement des nouvelles technologies des communications, sont supposés unir tous et chacun dans un même univers. Il demeure toutefois qu'il y a de multiples variables autres que technologiques à la base d'une création visuelle même commune. Nous pouvons penser à l'inspiration, à l'imagination, à la perception du processus artistique… Nous trouvons donc très important de nous questionner sur les impacts de l'interculturalité au sein de la création collaborative entre artistes de différentes cultures.

Un exemple de différence culturelle que nous avons observée à notre arrivée est celui du rapport à l'espace. C'est Hall (1979), anthropologue de l'interculturel, qui le premier avait traité de cette question avec son étude sur la proxémie. La variabilité des distances d'une culture à l'autre est un élément important des échanges culturels. Nous avons observé des différences dans les relations interpersonnelles mais également, suivant une optique qui nous concerne plus, dans la spatialisation des éléments visuels au sein des créations visuelles. Nous avons remarqué que le fait d'être conscient d'un dynamisme interculturel[2] au sein d'un échange pouvait aider à la collaboration.

C'est qu'il y aurait une relation directe entre l'échange interculturel et cette conscience individuelle qui l'appréhende : la capacité à percevoir, à élaborer des représentations, à réagir, etc. Les qualités du participant sont dans le fait de ne pas s'emmêler dans les stéréotypes et les grilles d'analyse contraignantes et directives. D'où l'intérêt d'épanouir les qualités d'éveil de l'artiste. Ainsi les aptitudes à l'interculturel ne seraient pas forcément spécifiques à la culture, mais plutôt spécifiques à l'individu. C'est-à-dire qu'il ne serait pas aussi important de former l'individu à telle où telle culture que d'épanouir en lui les qualités de l'ouverture à l'autre. Pour une bonne collaboration, il faut éviter les ambiguïtés. Pour se faire, il faut une bonne communication entre les participants, ce qui ne dépend pas uniquement du verbal mais surtout de l'ouverture à l'autre.

Depuis que Bateson (1936) a formulé cette dichotomie, on distingue communication analogique et communication digitale. Nous pouvons noter également que cette distinction concerne aussi des machines qui servent les communications. La montre à aiguilles et la montre à quartz en sont des exemples. Les communications analogique et digitale ne transmettent pas le même type d'information. La communication analogique véhicule des émotions, des sentiments et gère la fonction de contact (fonction phatique) entre l'émetteur et le récepteur. La communication digitale véhicule la relation événements et l'expression d'opinions. Dans une collaboration créative en arts technologiques, il est donc essentiel de ne pas se confiner à la seule communication digitale qui ne pourrait a elle seule remplir les objectifs d'un échange de cette nature. Les deux types de communication n'ont pas la même efficacité. La communication digitale aurait une

[1] Et non compliquées. Plus complexes, c'est-à-dire comportant plus que jamais un foisonnement de signes et de symboles. La communication n'est pas à priori plus difficile, mais demande d'apprivoiser une technologie incontournable aux multiples ramifications.

[2] Être conscient des limites et des possibilités d'un tel échange interculturel.

tendance à produire du « bruit[1] » par signal bien supérieur à la communication analogique.

En général, toute communication comporte à la fois des aspects analogiques et digitaux. Par exemple, dans la communication icônique (un dessin), le digital serait dans les discontinuités créés par les traits de contour alors que le concept principal resterait analogique. Nous pensons que les problèmes de communication ne proviennent pas de la *distance digitale* que crée une machine entre deux êtres humains, mais bien de la mauvaise utilisation que font les hommes des dispositifs numériques et du manque d'ouverture à l'autre. Il suffit aux artistes qui utilisent des moyens technologiques pour créer de se munir d'une structure analogique au sein des dispositifs numériques pour faciliter la collaboration. L'exemple des *émoticons* au sein du logiciel de communication *Messenger* en est un bon. Dans quelques domaines que ce soit, la machine n'a jamais été une panacée et demande de la part de l'homme une structure analogique de communication qui permet de partager la dimension humaine symbolique et émotive.

Selon Lévi-Strauss (1955), le passage de la nature à la culture serait lié au passage de l'échange réel à l'échange symbolique. En résumé, cela repose sur deux principes simples soit la loi de distribution des différences et l'introduction corrélative du composant discret, discontinu et combinatoire dans le continuum non discret de la nature. Dans l'échange réel, sont transmises uniquement de la matière ou de l'énergie tandis que dans l'échange symbolique on transmet de l'information en plus de l'objet échangé. L'échange imaginaire apparaît lorsque ce qui est échangé est essentiellement de l'information. Nous voilà en plein dans le monde de l'art technologique. La matière-énergie n'est plus alors que le support matériel de l'échange. La réciprocité implicite de l'échange symbolique disparaît au profit d'une réciprocité explicite et immédiate. C'est l'interaction instantanée avec une notion d'espace-temps élastique. Pour une meilleure collaboration interculturelle, il faut prendre en compte le référenciel culturel des participants. Pour bien comprendre les signes, symboles et information communiqués, chaque artiste doit être ouvert et réceptif au paradigme référentiel de l'autre. Il faut se poser alors les bonnes questions. À quoi fait référence les éléments utilisés dans une création commune ? Quels en sont les liens avec les autres signes et symboles ?

L'étude de l'importance de l'aspect interculturel dans la création collaborative en art visuel nous a permis de dégager des récurrences et des variables intéressantes tant d'un point de vu communicationnel que d'un point de vu anthropologique. Il reste cependant beaucoup de données vidéographiques[2] à compiler pour mieux cerner ce phénomène. Nous pouvons toutefois avancer, grâce à nos observations préliminaires, que l'aspect interculturel se retrouve impliqué tant dans la collaboration entre les participants que dans l'œuvre finale. Outre les éléments visuels en jeu, une collaboration aboutie semble comporter un échange des référentiels paradigmatiques culturels entre les artistes.

PROJET D'ÉCHANGE EN 2007

Ces contacts et rencontres avec des artistes et des centres de diffusion au Mexique nous ont permis également de préparer un projet d'échange en création collaborative à Montréal en septembre 2007. En effet, des artistes mexicains vont pouvoir participer à des activités de création en réseau au département de communication de l'Université du Québec à Montréal et dans des lieux de diffusion de Verdun à Montréal. La localité de Verdun (Forum économique de Verdun, Centre local de développement, Regroupement des entreprises culturelles de Verdun…) serait disposée à faciliter et à aider ces futurs échanges. À Montréal, des événements spéciaux en arts technologiques comportant une participation des artistes mexicains pourront également avoir lieu dans des centres de diffusion spécialisés. Pour faciliter ces échanges et la préparation de ce projet en 2007, nous avons mis sur pied une structure en ligne permettant à chacun des participants de garder contact et surtout de collaborer à une communauté d'artistes internationaux. Ces futures collaborations permettront de poursuivre le projet initial au-delà de ses premiers questionnements et de pouvoir mieux comprendre les processus de création en contexte interculturel.

RÉFÉRENCES

Bateson, Gregory, (1936), *Naven*, Stanford, CA : Stanford University Press.

Hall, E.T., (1979), Au-delà de la culture. Paris, Seuil.

Lévi-Strauss, Claude, (1955), *Tristes tropiques*, Paris, Plon.

[1] C'est-à-dire les interférences polysémiques d'interprétation qui peuvent mener à des incompréhensions au sein des échanges.

[2] Des interviews vidéo ont été realisées entre le 9 et le 21 septembre 2006 avec des artistes mexicains en art technologique (visuel et musique électronique).

Un stage en animation culturelle dans une ONG pour immigrant(e)s : mission (im)possible ?

par Marie Josèphe Pigeon[1]

PRÉAMBULE

« Bonjour, je m'appelle Mélanie et je désire faire un stage en animation culturelle au sein de votre organisme, auprès des femmes réfugiées d'Afrique victimes d'abus.

(Un chausson avec ça ? me dis-je mentalement)

- Vous connaissez le CARI St-Laurent (Centre d'Accueil et de Référence sociale et économique pour Immigrants de Saint-Laurent) ? Avez-vous visité notre site Internet (www.cari.qc.ca qui n'est pas à jour : ça me prendrait un(e) stagiaire !) ?

- Non.

- Nous sommes un organisme communautaire qui a pour mission d'aider les personnes immigrantes, sans distinction de provenance et de statut, à s'établir, s'adapter et s'intégrer à la société québécoise. Nos trois services sont regroupés ainsi : « Famille et rapprochement interculturel », qui comprend l'aide à la recherche de logement, l'aide technique pour tout ce qui touche l'immigration, mais aussi des programmes particuliers pour les tout-petits (halte répit), les jeunes 6-12 ans, les femmes (« Femmes du monde » avec des projets d'activités manuelles et de participation civique); « Francisation » : nous sommes l'un des plus gros centres communautaires de cours de français au Québec et « Emploi » pour tout ce qui concerne les démarches d'employabilité pour une personne immigrante. Notre devise est « la diversité nous rapproche », nous faisons aussi des événements de rapprochement interculturel. Est-ce qu'un programme vous a attiré dans cette liste (qui fait un peu épicerie et je m'en excuse) ?

- Les femmes, est-ce que vous avez des Africaines réfugiées ?

- Quelques-unes de nos participantes sont réfugiées mais elles ne viennent pas au CARI St-Laurent dans ce contexte précisément (briser leur isolement, rencontrer d'autres femmes, apprendre l'informatique …) et plusieurs – mais pas exclusivement- viennent d'Afrique du Nord, du Maghreb.

- Ah… je voulais vraiment faire de l'intervention culturelle avec des réfugiées victimes d'abus.

- C'est dommage, nous n'avons pas de programme particulier dans ce domaine. Je peux peut-être vous référer à un organisme qui a un mandat spécifique auprès des réfugiés, un centre de femmes ou un organisme qui œuvre auprès de victimes d'abus ? … »

INTRODUCTION

La conversation téléphonique ci-haut est tout à fait réelle, seul le nom de l'étudiante a été changé. Chaque année, des étudiant(e)s dans tous les domaines (principalement le travail social, l'orientation professionnelle, le secrétariat, mais aussi l'animation de groupes et même l'art thérapie) se cherchent un stage (rémunéré ou pas). J'ai de nombreux appels et je reçois même quelques potentiel(le)s stagiaires. Malheureusement, plusieurs étudiant(e)s font chou blanc car leur projet ne cadre pas avec ce que nous pouvons leur offrir comme environnement de stage. Pourtant, et le CARI St-Laurent n'est pas le seul, les organismes communautaires étant des milieux de vie et des lieux d'éducation populaire, nous avons pour objectif chaque année d'accueillir jusqu'à trois stagiaires. La présence d'un(e) stagiaire, particulièrement dans un domaine qui ne duplique pas les projets déjà subventionnés par le gouvernement, comme les relations publiques (réalisation de dépliants promotionnels, site Internet) ou l'animation culturelle (découvertes culturelles, visites guidées, événements, projets spéciaux) est vraiment un plus pour les ONG au service des personnes immigrantes ou tout autre organisme communautaire. Qu'est-ce qui ne fonctionne pas ? Comment Mélanie aurait-elle pu décrocher un stage qui lui convient et enrichir l'expérience québécoise des nouveaux arrivants ?

« J'aime mon public, et mon public m'aime » (Rose Ouellette, dite la Poune) : les stages d'étudiant(e)s dans les organismes communautaires peuvent ressembler à des relations amoureuses; voici quelques informations qui peuvent empêcher cette relation de tourner à la haine. »

Les immigrant(e)s et les organismes qui les aiment

L'immigration, sujet vaste s'il en est ! Il est vu comme une problématique pour les chercheurs : Immigration et métropoles[2], le Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté

[1] **L'auteure est agente de développement au Centre d'Accueil et de référence sociale et économique pour Immigrants de Saint-Laurent (CARI St-Laurent), organisme communautaire qui a pour mission de faciliter l'établissement, l'adaptation et l'intégration des personnes immigrantes à la société québécoise, ainsi que de favoriser le rapprochement interculturel. Historienne de formation, Marie Josèphe Pigeon est membre de la Société des musées québécois et du Groupe d'intérêt spécialisé (GIS) en éducation et action culturelle.**

[2] im.metropolis.net

(CRIEC[1]), le Centre des études ethniques des universités montréalaises[2]. Il est aussi vu comme une question politique pour le gouvernement, par exemple le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec[3] et le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada[4]. Enfin, il est une raison d'être ou une mission pour les organismes comme le CARI St-Laurent et leur regroupement, la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI[5]), voir aussi pour les réfugié(e)s avec le Conseil canadien pour les réfugiés[6].

Les expertises réunies de chacun permet de se faire un portrait du contexte, les possibilités comme les contraintes, dans lequel le projet de l'étudiant(e) peut ou ne peut pas se réaliser.

L'immigration est une réalité seulement pour ceux et celles qui la vivent au quotidien. Peu importe leur statut et les raisons qui les amènent à fréquenter l'organisme, c'est le bien-être des nouveaux arrivants, l'enrichissement de leur expérience d'insertion québécoise et la prévention d'autres chocs culturels qui va guider la réalisation du projet de l'étudiant(e) dans un organisme communautaire.

Ce qu'il faut savoir sur l'immigrant :

- la date d'arrivée (ou la date de l'acceptation du statut de réfugié) influence, autant sinon plus que le statut (résident permanent, immigrant entrepreneur, revendicateur, réfugié, parrainé, etc.), l'admissibilité de la personne à ces mesures – depuis quelques années l'admissibilité selon la durée du séjour au Canada est fixée à cinq ans maximum;
- le statut et la culture d'origine sont deux variables du profil de la personne immigrante; d'autres variables tout aussi significatives ? Concernant le pays de provenance : le sexe, l'âge, la situation familiale d'origine, l'éducation, le milieu de vie (urbain ou rural), la région, le type d'emploi occupé, la situation familiale actuelle : célibataire, fiancé(e), marié(e), accompagné(e) du conjoint, avec enfant(s). Concernant le Québec : la date d'arrivée, les circonstances du départ et de l'arrivée (préparées ou pas, avec transit ou pas), la connaissance du français et/ou de l'anglais, le milieu de vie (Montréal ou régions), l'insertion en emploi, les projets pour le futur … RAPPEL : l'addition de ces détails ne reflète en rien la totalité de la personne;
- le parcours migratoire suit des courbes qui se bousculent : aux phases enthousiastes de découvertes suivent des moments de fatigue culturelle, les chocs culturels peuvent provoquer des replis sur soi allant jusqu'au mythe du retour ou au contraire faciliter le deuil et la reconstruction identitaire … RAPPEL : connaître la phase actuelle du parcours ne nous apprend rien de la prochaine étape que vivra la personne;
- pensez-y, votre expérience du Québec se résume-t-elle au fait que vous êtes « de souche » ? votre façon de voir la vie au fait que vous êtes une femme ? vos capacités et vos richesses en tant qu'être humain déterminées par votre formation universitaire ou votre habileté à vous orienter dans le métro ? … RAPPEL : appliqués au genre humain les termes « immigrant », « réfugié », « Chinois », « Québécois issu de l'immigration », etc. ne sont que des catégories administratives réductrices;
- comme toutes les populations marginalisées qui ont vu des chercheurs s'intéresser à elles, les immigrant(e)s ont souvent l'impression de constituer un bassin de spécimens; c'est particulièrement difficile à supporter lorsqu'on quitte un pays où on servait de chair à canons. Le travail des organismes auprès des immigrant(e)s vise à faciliter leur intégration à la société québécoise, non à ramener perpétuellement les nouveaux arrivants à leur statut ou leur culture d'origine.

Les organismes communautaires au service des immigrant(e)s ou des communautés culturelles sont nombreux, surtout à Montréal et la couronne métropolitaine (117/137 membres de la TCRI sont dans le 514 ou le 450). Certains ont une portée locale (quartier), focalisent sur une thématique (défense des droits, religion, ethnicité, statut), d'autres offrent plusieurs services : accueil et établissement, francisation, employabilité, promotion de la santé mentale, etc. Le succès du stage n'est pas nécessairement relié aux programmes existants mais il faut un arrimage minimal entre la mission de l'organisme et les objectifs de l'étudiant(e).

Ce qu'il faut savoir sur l'organisme :

- des mandats sont confiés par le gouvernement à divers organismes, en accord avec leur mission (par exemple pour les réfugiés, l'accueil des nouveaux arrivants, la francisation ou l'employabilité);
- il existe un flou quant à la compréhension du terme communauté culturelle vs immigrant; en tant qu'historienne, je considère les membres d'une communauté culturelle comme les membres d'un groupe ayant en commun une histoire ici; les nouveaux arrivants, au Québec depuis moins de 5 ans par définition, ne feraient donc encore partie d'une communauté culturelle; sur le terrain, les *associations culturelles* portent en général le nom

1 www.recherche.uqam.ca/unites-centres.html

2 www.ceetum.umontreal.ca

3 www.micc.gouv.qc.ca

4 www.cic.gc.ca

5 www.tcri.qc.ca

6 www.web.net/~ccr/frontfra.html

d'un groupe particulier alors que les *organismes multiethniques* (comme le CARI St-Laurent) mentionnent les immigrant(e)s dans leur mission ou leur titre;

- les *rapports d'activités* ou *rapports annuels* des organismes sont un bon moyen de mieux connaître qui fait quoi, comment et pourquoi.

Un stage en OBNL pour immigrant(e)s : le coup de foudre ou le cauchemar ?

Ici, la pyramide de Maslow est utile pour baliser les attentes des uns et des autres. Pour l'historienne que je suis, la création de sens par la transmission du patrimoine est primordiale. Cependant, pour un(e) réfugié(e) qui vient d'obtenir son statut et qui doit commencer les procédures de résidence permanente en plus de déménager (les enfants font trop de bruit au goût du proprio) et se trouver un emploi (il faut bien payer ce nouveau logement), force est de constater que mon aspiration professionnelle est le cadet de ses soucis !

Bien sûr, les professionnel(le)s de la santé ont raison de croire que le report de cette tâche développementale est nuisible à la longue. Cependant, soyons réalistes : la personne est toute absorbée par sa survie et la seule chose qu'elle sait ici maintenant c'est qu'elle est en sécurité; est-ce vraiment le moment de guérir des abus du passé ? Et l'espoir dans tout cela ? Sans exception, l'expérience immigrante a pour base l'espoir; sinon on ne partirait jamais.

Les organismes communautaires, qui accueillent les nouveaux arrivants sur une base volontaire (pour plus d'informations sur l'approche communautaire, tel le Secrétariat à l'Action communautaire (SACA[1]), offrent généralement des services de première ligne, ce sont des programmes subventionnés car ils visent à prévenir ou solutionner des problématiques (trouver un logement, combattre la pauvreté, trouver un emploi, contrer la violence conjugale ou le cancer du sein, etc.).

Entre ces deux pôles, parce que l'organisme communautaire est un lieu de liberté, d'innovation, d'éducation informelle et d'*empowerment* par excellence, il est possible de créer des projets qui cherchent à sortir l'immigrant(e) de son quotidien : le transcender et penser aux racines transplantées nourrit l'espoir indispensable pour avancer, en plus d'appuyer d'une expertise spécifique l'action terrain de l'organisme (les intervenantes aussi ont besoin d'un horizon plus vaste si on veut prévenir les *burnouts*).

Pour réaliser un stage qui répond aux attentes des uns (les étudiant(e)s et les professeur(e)s qui les encadrent) et des autres (les personnes immigrantes qui fréquentent les organismes communautaires), il faut donc :

- connaître le milieu dans lequel s'insère le stage (sa mission, son approche, les programmes auxquels le stage pourrait s'arrimer, ses capacités d'encadrement);
- avoir une grande ouverture d'esprit et un certain sens de l'humour car les chocs culturels seront nombreux (immigrant de souche, universitaire-communautaire, culturel-social, etc.), en plus de respecter l'expertise de chacun et de communiquer la plus-value que constitue le stage;
- travailler AVEC les responsables au sein de l'organisme dès le début; n'hésitez pas à expliquer votre domaine d'études, surtout quand il est éloigné de la réalité des intervenant(e)s avec qui vous allez collaborer;
- montrer un infini respect et une grande chaleur humaine pour les participant(e)s; plus que la connaissance des cultures de chacun(e), c'est de votre sourire et du respect que vous aviez dont ils(elles) se souviendront;
- garder le contact ! Un stage réussi se reconnaît à la poursuite de la relation post-stage.

À éviter :

- **message aux professeur(e)s** : le cauchemar (fait vécu), c'est le prof qui donne une liste d'OSBL (sans en avoir averti ceux-ci) à ses étudiant(e)s avec une lettre qui prend pour acquis une réponse positive en rassurant en plus les responsables qu'ils n'auront rien à faire; bref : considérer un milieu de vie qui fait partie de la société civile québécoise comme un lieu d'études;
- ne faire aucun effort pour adapter son projet de stage et mésestimer l'expertise du personnel;
- ne garder en tête que l'accumulation des problématiques et oublier qu'on travaille avec des personnes, « maganées », « poquées » certes, mais qui sont là parce qu'elles ont des capacités, en plus de la dignité de base d'être humain;
- **commettre un délit de fuite** : un(e) étudiant(e) qui passe du temps dans l'organisme, construit des liens avec le personnel et les participant(e)s; ceux et celles qui partent en courant sans explication laissent derrière des questions sans réponse, un goût amer et moins de sympathie pour les prochain(e)s étudiant(e)s. Brûler ses ponts n'est pas une bonne idée : quand on y pense, le monde est petit et vos études vont éventuellement se terminer (c'est le but du stage non ?) !

Avec ces quelques rappels, je vous souhaite de trouver chaussure à vos pieds. Dans le monde actuel, la Culture est souvent loin dans la liste des priorités de la société. Cependant votre (futur) travail est essentiel. Peu importe le temps que cela prend (j'ai mis 15 ans entre la fin de mon bac et mon arrivée au CARI St-Laurent), persistez dans votre projet. Le milieu communautaire vit souvent la précarité mais la liberté d'innover qu'il nous permet est précieuse.

[1] www.mess.gouv.qc.ca/saca

ÉPILOGUE

« Bonjour je m'appelle Isabelle et je suis étudiante en animation culturelle à l'UQÀM. Je suis présentement à la recherche d'un stage dans un organisme pour immigrants et en consultant votre site Internet, j'ai remarqué que vous aviez des programmes pour les femmes qui m'apparaît intéressant … » À vous d'imaginer la suite !

Témoignage

Vivre sur des échasses

par Jessica Crossan[1]

Ces réflexions sont le fruit d'un stage de théâtre social réalisé à Comas, Lima, en collaboration avec une troupe de théâtre professionnelle péruvienne, *La Grande Marcha de los Munecones*. Ce stage *Québec sans frontières* d'une durée de 70 jours, a été réalisé dans le cadre des activités de SUCO et ce, pour la troisième année consécutive. L'expérience consiste principalement à travailler en collaboration avec la troupe et en une implication dans la communauté de Comas, banlieue défavorisée de Lima.

VIVRE SUR DES ÉCHASSES

Je suis partie au Pérou. Je me suis lancée toute droite, toute satisfaite, dans cette aventure au titre prétentieux : je m'en vais faire du théâtre social! Mon premier défi était celui d'écrire et de mettre en scène une pièce de théâtre dénonçant la privatisation de l'eau.

***

Savoir la venue probable du choc culturel n'est pas le connaître dans le réel.

Il n'est encore moins l'association à un mode d'être donné.

Je pensais le voyage comme une lente marche vers l'Autre, comme une rencontre, comme une ouverture. Je saisi maintenant, après tant de dérives, et je constate surtout, en écrivant ces quelques lignes, qu'il ne l'est pas et qu'elle ne le sera jamais. Parce que la véritable rencontre de l'Autre ne peut se faire que dans la violence, que dans le choc des êtres qui se bousculent et se fracassent les uns contre les autres.

***

J'essaie de faire cette mise en scène, mais ça ne marche pas, ça ne va pas. Criss, ils ne comprennent pas! C'est quoi l'idée, j'ai beau répéter la même indication cinq fois, ça ne change rien. Ils veulent de l'autorité, est-ce moi, est-ce eux : je suis confrontée à ma propre incapacité. Et mon pauvre vocabulaire qui n'arrive même pas à expliquer ce que je veux qu'ils répètent. Comment transmettre l'essentiel, quand tout est traduit par une autre bouche et réinterprété ?

***

Ne pas pouvoir communiquer est une situation horrible. Mais nous devrions tous la vivre un jour, ne serait-ce que pour repenser l'essentiel. L'isolement, être un monde en soi et n'être pour l'Autre qu'un soi sans mots. Ne plus pouvoir compter sur l'image racontée, ne plus se raconter : être.

---

[1] Étudiante au département de sociologie UQAM.

***

Mon second défi, après s'être amorcé, m'inquiète et me torture. Pourtant, il est si beau : donner des ateliers de théâtre à des enfants. Les montagnes de Comas : c'est beau, c'est si beau. Voir les enfants me montrer leur spectacle, du haut de leur montagne désertique est un souvenir incroyable. Mais le manque de mots me pèse. Et je m'observe, j'entends les mots de mon père dans ma tête : sécurité, sécurité, sécurité. Je cris : non ce n'est pas sécuritaire tout ça, faire des échasses sur une colline à vingt pieds du sol, ce n'est pas sécuritaire. Mais on s'en fout, on peux-tu s'en foutre, s'il te plaît, j'aimerais que tu t'en foutte Jess…

***

Ainsi, choisir l'échange interculturel, c'est choisir le choc, l'orage à temps plein pour une période de vie plus ou moins courte.

Et le choc, il devient tout, comme un caméléon.

Celui qui fait qu'on se déteste. Qu'on se culpabilise, qu'on s'observe, qu'on injustice, qu'on blesse, qu'on se torture, qu'on s'agresse, qu'on s'ivresse.

***

Le troisième défi est le plus grand, il est la trame de fond de toute l'expérience : une création collective qui fera l'objet d'une grande parade à Lima. Le processus est long, ardu et implique beaucoup de travail. Il faut penser le projet : un spectacle anti-capitaliste racontant la vie de cinq misérables qui entrent dans le grand carrousel, troquant leur culture contre une belle illusion.

***

L'échange interculturel, c'est par moments fuir l'Autre : ne pas le comprendre, le critiquer, ne plus vouloir le connaître.

L'échange interculturel, c'est se taire. C'est s'enfermer. S'emmitoufler en soi, ne plus vouloir en sortir, ne plus être capable d'ouverture. C'est la recherche inespérée du confort, du retour à soi, à sa propre facilité.

L'échange interculturel, c'est ne plus pouvoir aider, alors que c'était ton but original, c'est avoir besoin d'aide.

***

Ça ne va pas. Je ne sors plus. Mais Isabel est là. Isabel est toujours là, comme une nouvelle maman. Isabel me fait du thé. Isabel me parle, tout le temps, elle me parle. Et je ne comprends pas toujours, mais je sens. Je sens la peine, grosse comme le monde, qu'elle porte en elle, encore aujourd'hui. Des peines de vie, simples et énormes. Isabel me raconte sa peine, mais ses yeux brillent toujours, comme des lanternes allumées dans ma nuit noire de tous les jours.

***

Et c'est au moment où on ne peut plus aider, au moment où on tend la main, dans un désespoir total et que l'Autre nous offre la sienne, que la véritable rencontre se fait. Au moment ultime où les sensibilités se joignent : quand une détresse rencontre une autre détresse. C'est dans la reconnaissance d'une même douleur que j'ai connu cette femme. Parce qu'elle a su être là, parce qu'elle a su me comprendre, me reconnaître et m'aimer et que pour moi, maintenant, c'est ça l'universel.

***

L'universel, c'est être un clown dans les rues de Comas. C'est se taire et dire alors tout ce qu'il y a de plus important. C'est voir, dans une bille trouvée près d'un arbre, le plus grand trésor du monde. C'est marcher sur un trottoir et en faire tout un plat.

***

Mon voyage au Pérou, a été pour moi le lieu d'une double rencontre avec des créateurs de magie.

Le premier magicien m'a appris à marcher sur des échasses, m'a montré comment on fait pour être grande gros comme le monde, même si les pas sont difficiles et que trop souvent, on perd l'équilibre. Jorge m'a montré que les rêves existent partout, et qu'ils sont les carburants les plus puissants de l'être humain.

Le second magicien n'en était pas un. Il était un chercheur de magie, il a cherché la mienne et m'a obligé à la chercher, moi aussi. Et à la voir, enfin!

Merci.

Fiches

Café-Jeunesse Multiculturel

PERSONNE RESSOURCE

Marie-Ève Cardin
Coordonnatrice
514 324-8112 poste 224

HISTORIQUE

Organisme à but non lucratif fondé le 1er août 1977 par des personnes de diverses origines culturelles, Mouvement Jeunesse Montréal-Nord est devenu au milieu des années 1980 Café-Jeunesse Multiculturel sans renier son nom originel.

En effet, c'est dans le cadre d'une semaine jeunesse organisée par la Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord que des adultes et des adolescents participant aux débats, ont mis l'accent sur les multiples tensions et accrochages incessants - parfois sanglants - qui ont lieu entre des jeunes fréquentant trois écoles secondaires et une polyvalente de la région. En autres choses, les jeunes ont proposé la réalisation de deux projets : la création d'une pièce de théâtre et l'établissement de rencontres ou d'un «Café» pour jeunes de différentes cultures.

Après de multiples représentations de : « As-tu des bibittes ? », pièce produite et mise en scène par dix-sept jeunes filles et garçons de culture : canadienne-française, haïtienne, italienne ; Café-Jeunesse Multiculturel a vu le jour sous le parapluie de Mouvement Jeunesse Montréal-Nord.

Café-Jeunesse Multiculturel est un lieu d'appartenance où tout jeune Montréalais peut, à tous les moments de la semaine, se recréer dans une ambiance multiculturelle. Café-Jeunesse Multiculturel a choisi de rejoindre les jeunes de 13 à 30 ans, parce que c'est l'âge où les jeunes repensent les valeurs reçues dans la famille et à l'école, en font une synthèse personnelle, en abandonnent ou en adoptent d'autres. Cela paraît être une période cruciale pour repenser ses préjugés et adopter une attitude d'ouverture.

MISSION

Café-Jeunesse Multiculturel a pour mission d'offrir à Montréal-Nord et dans la région un lieu permanent de rencontres et d'échanges aux jeunes de différentes cultures âgé(e)s de treize à trente ans en créant un espace favorable au développement personnel, à l'intégration, à l'implication et à la participation citoyenne.

PHILOSOPHIE

« La Multiculture est un art de vivre qui consiste à nous affirmer selon notre propre identité tout en acceptant spontanément ou résolument d'échanger, d'emprunter, ou même de partager avec nos « semblables-différents » des valeurs, des savoirs, des savoir-faire, qui, aussitôt intégrés ou acquis, enrichissent non seulement nous-mêmes, nos « semblables-différents », mais aussi notre culture et les leurs ».

OBJECTIFS

- • Promouvoir le développement personnel et l'esprit de solidarité entre les jeunes de diverses communautés culturelles.
- • Développer une certaine responsabilité chez les jeunes en les encourageant à participer à la vie sociale, politique, culturelles et économique de leur communauté.
- • Favoriser l'adaptation harmonieuse des jeunes dans la société.
- • Aider les jeunes à mieux connaître leur culture d'origine, à vivre ensemble avec leurs différences, à mettre en valeur leurs capacités, à promouvoir leurs créations et leurs intérêts collectifs.

PROGRAMMES D'INTERVENTION

Services d'aide aux jeunes

Ce programme vise à créer un service de première ligne en établissant et en coordonnant les ressources nécessaires et disponibles afin d'assister, d'accompagner et d'aider les jeunes au niveau de leur développement psycho-social et à leur intégration dans la société.

Cultures et Multiculturel

Ce programme permet aux jeunes d'une part de s'épanouir au niveau de leur culture et d'autre part, de partager des valeurs d'ouverture, de partage et de solidarité dans le cadre d'une série d'activités, à caractère artistique, sportif, récréatif ou autres.

Initiatives économiques

Un programme voué aux apprentissages dans les champs de l'économie et de la citoyenneté. Le programme Initiatives économiques vise la création et le développement d'entreprises coopératives et d'espaces d'apprentissages en partie autogérés par les jeunes favorisant une prise de conscience de leurs capacités et de leur responsabilité collective afin de transformer leur milieu selon leurs aspirations, leurs besoins et les préoccupations du milieu.

*Pour plus d'information sur les services offerts, consulter le site Internet au www.cafejeunessemulticulturel.urg

Carrefour d'Intercultures de Laval

PERSONNE RESSOURCE

Catherine Limpiris
Directrice
3200, boulevard du Souvenir, local D108
Laval, Québec, H7V 1W9
Tél. : 450 686-0554

DESCRIPTION DE L'ORGANISME

Depuis 15 ans, l'équipe du Carrefour d'Intercultures de Laval a apporté son soutien à plus de 7 500 personnes et compte à son actif près de 20 000 interventions. Au fil des ans, il a développé une vaste expertise en matière d'immigration et a mis en oeuvre divers programmes afin de faciliter l'installation des nouveaux arrivants et de les accompagner dans leurs démarches d'intégration.

Reconnu dans son milieu pour l'intérêt qu'il porte aux nouveaux arrivants, le Carrefour d'Intercultures de Laval participe activement aux réseaux de concertation de la région de Laval et travaille au sein de divers comités tant au niveau des institutions publiques que communautaires. Le Carrefour d'Intercultures de Laval organise également diverses activités de sensibilisation et de promotion portant sur la connaissance et le respect des différentes cultures.

LA MISSION

Fondé en 1990, le Carrefour d'Intercultures de Laval est un organisme à but non lucratif voué à l'accueil, à l'intégration et à l'établissement des nouveaux arrivants. Il offre des services ainsi que des activités visant à faciliter l'intégration économique et sociale des personnes immigrantes et des réfugiés qui s'installent à Laval. Il veille également à sensibiliser la société d'accueil à la diversité culturelle.

LES SERVICES

Pour faciliter l'installation des nouveaux arrivants et des aider à s'adapter à leur nouvel environnement, le Carrefour d'Intercultures offre les services suivants :

- Accueil des nouveaux arrivants (immigrants et réfugiés)
- Accompagnement et aide à l'installation
- Soutien individuel aux démarches d'intégration
- Orientation vers les ressources du milieu
- Sessions d'information*
- Ateliers d'adaptation et activités socioculturelles
- Interprétation et assermentation
- Accès à l'Internet
- Clinique d'impôt
- Défense collective des droits
- Possibilité de stage dans l'organisation
- Activités familiales**

En partenariat :

- Accompagnement des personnes issues de l'immigration en formation professionnelle
- Projet 3-5 ans – volet interculturel
- Passerelles – Accès réseau personnes immigrantes
- Sensibilisation de la société d'accueil à la diversité culturelle

* : La rentrée scolaire, Comment gérer un budget, La santé, L'aide juridique, Les us et coutumes du Québec et Québec, terre d'accueil

** : Cueillette de pommes, Tour guidé De Laval, Fête de l'Halloween, Fête de Saint-Valentin, Fête de Noël, etc.

Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC)

PERSONNE RESSOURCE

Micheline Labelle
Directrice
Professeure, Département de sociologie, UQAM
C.P.8888, succ. Centre-Ville
Montréal, Québec
H3C 3P8
Téléphone : (514) 987-3000, poste 3318
Télécopieur : (514) 987-4638
Courrier électronique : criec@uqam.ca

DESCRIPTION

Le CRIEC regroupe des chercheurs et des chercheures de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), de l'Université Concordia, de l'Université d'Ottawa et de l'Université Carleton.

Le CRIEC s'intéresse aux problématiques de l'immigration, de la diversité culturelle, de la nation et de la citoyenneté, tant sur le plan théorique que dans l'expression de leur forme concrète au sein des sociétés occidentales. Ces phénomènes subissent des transformations profondes dans le cadre des processus associés à la mondialisation. La diversité culturelle et la segmentation sociale concomitante se combinent aux volontés d'affirmation identitaire et de justice sociale qui émaillent l'espace politique canadien, québécois et international, pour soulever inévitablement des questions qui mettent à mal l'économie générale homogénéisante de nos sociétés. Par ailleurs, les sociétés sont confrontées aux

revendications nationales et transnationales qui récusent les termes de la citoyenneté ou qui cherchent à en modifier les paramètres. Ces revendications posent le problème des impératifs démocratiques de la reconnaissance politique de la différence identitaire dans des contextes pluriels et multinationaux. Ils s'inscrivent au cœur des questionnements qui interpellent la citoyenneté.

L'équipe du CRIEC effectue des recherches dans plusieurs domaines reliés à cette problématique générale :

- Citoyenneté, démocratie et pluralisme
- Multiculturalisme et politique de reconnaissance de la diversité
- Nation québécoise et diversité culturelle
- Femmes, genre, nations et citoyenneté
- Question autochtone et gouvernance
- Rôle de l'État dans la gestion de la diversité culturelle
- Mouvement associatif et identités ethniques et/ou racisées
- Transnationalisme et mouvements sociaux
- Racisme, discriminations et intersectorialité
- Effets de la mondialisation sur l'immigration internationale et les espaces locaux
- Accords commerciaux, droit international et droits de la personne

Le CRIEC a mis sur pied un Observatoire international sur le racisme et les discriminationsqui traite d'enjeux stratégiques pour le Québec. Le CRIEC a obtenu une reconnaissance d'équipe multidépartementale de recherche de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM. Il est un membre régulier de l'Institut d'études internationales de Montréal et de l'assemblée générale de la Commission canadienne de l'UNESCO.

Festivalissimo (Festival culturel ibéro-latino-américain de Montréal)

PERSONNE RESSOURCE

Mme Elisa Pierna
Fondatrice générale
4950, Ch Queen-Mary
Montréal, Québec, H3W 1X3
514 737-3033
www.festivalissimo.net

QUI SOMMES-NOUS ?

Le Festival Culturel Ibéro-Latinoaméricain de Montréal (Festivalissimo) est un organisme à but non lucratif (OSBL) qui a vu le jour en 1997 afin d'assurer l'intégration des membres des communautés issues des différents états des Amériques. Festivalissimo veut ainsi participer à l'adaptation du groupe hispanophone à sa nouvelle réalité et réussir son intégration par la socialisation tout en contribuant au rayonnement national et international de la métropole.

La philosophie de Festivalissimo se définit par le développement des liens sociaux et l'ouverture à l'autre afin de briser l'isolement et de contribuer à l'intégration, au multiculturalisme et à la reconnaissance de la cohabitation et économique. Festivalissimo marie sa mission sociale, qui répond à un besoin réel, à un projet économique qui a comme but primaire d'accomplir cette mission sociale.

Ses activités sont fondées sur les principes de participation et il crée des partenariats multisectoriels dans les secteurs communautaires, privées et étatiques.

Aujourd'hui, Festivalissimo est le premier et le plus important organisme au Canada à créer une manifestation à caractère culturel mettant l'accent sur les arts visuels ibéro-latinoaméricains. La nécessité pour les immigrants de maintenir leur culture d'origine et le besoin de s'intégrer à la culture du pays d'accueil encouragent l'harmonie sociale entre tous les membres de la mosaïque québécoise et canadienne.

OBJECTIFS

- Servir de pont entre les cultures hispaniques et canadiennes et plus particulièrement entre la cultures des pays hispanophones et la culture québécoise.
- Faire ressortir les ressemblances entre la culture québécoise et la culture hispanique en consolidant les relations interculturelles et l'enrichissement mutuel.

HISTORIQUE ET ACTIVITÉS

C'est en 1997 que Mme Pierna fonde *La Muestra cultureal ibero-latinoaméricana de Montréal* et présente des films produits en Espagne et dans différents pays latino-américains. La réponse positive du public a permis de mener à bon terme la première édition d'une « Muestra de cine ».

En 2000, pour inaugurer l'entrée dans le nouveau millénaire, le festival présente d'autres modes d'expression artistique. Il organise des expositions de peinture et de photographie d'artistes d'origine ibéro-latinoaméricaine, présente des spectacles de musique, de chant et de danse et met sur pied une soirée de poésie, des soirées gastronomiques et des fêtes à saveur latine. Il crée aussi des activités pédagogiques pour les étudiants de tous les niveaux et rejoint ainsi un nouveau public issu des écoles québécoises et américaines des états frontaliers.

En 2005, Festivalissimo propose des activités représentant plus de 20 nationalités différentes qui

sont partie intégrante de la mosaïque culturelle québécoise et canadienne. Le festival a présenté 16 conférenciers, permis à 110 artistes locaux, nationaux et internationaux de se produirent en spectacle et à 8 artistes d'exposer leurs œuvres, soit un total de 174 artistes qui ont permis de rassembler 298 130 spectateurs de Montréal et d'ailleurs. En 9 ans, le festival a éveillé un intérêt certain si l'on considère que la première édition en 1997 n'avait attiré qu'une centaine de spectateurs.

Images interculturelles

PERSONNE RESSOURCE

Gaëlle Brocvielle
430, rue Sainte-Hélène, bureau 401
Montréal, Québec, H2Y 2K7
Tél. : 514 842-7127
gaelleb@inforacisme.com

DESCRIPTION DE L'ORGANISME

Incorporée en 1992, Images Interculturelles (Images) est une organisation à but non-lucratif dont le mandat consiste à contribuer à la lutte contre toutes les formes d'intolérance et à favoriser le développement de relations interculturelles harmonieuses, par l'éducation, les sciences, la culture et la communication. Images vise à promouvoir également le pluralisme en reconnaissant et en mettant en œuvre des activités éducatives qui respectent la diversité et les droits de la personne.

Images fait aussi la promotion de la participation de toutes les communautés ethnoculturelles à la société québécoise grâce à un accès équitable à celle-ci, au développement des capacités et au partage des connaissances. Finalement, Images a aussi pour mission de rassembler et diffuser des informations de toute nature sur les différentes communautés ethnoculturelles qui habite le territoire du Québec et d'encourager la participation des groupes minoritaires dans les champs culturel, social, politique et économique.

PRINCIPALES ACTIVITÉS DÉVELOPPÉES PAR IMAGES

SEMAINE D'ACTIONS CONTRE LE RACISME
DU 16 AU 26 MARS 2006

Créée en mars 2000 pour souligner le 21 mars, décrété *Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale* par les Nations Unies, la ***Semaine d'actions contre le racisme*** (SACR) est devenue un moment privilégié de réflexion, d'échange et de sensibilisation sur la question du racisme. Durant plusieurs jours les colloques, les débats, le cinéma, la musique, la littérature, etc. deviennent des instruments qui ont pour objectif de démystifier les différentes formes que peuvent emprunter les actes d'intolérance dans notre société. La SACR sert également à faire connaître les initiatives novatrices en matière d'éducation et de sensibilisation réalisées au Québec et ailleurs dans le monde. La SACR est organisée par Images Interculturelles/Inforacisme en collaboration avec l'Office franco québécois pour la jeunesse, l'Office Québec-Amérique pour la jeunesse, l'Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse, la Fondation de la tolérance, le Conseil des relations interculturelles et le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté.

Depuis 2006, l'expertise québécoise s'est internationalisée avec la tenue d'une *Semaine d'actions contre le racisme* en Belgique et en Suisse.

La huitième édition de la *Semaine d'actions contre le racisme* se tiendra du 15 au 25 mars 2007.

Festival de Films sur les droits de la personne de Montréal
Montreal human rights film festival

Créé et mis en oeuvre en mars 2006 par Images interculturelles, le ***Festival de Films sur les Droits de la Personne de Montréal*** (FFDPM) a pour objectif de créer, par le biais du cinéma, un espace de rencontre, de discussion et de réflexion autour de la problématique de l'intolérance et du respect des droits de la personne, tout en célébrant les gestes de solidarité.

Le festival veut également rendre hommage aux artisans d'un 7ème art engagé, faire découvrir au public montréalais des réalisations de qualité peu diffusées commercialement, donner un « coup de projecteur » aux œuvres de jeunes réalisateurs, et but ultime, encourager la production - encore trop rare - de films sur les droits de la personne.

La programmation, de caractère international, mise à la fois sur la fiction, le documentaire et le film d'animation, et combine avant-premières, films cultes et découvertes.

Le FFDPM s'adresse à tous les publics et un volet particulier est dédié au public scolaire, intitulé Cinéjeunesse, présenté dans les écoles primaires et secondaires.

La deuxième édition du Festival de Films sur les Droits de la Personne de Montréal se tiendra du 22 au 25 mars 2007.

Mission Communautaire Mile-End

PERSONNE RESSOURCE :

Johanne Racette
Bénévole, responsable de la partie francophone
99, rue Bernard Ouest
Montréal, Québec, H2T 2J9
514 274-3401
mileendmission@qc.aibn.com

MISSION MILE-END

La mission communautaire Mile-End, est un organisme communautaire mené par des bénévoles, qui comble les besoins pratiques, émotionnels et spirituels des gens de toute foi et d'héritage culturel diversifié. Leurs seuls points en commun : *être en situation de besoin*, *d'isolement* et *de précarité*. La mission s'efforce de maintenir un environnement sécuritaire et accueillant que nous définissions comme libre de racisme, de sexisme, d'hétérosexisme et de discrimination face à la classe sociale, à l'âge et aux capacités physiques et intellectuels.

Les prochaines portes ouvertes de la Mission Communautaire Mile-End se tiendront du 12 au 15 octobre prochains.

ACTIVITÉS OFFERTES

Programme d'autonomisation des participants

Activités communautaires : centre de jour, repas spéciaux, lancement de livre, expositions d'arts, journée portes ouvertes, bazars, journées thématiques et sorties.

Apprentissage : ateliers thématiques sur la santé, l'anti-racisme, l'autodéfense, etc

Services primaires tels que une banque alimentaire, distribution de nourriture en cas d'urgence et distribution de vêtement sont disponibles au Centre.

Service de support tels que la gestion de crise, d'accompagnement (signature bail, etc.), d'écoute active, de consultations, d'aide pastoral et services pastoraux, de clinique légale juridique et de soutien.

Musique Multi-Montréal (Festival et agence d'artistes)

PERSONNE RESSOURCE

Karine Leroux
Directrice administrative
2005, rue Victor, bur. 208
Montréal, Québec H3M 1S4
Tél. : 514 856-3787
info@musiquemultimontreal.com

MISSION

Mettre à profit notre expertise pour faire connaître les artistes d'ici de toutes origines, dans une démarche de rapprochement et de convergence des cultures.

Pour ce faire, MMM organise chaque année un festival de musiques du monde, le festival MMM – Des Musiques et Du Monde et gère la plus importante agence d'artistes spécialisés en musiques du monde au Québec.

DESCRIPTION DE L'ORGANISME

Musique Multi-Montréal, MMM pour les intimes, est un organisme de production et de diffusion qui se consacre aux musiques et aux musiciens professionnels montréalais de toutes origines. Cela se traduit par une centaine de spectacles et activités au Québec et au Canada, plusieurs séries de concerts, tels les Radio-Concerts au bout du monde et les Concerti sous la pergola. C'est aussi des auditions de nouveaux groupes et des rencontres musicales hors de l'ordinaire, qui culminent chaque printemps au Festival MMM – Des Musiques et Du Monde.

Depuis sa création, MMM a écouté et répertorié plus de 1 000 groupes montréalais d'origines diverses, en a dévoilé à travers la province et en a soutenu plusieurs qui connaissent aujourd'hui une carrière enviable, tels Lhasa de Sela, Jeszcze Raz, Constantinople, Carlos Placeres, Soraya Benitez, pour ne nommes que ceux-là.

FESTIVAL MMM – DES MUSIQUES ET DU MONDE

Le Festival MMM – Des Musiques et Du Monde est d'abord et avant tout un travail de création axé sur le risque, les groupes en émergence et la rencontre des cultures. Les musiciens sont regroupés dans de

grands concerts thématiques, non pas par origine ethnique mais par affinité musicale. Le Festival permet au public et aux musiciens de découvrir des musiques et des artistes qu'on n'entend nulle part ailleurs.

L'AGENCE MMM

L'agence MMM propose un répertoire d'artistes et de groupes professionnels montréalais pour tous les genres de spectacles ou d'événements spéciaux. Des organismes professionnels de tout le pays font aujourd'hui appel à notre expertise afin que nous dénichions l'artiste qui convient le mieux à leur événement. Voici quelques diffuseurs avec qui MMM a collaboré au cours des dernières années : L'Orchestre Symphonique de Montréal, Radio-Canada, l'Ambassade du Canada en Égypte, le Festival du bois en Colombie-Britannique, etc.

Nous recevons chaque année une centaine de dossiers, provenant de partout à travers le monde, qui proposent des groupes voulant faire partie de l'offre de MMM ou de notre Festival.

L'agence MMM, c'est également un service d'accompagnement et de mentorat pour les artistes. À peine débarqués au pays, les nouveaux arrivants prennent contact avec MMM afin que nous les aidions à s'intégrer au milieu artistique montréalais.

Pos-Art galerie/atelier d'art et Pos-art actuel

PERSONNE RESSOURCE

Elisa Giron
1326, rue Ontario Est
Montréal, Québec, H2L 1R9
Tél. : 514 526-3161
Téléc. : 514 725-5233
posartmontreal@hotmail.com

DESCRIPTION DE L'ORGANISME

Pos-Art est un organisme culturel interculturel sans but lucratif qui s'affiche sous deux bannières : **Pos-Art, galerie et atelier d'art et Pos-art *ACTUEL***. **Pos-Art, galerie et atelier d'art** est un organisme culturel de services voué à l'intégration culturelle et sociale par la créativité. L'organisme désir favorise l'interrelation culturelle, sociale et artistique entre les diverses cultures qui composent le Montréal d'aujourd'hui grâce à divers services culturels de loisir offert au grand public de tous les âges : des ateliers de création et d'initiation aux arts visuels, des ateliers de créativité pour la famille, des activités culturelles et socio-éducatives, entre autres des conférences, des échanges culturels, des soirées littéraires et de théâtre, des rencontres thématiques et des expositions.

Sous l'appellation **Pos-art *ACTUEL***, il organise des expositions d'artistes professionnels en arts visuels en favorisant les artistes de la relève et ceux des communautés culturelles dans le but de valoriser leur production artistique qui contribue à l'enrichissement culturel montréalais. Pos-art *ACTUEL* désir faciliter le rapprochement des publics et des artistes professionnels dans un esprit de démocratisation de la culture.

Par ailleurs Pos-Art organise aussi des ateliers de formation en arts visuels pour les jeunes et les adultes. Il désire aussi favoriser et susciter l'interrelation entre les diverses cultures qui sont représentées dans la métropole du Québec, en particulier à Montréal. Dans cette optique il organise ponctuellement des activités culturelles complémentaires aux expositions : performances, lectures de poésie, conférences et autres. Ces activités se tiennent occasionnellement dans d'autres langues que le français ou l'anglais. Pos-Art est un membre actif de l'association Voies culturelles des faubourgs et s'associe régulièrement à d'autres organismes culturels locaux, ainsi qu'au *Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle*, de la Ville de Montréal, afin d'organiser des événements culturels et artistiques.

MISSION

Pos-Art veut faciliter l'intégration culturelle et sociale par le moyen de la créativité artistique. Il vise la réalisation de cet objectif principal par deux approches, l'une d'animation culturelle et des ateliers d'initiation aux arts visuels contemporains. Comme nous faisons la promotion de nos activités auprès des diverses communautés culturelles de la ville, les clientèles touchées proviennent de toute l'île de Montréal.

ACTIVITÉS

Pos-Art est heureux d'être le centre d'art où ont lieu depuis 2000 les **Festivités culturelles en arts visuels**, présentées en partenariat avec le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle, de la Ville de Montréal. Pos-Art poursuit cette collaboration en 2006 avec le projet **Les Rendez-vous montréalais 2006 des Arts visuels** le thème cette année : **LES BRUITS DE LA CITÉ À L'OREILLE DES PEINTRES AMATEURS**. Pour plus d'information veuillez consulter le site :

http ://www.ville.montreal.qc.ca/cultureloisir

Sur demande, Pos-Art se déplace pour offrir des ateliers et activités culturelles à divers organismes et institutions comme : **Faire comme un peintre**, **Faire comme Miró**, à la Bibliothèque Frontenac et **Les mobiles selon Calder**, à la bibliothèque Mont-Royal

et à la bibliothèque Côte-des-Neiges. Ces activités ont été financées par les amis de la bibliothèque. Des activités aux écoles comme : **Fabrication de masques** à l'école Marie reine de France, **Réalisation de cartes de Noël** et **fabrication de jouets à partir de matériaux recyclés** pour le Collège Jean-Eudes.

Finalement, la tenue d'activités diverses demandées par le public et offrant une occasion pour les artistes de la relève de diverses communautés culturelles de se produire dans un lieu où l'accessibilité à la culture et aux artistes est présente, comme lors de la soirées littéraires, de concerts musicaux, de présentation du théâtre, de conférences et autres manifestations culturelles qui permettent d'élargir et enrichir les connaissances du public grandissant de Pos-Art.

Les Week-ends du monde

PERSONNE RESSOURCE

Mme Louise Lapointe
Chef de Division
Division des événements publics
801, rue Brennan, 4e étage
Montréal, Québec, H3C 0G4
514 868-4123

DESCRIPTION DU PROJET

Près de quarante ans après l'Expo Universelle qui a placé Montréal sur la carte du monde et fait vibrer l'île aux rythmes des cultures du monde, *Les Week-ends du monde du parc Jean-Drapeau* donnent véritablement, à leur tour, le pouls de ce qu'est devenu Montréal aujourd'hui et battent la musique aux rythmes du monde dans un évènement rassembleur invitant à la fête et à la découverte.

À la lumière des expériences de l'édition 2005, l'évènement s'est doté d'une toute nouvelle dynamique et les organismes désirant participer aux week-ends ont été choisis à la suite d'un appel de propositions. Plusieurs propositions ont d'ailleurs émané d'organismes ayant participé à l'édition 2005 et qui ont manifesté le désir d'être présents à nouveau cette année.

Ce sont principalement des organismes des communautés latino-américaines (Argentine, Colombie, Chili, Venezuela, Mexique, Guatemala, etc.) et antillaises (Cuba, Jamaïque, Barbade, Haïti, Trinidad et Tobago, etc.) ainsi que des organismes issus des communautés africaines et arabes. Parmi eux, plusieurs évènements et festivals qui ont fait leur place sur la scène culturelle et artistique montréalaise et qui jouissent d'une belle notoriété, tant au niveau du public que des médias. Citons le Festival du Monde Arabe de Montréal dont les productions présenteront une nuit des mille et une nuits d'Orient, les Fêtes créoles, le Festival du Meringue.

La grande majorité des activités proposées sont des spectacles de musique et de danse. Kiosques d'animation et d'artisanat, dégustation de nourriture des pays participants et jeux pour enfants sont également au nombre des activités offertes pour faire de ces Week-ends au parc Jean Drapeau des moments inoubliables de grande fêtes de la musique, des cuisines du monde et de cette joie de vivre qui caractérise si bien Montréal.

Pour l'édition 2006, la désignation Week-ends du monde, conjointement choisie avec la direction du Parc Jean-Drapeau, représente le fil conducteur entre tous les événements. *Les Week-ends du monde au parc Jean-Drapeau* est une appellation plus simple, efficace et facile à retenir. Elle a l'avantage de situer la programmation dans le temps, (les week-ends), de situer le lieu (le parc Jean-Drapeau) et le contenu (les musiques du monde).

PRINCIPAUX ENJEUX

- Établir la notoriété des *Week-ends du monde au parc Jean-Drapeau*, un événement festif, rassembleur, qui s'ajoute aux nombreux événements déjà offerts aux Montréalais pendant la saison estivale mais devrait pouvoir imposer sa spécificité comme lieu de rencontre et de découvertes des cultures du monde ;
- Rétablir la crédibilité des *Week-ends du monde au parc Jean-Drapeau.* La programmation de la première édition était plutôt faible et la perception plus ou moins bonne (perçu comme un événement amateur, inégal dans la qualité des prestations) ;
- Les frais d'entrée exigés dans certains cas peuvent être un frein pour la fréquentation dans une ville où le choix des événements d'envergure gratuits et de qualité ne manque pas;
- Malgré son site d'une grande beauté, le parc Jean-Drapeau exige un effort de déplacement. Toutefois, le site prévu pour le Festival est en mesure d'accueillir un plus grand nombre de personnes, de toutes provenances et l'île Notre-Dame représente une destination de choix, qui donne accès à une multitude d'activités (pistes cyclables, pique-nique, balades en pédalo, plage, etc.). Des mesures pour faciliter les déplacements entre la ville et les îles d'une part, et entre la station de métro et l'entrée du site d'autre part, seront nécessaires.

Autres informations

Informations utiles sur le programme d'ARC

LE PROGRAMME D'ARC

Pour toutes information sur le programme d'ARC, communiquez avec :

- Jocelyne Quintal, secrétaire du programmes, 514 987-3634, courriel : quintal.jocelyne@uqam.ca
- Pierre-Léonard Harvey, directeur du programme, 514 987-3000 poste 6126#, courriel : harvey.pierre-l@uqam.ca

QUELQUES ACTIVITÉS ÉTUDIANTES D'ARC

Le conseil étudiant du module d'Animation et recherche culturelles

Bonjour à vous tous et bienvenue en Animation et recherche culturelles,

Pour ce numéro des Cahiers de l'action culturelle, la question qui nous est posée est : Qu'est-ce que le conseil étudiant d'animation et recherche culturelles ?

Il est primordial en un premier lieu de définir ce qu'est le conseil étudiant. Ce conseil est composé de neuf étudiantEs d'Animation et recherche culturelles au baccalauréat ou au certificat. Ces neuf étudiantEs ont chacun un poste au sein du conseil étudiant, que voici : président, trésorier, secrétaire, deux chargés des communications, deux chargés de projets et deux observateurs qui sont la voix des étudiantEs au sein du conseil. Tous ces représentantEs sont éluEs démocratiquement lors d'une *assemblée modulaire étudiante (AME).*

Le conseil étudiant d'Animation et recherche culturelles a trois grandes missions.

- La première est de défendre et promouvoir les étudiantEs en Animation et recherche culturelles.
- La deuxième est de défendre et de promouvoir le programme d'Animation et recherche culturelles au sein de l'Université du Québec à Montréal.
- La troisième est d'inciter les étudiantEs à développer davantage de projets qui seront soutenus par l'association étudiante et l'unité des programmes d'ARC. Pour cette dernière mission, le conseil étudiant *chapeaute et subventionne plusieurs projets* qui font rayonner le programme à travers l'UQÀM (la ligue d'improvisation (LACI)) et à travers le Québec (Le Spect'ARC).

Le conseil étudiant est aussi là pour faire naître la *vie sociale en ARC* grâce à des 5 à 7 qui ont lieu au moins une fois par mois et des rencontres qui soulignent les grands événements de l'année, ainsi que des activités comme une soirée de ski ou un repas à la cabane à sucre.

Pour avoir plus d'informations sur le conseil étudiant ou sur les activités, vous pouvez communiquer avec nous à l'adresse suivante :

arcappel@yahoo.ca

ou aller visiter le site Internet :

http ://www.arc.uqam.ca/vieetudiante.html

En espérant vous revoir bientôt,

Bonne session

Jean-François Connolly-Gingras

Président du conseil étudiant d'Animation et recherche culturelles 2006-2007

Programme de monitorat

C'est QUOI ?

C'est un soutien, une assistance pédagogique et méthodologique pour tous les étudiantEs d'ARC.

- Informations sur le programme d'ARC
- Cheminement scolaire et professionnel
- Renseignements généraux sur le programme
- Informations sur le stage
- Conciliation étude et travail
- Références et bottin sur les services universitaires
- Etc.

QUAND ?

Lundi : 12h30 à 16h30
Mardi : 12h30 à 16h30
Mercredi : 12h30 à 16h30
Jeudi : 12h03 à 16h30
Vendredi : Sur rendez-vous seulement

OÙ ?

Local de monitorat : J-1585

Téléphone : (514)987-3000 poste 3802

Courriel : monitorat_arc@hotmail.com

QUI ?

Pascale Corney (étudiante 3e année)

Sophie Laplante (étudiante 3e année)

Le spect'ARC

Le Spect'ARC est un projet « arcéen » qui en est à sa 16e édition cette année. Il permet aux étudiants et étudiantes d'ARC (de 20 à 30) de participer à une production culturelle (de A à Z). De plus, plusieurs autres étudiants et étudiantes pourront faire valoir leurs talents sur la scène. Il s'agit là d'une expérience unique car en plus de pouvoir mettre en pratique certaines des connaissances acquises aux cours, ceux et celles qui y participent ont de façon générale beaucoup de plaisir et de fierté à réaliser ce projet.

Pour plus d'informations voir : http ://membres.lycos.fr/spectarc/

La L.A.C.I.

Créée en 1996, la Ligue d'Animation Culturelle d'Improvisation donne un spectacle hebdomadaire à ceux et celles qui aiment le théâtre instantané. Elle permet au public d'assister à un bon spectacle et aux joueurs de perfectionner leur jeu tout en s'amusant puisque cette ligue tend à être un lieu privilégié où plaisir et détente sont de mise. Les matchs ont lieu tous mardi dès 21h30 au J-1120 !

Vous pouvez envoyez vos questions, commentaires ou suggestions à cette adresse : laci_impro@yahoo.ca

Le Conseil modulaire de programme

Il y a environ deux ou trois assemblées par session. Elles sont convoquées par le Conseil étudiant entre autres pour élire les membres du Conseil étudiant et les représentantEs étudiantEs du Conseil Modulaire, pour voter les demandes de financement qui excèdent 100 dollars et pour faire des points d'informations.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page de l'association étudiante :

http :///www.arc.uqam.ca/associationetudiante.htmsection demande de subvention.

Pour inscrire un point à l'ordre du jour et ainsi déposer une demande à l'assemblée, vous devez en aviser le Conseil. Envoyer un courriel à la présidence et, de grâce, mentionnez la nature de votre intervention.

Le Réseau ARC

Le réseau ARC a pour but de favoriser l'insertion professionnelle et le perfectionnement des compétences. Il sert ainsi à créer des liens entre étudiantEs, diplôméEs, enseignantEs et différents acteurs culturels (marché du travail). C'est par l'organisation de diverses activités (midi ou soir) que le Réseau Arc tend vers ses buts. La diffusion de ses Bulletin Info-emplois et Infos Actions-culturelles aide également dans ce sens.

Pour communiquer avec eux :

reseau.arc@uqam.ca

assistant_arc@yahoo.ca

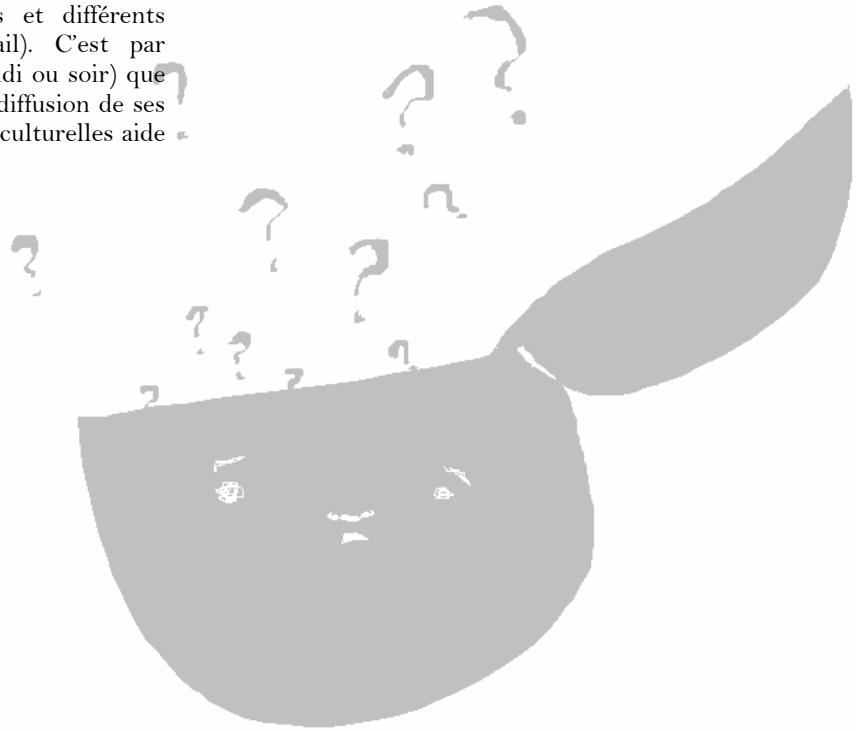

PROGRAMME DE FORMATION ET D'ÉCHANGES
en vidéo documentaire pour projet d'art communautaire
en partenariat avec Parole Citoyenne de l'Office national du film

Les samedi 18 et dimanche 19 novembre
Lieu (à Montréal) et contenu du programme à être communiqués bientôt

Formation offerte gratuitement

Après avoir présenté deux programmes de formation en art communautaire et avoir soutenu plusieurs projets de collaboration artistes/groupes communautaires, LEVIER - Engrenage Noir met l'emphase cet automne sur la question de la documentation spécifique à tel type de pratique, l'«après-projet» :
- comment raconter un projet vécu sur le mode de la collaboration ? qui parle ?
- comment poursuivre sur le même mode collaboratif pour écrire le récit-vidéo d'une expérience collective ?

De manière cohérente avec le processus adopté depuis le début de ses activités, LEVIER ouvre cette formation à toute personne ou groupe intéressé, et non aux seuls participants des projets d'art communautaire qui ont reçu son soutien financier.

Ce programme de formation réfléchira sur sur les conditions et les étapes entourant la production d'un documentaire et comprendra des ateliers-conférences portant sur :
– L'historique
– L'esthétique
– L'éthique
– L'impact.

Des informations plus complètes sur ce programme vous seront communiquées bientôt. Entre-temps, si vous décidez de vous réserver cette fin de semaine, veuillez vous inscrire : levier@engrenagenoir.ca

Johanne Chagnon et Devora Neumark

aruc : ÉCONOMIE SOCIALE : rqrp

Présentation

L'ARUC-ÉS et le RQRP-ÉS ont pour mission de répondre aux besoins de recherche et de développement de l'économie sociale. Ils se distinguent en associant chercheurs et partenaires du milieu à toutes les étapes de leurs activités.

Leur programme comprend des activités de recherche, de formation, de diffusion et de transfert des connaissances à l'intention de divers publics; le monde académique, les secteurs de l'économie sociale, et les instances gouvernementales chargées de la production des politiques publiques. Ces deux centres sont financés par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH).

ARUC-ÉS

Fondée en 1999, l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) repose sur un consortium de quatre universités et un partenariat regroupant onze organisations de l'économie sociale. Elle coordonne cinq groupes de travail, appelés les Chantiers d'activités partenariales (CAP). Ces derniers sont spécialisés dans autant de secteurs d'intervention, soit les services aux personnes, l'habitat communautaire, le loisir et le tourisme social, le financement responsable et le développement local et régional. Les résultats des travaux des CAP sont publiés dans les *Cahiers de l'ARUC-ÉS*.

RQRP-ÉS

Le Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS) est l'un des six centres canadiens voués à la recherche en économie sociale. Fondé en 2005, il regroupe les pôles régionaux d'économie sociale et les universités de huit régions du Québec, soit l'Abitibi-Témiscamingue, l'Outaouais, l'Estrie, Montréal, la Mauricie, Québec, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Bas-Saint-Laurent. Ces partenaires et d'autres collaborateurs sont mobilisés dans huit groupes de travail effectuant des recherches sur une base territoriale.